

64

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA

FACULTE DES LETTRES

Le Procès de Négation en Kinyarwanda
- Essai de Psychomécanique du langage -

par Eugène - Marie SHIMAMUNGU

Mémoire de Licence présenté
pour l'obtention du grade
de Licencié en langues modernes :
Français - Kinyarwanda.

Directeur : M. Yves CADIOU

RUHENGARI, JUIN 1984

A Tante Catherine,

(elle n'ignore pas pourquoi)

à travers elle, celui que le respect m'empêche de nommer,

A Tante Thérèse aussi.

AVANT-PROPOS

A M. Yves CADIOU, professeur à la Faculté des Lettres, notre initiateur à la Psychomécanique du langage, qui a proposé et accepté de diriger le travail. Ses sages conseils et sa rigueur scientifique nous ont été d'un grand appui tout au long de nos recherches;

A MM. André COUPEZ, Laurent NKUSI, Pierre NKANIRA, qui nous ont dispensé leurs entretiens riches d'enseignements;

A tous, maîtres d'écoles - nous pensons notamment à Révérende Soeur Antonia -, instituteurs, et professeurs qui ont participé activement à notre éducation;

Aux NGARUKIYINTWARI, pour leur appui moral et matériel tout au long de nos études;

A tous, parents, proches ou lointains, sans lesquels nous n'en serions peut-être pas où nous sommes;

A tous les amis qui de près ou de loin nous ont aidé et encouragé à mettre au point le présent ouvrage - nous pensons tout spécialement à Marie, Jeanne et Caritas pour l'ambiance de détente pendant des moments éprouvants,

notre profonde gratitude.

Ruhengeri le 19 Mai 1984.

O. INTRODUCTION

"(...) dès l'instant qu' on admet, après Saussure, que la langue est un système, la figuration est recommandable."
G. Guillaume, Leçon du 17 Janvier 1957.

O.I. L'intérêt du sujet

O.1.1. La définition du sujet

Le présent travail, tel qu'il nous a été inspiré par notre directeur de recherche, s'inscrit dans le cadre des travaux de linguistique psychosystématique, entrepris nouvellement sur le kinyarwanda.(1)

L'optique dans laquelle nous préférons orienter ce mémoire, paraît satisfaire à notre souci, celui d'expliquer - au sens étymologique du terme: "explicare" - c'est-à-dire "déplier", ou plus simplement, montrer les structures tant de surface que profondes du phénomène de la négation^{en} kinyarwanda, qui fait l'objet de notre recherche. Notre investigation sera donc soumise à la fois aux rigueurs de la psychosystématique et aux défaillances éventuelles dont nous ne saurons pas nous débarrasser.

Le travail s'efforcera de corner au plus près de son fonctionnement en langue

(1) Les travaux de Psychomécanique sur le kinyarwanda datent d'une année, au moment où nous entreprenons la rédaction de ce mémoire.

et de ses emplois en discours; c'est-à-dire partir, comme le sujet parlant, de la langue à l'état puissant, et accomplir par l'acte de langage, l'actualisation en discours - état effectif - du virtuel de langue. Nous obtiendrons donc, comme un mouvement, le passage de la puissance à l'effet, du virtuel à l'actuel, ou mieux encore, de la langue au discours. Soit en figure:

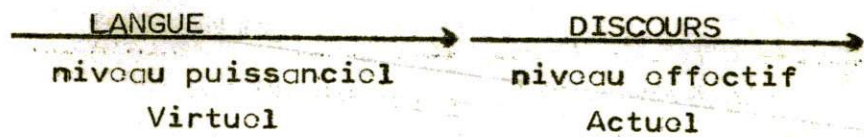


Fig. 1

Cette dichotomie dynamique constitue, selon Gustave Guillaume, l'acte de langage, mouvement de pensée qui se développe du "savoir dire" au "dit", le second terme ne pouvant se concevoir sans le premier et inversement. Ce mouvement est inscrit dans le temps et, pour cela, il exige un avant et un après. Soit vectoriellement:



Fig. 2

Le mouvement en cours de développement dans la pensée

présente une chronologie opérative intérieure.
En l'analysant dans son psychisme de formation, nous obtenons une figure, comme la première (Fig. 1) - mais plus analytique - qui s'articule en une institution binaire.

Figurativement:

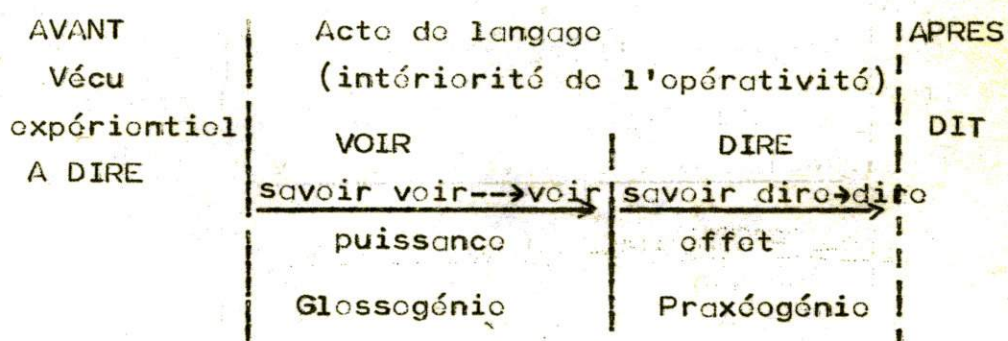


Fig. 3

L'homme est confronté à l'expérience de l'univers. Pour pouvoir l'exprimer, il doit effectuer en pensée deux opérations: celle constructrice du mot ou "glossogénie" et celle constructrice de la phrase ou "praxogénie", passant respectivement du plan de la puissance à celui de l'effet. La première étape constitue le "voir" qui du "savoir voir" - chaque langue apporte avec elle une représentation particulière de l'univers - aboutit au voir. C'est-à-dire, elle part des éléments de formation du mot au mot construit, l'unité de puissance. A ce niveau les sémantèmes trouvent des signifiants, c'est alors que s'amorce la deuxième étape, transition entre l'unité de puissance - le mot - et l'unité d'effet - la phrase. Cette

étape tardive de l'acte de langage aboutit à des effets de sens, à partir des mots de langue, étape précédente de l'acte de langage. Elle produit le discours.

Le schème sub-linguistique ci-dessus se trouve sous toute langue en général, et sous tout être ^{de} langue en particulier. Si nous ^{devons} envisager la négation comme existant en langue, nous devons également penser que le phénomène qui se produit pour tout être de langue, se produit aussi pour la négation. Elle accomplit un mouvement psychique grâce à l'acte de langage pour se réaliser sur le plan discursif.

En négation, la pensée effectue un mouvement, un procès de "négativation" (1). Nous entendons par "négativation", la genèse mentale de la négation, ou l'action par laquelle la pensée réalise en discours la négation, "résultat d'opérations psychiques concrètes, soutenue dans l'existence par ces opérations même, incapable d'exister par soi (...)" (2). En d'autres mots, nous posons comme André JOLY (op. cit.) qu' "il ne doit pas y avoir de négation sans procès de négativation sous-jacent".

La négation elle-même, est l'essence du non-être, un refus d'existence. Par mouvement d'éloignement, elle apporte l'inexistant à

(1) JOLY, André, (1981), p. 102.

(2) SARTRE, Jean Paul, (1981), p. 40.

partir de l'existant. C'est selon Gustave Guillaume, "un procès psychique inscrit entre l'existant et l'inexistant et qui se développe en direction du second terme"(1).

Soit vectoriellement le système cinétique suivant:

Existant $\xrightarrow{\text{négation}}$ Inexistant

Fig. 4

Le mouvement peut être intercepté, soit en cours de développement, soit en complétude. Gustave Guillaume nous donne l'exemple du français(2):

- Quand le mouvement est intercepté en immanence, i.e. en cours de développement, la saisie est rendue par le mot "no" sans plus. Le mouvement réduit à "no" n'est pas conduit à son terme.

Soit en figure:

$\xrightarrow{\text{négation (procès)}} \text{ négation (résultat)}$
immanence
↑
no

Fig. 5

Exemple: "Je n'ose le faire"

C'est-à-dire, je ne sais pas si je vais le faire ou non. Il y a comme une orientation vers le doute.

(1) GUILLAUME, Gustave, 1973 c, Leçon du 4mars 1949 p.133

(2) GUILLAUME, Gustave, ibidem, p.133

du point positif P annulerait le rapport. Or, pour que ce rapport soit complet, il doit être parcouru dans les deux sens. Cependant il ne peut prendre la forme:



Fig. 8

Il doit avoir une représentation additive qui ne ramène pas au point de départ, pour que la condition d'entier soit satisfaite.

Soit résultativement:

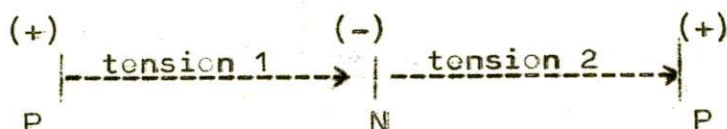


Fig.9

La tension 1 et la tension 2 constituent le champ de négativité, dont l'intériorité s'inscrit entre deux extériorités: une extériorité d'avant, celle du positif de départ qu'il s'agit de désertier, et une extériorité d'après, elle aussi positive, qu'on atteint, une fois la construction de la transcendance du négatif achevée.

L'analyse du champ de négativité nous permettra, à partir de la sémantique profonde, de décrire la réalisation du procès de

négation à la surface, en discours. L'investigation est ainsi donc menée sur deux échelles en étroite correspondance: celle de la psychosystématique du signifié et celle de la structure sémiologique du signifiant, le rapport de l'une à l'autre relevant de la psychosémiologie. D'un côté, il nous faudra restituer entièrement le schème sub-linguistique de la négation, et d'un autre, analyser les unités morphématiques qui servent à la réaliser en discours. Nous pourrions en conséquence en révéler le psychomécanisme et à la fois, en étudier le fonctionnement, la place au niveau discursif.

0.1.2. Les travaux antérieurs

Le phénomène de la négation n'a pas bénéficié d'une attention particulière dans les travaux de linguistique descriptive du kinyarwanda. Grammairiens et linguistes ont, quelque peu, rendu compte des faits syntaxiques, du comportement combinatoire du signe de la négation en discours, relevant ainsi les structures de surface qui, elles-mêmes, ne sont pas expliquées, mais simplement décrites, non sans mal. Ils ne semblent pas avoir mis au jour une structure profonde, conditionnante à l'endroit de la structure de surface.

Nous examinerons, tour à tour, les travaux du Professeur A. COUPEZ, ceux de C. M. OVERDULVE, ceux d'E. HUREL, ceux du Professeur A. KAGAME,

et enfin ceux d'A. KIMENYI. Les deux premiers s'attachent beaucoup plus à la combinatoire du signe de la négation et ne s'occupent que secondairement des faits syntaxiques. Le Père E. HUREL et le Professeur A. KAGAME ont analysé, sans doute avec intuition, les faits et les effets syntaxiques de la négation. A la lecture des écrits d'A. KIMENYI, le problème de la nature et du statut du signe de la négation se pose en profondeur. Nous n'avons cependant pas exploré toute la littérature qu'il a produite sur le sujet - nous ne la connaissons pas. Deux articles nous servent de repères: (1974) "Ambiguity in Neg-Constructions" et (1979) "Double Negation and Negative Shift in Kinyarwanda".

Nous allons passer en revue, respectivement à tour de rôle, les recherches mentionnées ci-dessus:

0.1.2.1. André COUPEZ

Il expose brièvement, d'abord en (1961) Grammaire rwanda simplifiée, puis dans (1980) Abrégé de grammaire rwanda t.2, le problème des négateurs: leur combinaison sur le plan segmental et supra-segmental, leur emploi dans les modes. Il distingue selon ces deux références, trois négateurs pour le verbe:

a) Le négateur nti-: se place à gauche du préfixe, à l'initiale du verbe conjugué. Il a pour variante si à la première personne du singulier. Il s'emploie aux modes indicatif et subjonctif. A l'indicatif, il est précédé du morphème de tonalité ́ qui n'intervient que dans le cycle de la phrase(1):

Exemples:

‡ sinsogôta	" Je ne perce pas"
ubu sînsogôta	"Maintenant je ne perce pas"
‡ ntidusogôta	"Nous ne perceons pas"
sînsogòte	"Que je ne perce pas"
ntidúsogòte	"Que nous ne percions pas"

Le contact du négateur avec une voyelle suivante, fait tomber son -i final. Ladite voyelle est représentée longue ou brève selon la tonalité.(2)

Exemples:

nti-ushaaka ---	ntuushaaká	"tu ne désires pas"
nti-waambára ---	ntiwaambára	"tu ne portes pas de vêtement"
nti-uraashaaka ---	nturáashaaka	"tu ne désires pas encore"

Il y a réduction tonale si la voyelle suivante a immédiatement à sa droite un ton haut.

(1) COUPEZ, André, 1980, p. 326

(2) COUPEZ, André, 1961, p. 53

b) Le négateur -ii-: suit le préfixe verbal. Il emploie sa variante -ii-ku- au contact d'une voyelle (1):

Exemples:

wiikorá /u-ii- kór-a/ "ne travaille pas"

wiikwaangá /u-ii-ku-áng-a/ "ne hais pas"

Ce négateur est propre au mode injonctif et impératif.

c) Le négateur -tà-: suit le préfixe verbal. Il a une règle tonale propre (morphotonème stabilisateur) qui maintient un ton haut situé immédiatement à droite. Si le ton suivant est sur une voyelle distincte, il fait exception à l'haplologie tonale (haplo 24.0: stabilisation des tons hauts consécutifs); sur la même voyelle, il fait exception à la représentation antérieure. La consonne est soumise à la dissimilation consonantique (2):

Exemple:

/tu-ta-het-a/ --- tudahetá

"que nous ne plions pas"

Il s'emploie à la plupart des tirés de l'ordre négatif, au relatif et dans les mots hybrides.

Coupez traite le négateur ntaa comme un prédicatif, "mot qui introduit un prédicat sans verbe" (1961, p. 85-86):

(1) COUPEZ, André, 1961, 1961, p. 53

(2) COUPEZ, André, 1980, p.325

Ntaa: a une variante brève nta (dont l'emploi est limité à certaines tournures). Après ntaa, l'augment est caduc. Il est l'un des mots les plus employés en rwanda; c'est lui qui assure la plupart des tournures négatives, de préférence à l'ordre négatif du verbe. Suivi soit d'un pronom substitutif et d'un verbe au mode relatif, soit d'un relatif subjectif substantivé par l'augment caduc, il permet de traduire: ne...rien, ne...personne, ne...jamais, nulle part.

Ntaabwo ou ntaaho peuvent être l'équivalent d'une négation renforcée:

Exemple:

ntaabwo yaajé

"il n'est pas du tout venu"

Le prédicatif "si" suppléé par une forme figée "atari" aux modes conjonctif et relatif. Il signifie "il n'y a pas de" (COUPEZ, 1961, p. 85).

Voici recensés par A. COUPEZ, les négateurs en kinya-rwanda, mais au demeurant, leur nature, leur statut syntaxique ne sont pas discutés. Nous pouvons cerner les règles de combinaison du morphème négateur, mais leur raison d'être n'est pas expliquée. Nous restons au niveau de la surface, le niveau profond étant délibérément évité. Une discussion plus engagée en sémantique profonde nous aurait expliqué si le morphème /-ku-/ de la variante /-ii-ku-/ est bien celui de l'infinitif, d'après sa ressemblance

formelle. Si oui, pourquoi le schème tonal change-t-il, si non quelle serait alors sa fonction et pourquoi est-il, étonnamment, à cette place? La discussion nous expliquerait pourquoi en syntaxe les morphèmes /nti-/ et /-ta-/ alternent, respectivement l'un en proposition principale, l'autre en subordonnée, problème que l'auteur ne semble pas soulever.

C. M. OVERDULVE reprend en grande partie A. COUPEZ, en exposant plus didactiquement le phénomène de la négation. Il insiste cependant, beaucoup plus particulièrement, sur les prédicatifs négatifs. (C. M. Overdulve, 1975, passim)

O.1.2.2. C. M. OVERDULVE: Les prédicatifs "si" et "ntaa"

- Le prédicatif "si": Il forme une espèce de conjugaison au mode indicatif et s'emploie - comme tout prédicatif - devant la plupart des mots autres que des verbes. Il s'emploie cependant devant l'infinitif ayant l'augment. Devant une voyelle, le -i final est élidé et la voyelle suivante devient longue:

Exemple:

uyu s'uumugabo

"Celui-ci n'est pas un homme"

Si le prédicatif est initial d'une section de phrase, il ne comporte pas de morphotonème; s'il n'est pas initial de phrase, il comporte un morphotonème:

Exemples

s'uumugabo

"Ce n'est pas un homme"

uyu mugabo sí muníni

"Cet homme n'est pas gros"

- Le prédicatif "ntaa": Il s'emploie à l'indicatif (ntaa), au conjonctif (ntáa), et au relatif (ntáa). Il assure la plupart des tournures négatives et il est plus fréquent de même que l'ordre négatif du verbe qu'il remplace de préférence:

Exemples:

sinamuboonye

"Je ne l'ai pas vu"

ntaawe naboonyé

"Je ne l'ai pas vu"

Le substantif qui suit ntaa perd l'augment

Exemple:

ntaa faraanga

"Il n'y a aucun franc"

Le pronom substitutif précédé de ntaa peut être employé seul ou suivi d'un verbe au mode relatif. Le substitutif perd alors la tonalité sauf s'il est employé seul. Ntaa devant l'indice na signifie: "même pas".

Exemple:

ntaa muuntu n'uúmwe waajé

"Il n'est même pas venu un seul homme"

Pour le négateur/nti-/, C. M. Overdulve remarque à l'immédiat négatif, la chute de la marque /-ra-/ du disjoint:

Exemple:

ba-ra-híing-a cyaane

"Ils cultivent durement"

nti-ba-hiing-á cyaane

"Ils ne cultivent pas durement"

Concernant les autres aspects des négateurs -les déplacements tonals pour le verbe, les règles de combinaisons - il reprend entièrement A. COUPEZ. Seulement, le texte de C. M. Overdulve, plus que celui d'A. Coupez, donne comme exemples des phrases expansives qui rendent compte du fonctionnement syntaxique des négateurs. Le texte d'E. Hurel, moins fourni, mais plus analytique au niveau syntaxique, présente les faits comme suit:

0,1,2,3, Eugène HUREL(1)

-La négation nti ou si, ne s'emploie que dans les phrases simples et indépendantes; elle se place en

(1) HUREL, Eugène, 1959, p. 83-85

tête du verbe et avant les pronoms préfixes. Si est exclusivement réservé à la première personne du singulier.

-La négation ta ne s'emploie que dans les phrases subordonnées quand il n'y a pas de préposition exprimée; elle s'emploie également dans les phrases relatives et incidentes. Elle se place immédiatement après le pronom sujet.

La nature des morphèmes sur lesquels porte la négation n'est cependant pas précisée. Les relations entre eux ne sont pas bien définies:

-Le morphème /-ki-/ (du perstitif): "(...) une action s'accomplit au moment même où l'on parle(...). Au négatif, elle sert au contraire à indiquer qu'une action a cessé d'être faite: c'est "ne plus" du français." (Hurot, 1959, p. 84)

Selon cette définition, on serait porté à croire que le morphème /-ki-/ du perstitif est un négateur, tellement il lui est assimilé. Le même cas se présente pour le morphème /-ra-/ de l'ineptif:

-Le morphème /-ra-/: "(...) placée après le pronom sujet, cette particule rend le "pas encore" de notre langue." Et de constater après un exemple: "A noter dès maintenant et en passant que ce "ra" n'est employé

qu'au négatif et que le verbe reste au présent".
(Hurel, 1959).

A noter que de tels résultats étaient obtenus à partir d'une analyse morphologique intuitive. Alexis KAGAME, par la même démarche, était conduit à tirer ces conclusions:

0.1.2.4. Alexis KAGAME (1)

La forme négative modifie la structure du verbe. Elle fait tomber et subsister les diverses particules temporelles de la forme affirmative. Elle a aussi les signes propres qui se placent entre le conjugatif et le radical du verbe. Les particules temporelles qui tombent sous l'effet de la négation sont: -ra-, -a-, -ga-. Celles temporelles employées uniquement à la forme négative sont: -tara-, -taraka-, -ra-, -raka-.

Exemples :

-ta-: ntagênda "que je ne m'en aille pas"

-tara-: ntărăbiba "avant que je n'ensemence"

-taraka-: útărăkāvuga "toi, n'ayant pas encore pu parler, alors que..."

-ra-: síndāsoma/si-n-ra-som-a/ "je n'ai pas encore bu"

-raka-: ntărăkavōma "il ne s'est pas encore soucié de puiser"

(1) KAGAME, Alexis, 1962, p.16-20

Alexis KAGAME a entrevu l'action de la négation sur certaines particules de la conjugaison verbale, malgré une analyse morphologique incomplète du verbe. Plus engagée en sémantique profonde sera la discussion que mènera plus tard, A. KIMENYI sur le problème de la négation:

0.1.2.5. Alexandre KIMENYI

Dans (1974) "Ambiguity in Neg-Constructs", il distingue au départ deux négations: nta pour les substantifs, nti- et -ta- pour les verbes. Selon que la négation porte sur le verbe ou sur le complément, on remarque des cas d'ambiguïté: la double négation se détruit pour produire une affirmation, aussi une phrase négative peut-elle signifier son contraire.

Exemples:

Nta muntu atabonye

"Il n'y a personne qu'il n'a pas vu"(littéral)

Ntarya!

"Il mange beaucoup"

De cette constatation, il tire une observation que nous ne pouvons pas accepter:

"(...) an abstract underlying neg-constituent doesn't capture the speaker's intuition at all. If neg-constituent is supposed to be in deep structure, it is a failure of the formalism, because a deep structure must not be ambiguous." (Kimenyi, 1974, p. 5)

Il refuse au négateur l'existence d'une quelconque structure profonde. Nier cette existence, revient à réfuter l'argument de l'existence du négateur en langue et affirmer par contre que la négation est un simple besoin de discours. Refuser au négateur l'état latent, c'est en même temps nier son mouvement, son psychomécanisme. Or, la négation est fondamentalement une opération de pensée, un procès psychique qui ne saurait être ramené à un simple besoin de discours. A. Kimenyi semble oublier que "l'expressivité de l'acte de langage est susceptible de faire varier considérablement (...) la signification que peuvent avoir dans *le discours* des vocables voués à l'expressivité." (G. Guillaume, 1973a, p. 148). Or, c'est ce qui se passe précisément pour la négation dans les exemples donnés ci-dessus. La signification du négateur s'altère pour servir à l'expressivité, sans pour autant que cela provienne de l'état de langue. L'ambiguïté - elle n'en est pas une, puisque nous saisissons le sens des phrases - relevée par Alexandre KIMENYI, se produit au niveau du discours et non au niveau de la langue, en puissance.

Dans (1979) "Double Negation and Negative Shift in Kinyarwanda", il se reprend et distingue quatre négateurs en kinyarwanda: nti- ; -ta-, -ii-, et nta, contrairement au premier article (1974), dans lequel il avait distingué trois négateurs.

Il définit la "Double Negation" comme la présence de deux négateurs dans une même phrase. Il restreint ce phénomène seulement aux deux négateurs nta et -ta- qui doivent, eux-mêmes, se suivre respectivement dans cet ordre, l'un en proposition principale, l'autre en subordonnée. Il engage en outre une discussion sur la nature de nta. Selon lui, c'est un négateur existentiel:

"If we accept "nta" as a non-existential marker, or "exclusive marker" as it has been right called by Meeussen and has been proposed in this paper, a lot of mysteries are solved. First we understand why nta and -ta- give a positive statement when they occur in the same sentence. A non-existential predicated to negative sentence would naturally produce a positive statement (...)" (Kimenyi, 1979, p.188)

Pour le cas de "Negative Shift" ou déplacement de la négation: le morphème négateur peut apparaître, soit sur le verbe auxilié, soit sur son auxiliaire - celui-ci précède toujours l'auxilié en kinyarwanda - sans pour autant changer le sens de

la phrase. L'auxiliaire prend toujours le négateur qui s'applique en proposition principale, l'auxilié prend celui qui s'applique en subordonnée.

Exemples:(1)

-ábáana nti - bá - záá - ba bâ - som - a
/enfants nég-ils- fut. -aux. ils-lire-asp.
ibitabo.

les livres/

-ábáana ba- zaa - ba ba -da - sóm- a ibitabo
/enfants ils-fut-aux ils-nég-lire-asp livres/

"Les enfants ne seront pas en train de lire
des livres."

De là surgit alors la question de savoir le statut des verbes auxiliaires, puisqu'on constate qu'ils se comportent comme les verbes en proposition principale. D'après cette observation, Kimenyi tire cette conclusion:

- L'auxiliaire n'a pas de signification sémantique, mais il apporte une information grammaticale, aspectuelle ou temporelle.

Il constate en outre que les verbes qui ont des auxiliaires, sont réellement subordonnés parce qu'ils prennent la marque négative des subordonnés:

"(...) the negative marker is realized as nti- in main clauses and -ta- in subordinate clauses. We notice in fact that when it is embedded, the negative marker nti- becomes -ta-."

(Kimenyi, 1979, p.190)

Les remarques de Kimenyi sur la nature des morphèmes négateurs sont judicieuses et permettent d'entrevoir une structure profonde sous les faits de surface. Il ne donne pas cependant une solution complète au phénomène de la négation bien que la structure profonde soit à peine frôlée.

Nous venons de passer en revue les divers travaux sur le problème de la négation. Ils rapportent tous, et ce n'est pas négligeable, les faits directement observables: ceux du discours.

0.1.3. Circonscription du champ de recherche

Nous ne voulons pas imposer au sujet des limites autres que celles définies par le titre du sujet. Notre travail se veut une analyse du phénomène de la négation, de sa réalisation en discours - état effectif - à partir de la langue - état puissanciel. Nous étudierons le mécanisme construit de la négation que possède la pensée pour opérer une saisie d'elle-même.

L'étude du procès de négation dans sa partie formelle, ne nous induit pas à la connaissance de la pensée, mais à une connaissance des moyens que la pensée met en oeuvre pour exprimer ce qui se produit en elle. Il s'agira de reconstruire le psychomécanisme tel qu'il existe au fond de la pensée, restituer le système construit, intégré

dans le grand système de la langue. Cette démarche permettra de se représenter le phénomène entier de la négation sous l'aspect premier de son développement et à en faire l'analyse ainsi que le fait la pensée elle-même.

Comme tout être de langue, le phénomène de la négation se développe longitudinalement et s'analyse en saisies par des coupes transversales. Nous le représenterons par une ligne vectrice qui en dessine le développement, et la saisie analytique de ce développement sera obtenue par le travers de la ligne vectrice représentative, des coupes transversales suspensives.

Nous aurons préalablement engagé notre recherche sur le concept de la négation et le résultat nous permettra d'envisager ad rem le phénomène dans l'abstrait. Après la reconstruction du psychosystème, nous examinerons les faits de surface. Nous nous attacherons notamment, après identification, sur la nature et le statut segmental, suprasegmental et syntaxique du signe de la négation en discours. Nous montrerons d'une part le signifié de la négation et sa structure nécessairement psychique, d'autre part, nous analyserons le choix du signifiant chargé d'exprimer le signifié, choix dont le rôle est de saisir et de véhiculer le signifié préalablement construit en pensée.

Nous distinguerons les effets de ce signifiant au niveau de la phrase et au niveau de ses constituants. Nous aurons respectivement la négation nexale et la négation partielle (Jespersen, 1971) ou, dans les termes de Tesnière (1976), négation connexionnelle et négation nucléaire. En phrase, nous examinerons la construction syntaxique de la négation ainsi que ses divers effets de sens; au niveau du mot, les influences segmentales et suprasegmentales. Et enfin, mais c'est ici une question de stylistique, la marque de la négation est présente et la phrase s'entend sémantiquement positive; ou encore, elle est absente et la phrase, sous les effets du discours, s'entend négative. C'est le cas des antinomies. Avant cela, nous aurons analysé les interrogatives et ensuite les exclamatives dont la modalité phrastique est semblable à celle des énonciatives négatives.

Voilà délimité notre domaine de recherche. Nous éviterons le plus possible - notre connaissance de la langue y aidant - de ramener au kinyarwanda, les schémas que nous possédons des autres langues. Mais cela ne nous empêchera pas de chercher la réalité du kinyarwanda par la méthode de comparaison et de contraste avec ces langues et en conséquence, tirer des conclusions qui s'imposent. En mettant à l'épreuve la méthode d'analyse psychosystématique, nous sommes conscient qu'elle nous permettra de cer-

ner la réalité du phénomène de la négation. Notre apport à la linguistique descriptive du kinyarwanda sera d'éclairer cette zone d'ombre qui n'a pas été exploitée à fond par les travaux antérieurs.

0.2. Généralités

" Chaque langue forme un système où tout se tient et a un plan d'une merveilleuse rigueur."

Antoine MEILLET (1)

L'analyse du phénomène de la négation en tant qu'être de langue systématisé, nous induit à définir, de prime abord, le grand système intégrant de langue, pour pouvoir ensuite déterminer le système intégré de la négation ainsi que ses rapports intrinsèques et extrinsèques avec d'autres systèmes intégrés.

0.2.1. Le système de la langue

Un système se définit comme un ensemble cohérent, opérant organiquement en circuit fermé. Tout ensemble étant régi par le caractère d'être unitaire, aussi tout système est-il l'unité d'une pluralité de faits organisés, un tout construit, pluriel par positions incluses.

(1) Cité par G. GUILLAUME, 1969, p. 222

Toute langue est un entier systématisé englobant l'étendue entière du pensable, composé de systèmes partiels se rapportant chacun à une partie définie du pensable. Ces systèmes partiels ont une propension naturelle à s'individualiser et à constituer des entiers faisant partie intégrante de l'entier total, la langue. Leur nature comme entiers dans l'entier intégrant, forme un tout agencé rigoureusement et s'ils tendent à s'individualiser, ils maintiennent entre eux une liaison lâche, de caractère continue, permettant de passer presque insensiblement de l'un à l'autre. Dans sa structure interne, fortement itérative, la langue tend à distribuer le système intégrant qu'elle constitue entre plusieurs systèmes intégrés, formant chacun, dans le tout contenant, un entier distinct, cependant qu'en même temps, elle obéit à un mobile contraire de séparer le moins les systèmes intégrés. La langue répond ainsi à la qualité d'un tout rigoureusement construit, nonobstant les deux tendances antagonistes: celle de l'individuation de chacun des systèmes intégrés et celle de l'interaction entre tous ces systèmes intégrés.

Selon Gustave Guillaume, la langue est donc "un assemblage systématisé de systèmes contenantants (...) s'emboîtant les uns dans les autres, inscrits chacun dans un plus étendu, le plus étendu de tous étant celui de l'assemblage qu'en fait la langue, différents entre eux sous toutes sortes de

rappports, sauf celui de leur forme commune de contenant, laquelle se répète identique et en réalité invariante du plus étendu au moins étendu."(1969, p. 223). La langue, contenant universel, assemble et coordonne les différentes positions intérieures ou systèmes intégrés plus ou moins matériels ou formels. La successivité de ces positions intérieures suit le mouvement de la matière à la forme, étant entendu que tout être de langue résulte d'une double genèse: une genèse matérielle qui en détermine l'être en particulier (i.e. la signification) et une genèse formelle qui en détermine l'être en général (i.e. la partie du discours: substantif, verbe ou adverbe etc...).

Dès qu'il y a ontogénèse(1) de l'être de langue, les deux genèses se superposent. Il nous est tout à fait impossible d'évoquer un mot, par exemple, qui ne serait que mot, qui ne serait pas en même temps une quelconque partie du discours. Tout système de langue s'organise donc en fonction de deux variables: la matière et la forme

$$M + F = 1$$

Partant du postulat de Gustave Guillaume (1969, p.242) que "ce n'est pas le signe qui appelle l'idée, mais l'idée qui appelle le signe", nous soutenons que la genèse de tout être de langue suit aussi le mouvement

(1) Etape précoce de l'acte de langage, constructrice du mot

de la matière à la forme.

Soit vectoriellement:



Fig. 10

Ceci rejoint la théorie de la successivité des positions intérieures (ou systèmes intégrés) au grand système de langue, que nous avons exposée précédemment. En effet, cette successivité suit le même cinétisme de la matière à la forme. Lorsque la matière est maximale, la forme tend vers 0, constituant ainsi un système à contenu substantiel; la matière est minimale, le système est à contenu formel. La successivité se fait des systèmes à contenu substantiel aux systèmes à contenu purement formel.

0.2.2. Le système de la négation et les autres systèmes de langue

Comme tout système intégré, le système de la négation s'organise en fonction de deux variables: la matière et la forme. La matière en structure psychique détermine la forme au niveau de la structure de surface. Le choix de la particule négative au niveau de l'ontogénie et l'emploi qui en est fait en discours sont conditionnés par la struc-

ture profonde.

Le système de la négation en langue s'individue par son caractère intrinsèque: le refus de l'existant. Il apporte, par mouvement d'éloignement, l'inexistant à partir de l'existant. Il refuse l'existence à la matière, dans l'interaction avec les autres systèmes intégrés à contenu substantiel. La négation influe donc sur les systèmes qui contiennent une matière comme celui des parties du discours, lui même attaché à celui du mot. L'action que la négation exerce sur les systèmes intégrés, détermine la forme du négateur et simultanément, les systèmes intégrés déterminent, eux aussi, par loi de l'interaction, en partie, la nature de la particule négative. Ainsi pouvons-nous distinguer, en discours, selon les langues, une négation immanente, une négation transcendante et même une négation bi-transcendante - le cas du français - différentes, simplement parce que la force de ces négations est inégale; une négation pour le verbe, une autre pour le substantif - le cas du kinyarwanda - différentes parce que elles opèrent dans différents systèmes. C'est le caractère extrinsèque de la négation.

La négation est un refus d'existence à la matière et de ce chef, une rupture du rapport incidenciel, selon lequel toute partie du discours se définit en fonction de la relation qu'elle entretient avec les autres parties du discours (Guillaume, 1969). Au lieu de définir les parties du dis-



cours par des concepts, tantôt logiques, tantôt sémantiques, tantôt syntaxiques, à la façon de la grammaire traditionnelle, Gustave Guillaume choisit de se confiner au simple rapport syntaxique, en mettant au point la théorie de l'incidence. Selon cette théorie, le rapport incidenciel suppose toujours un apport de matière et un support.

Soit résultativement:

$$\frac{\text{apport}}{\text{support}}: \text{rapport}$$

L'incidence est une référence d'un apport de signification à son support plus ou moins formel. Chaque partie du discours se définit relativement aux variations des deux constantes. Nous disons qu'il y a incidence interne lorsque la matière ne peut se référer qu'à des supports pris dans le champ de ce qu'il signifie. Le mot "umuntu" est un substantif, du fait qu'il ne peut être dit que d'êtres satisfaisant aux conditions que l'énoncé implique. L'incidence du substantif ne sort pas de la signification générale du mot, elle est interne. L'apport matériel est égal à son support formel. Aussi celui-ci se trouve-t-il à l'intérieur du substantif. Dès qu'il y a rupture d'incidence, le support formel tombe,


Exemple:



"homme"
 Aug.-classif.-sémantème
 ntaá  "je n'ai vu personne"

Nous remarquons une chute de l'augment, support formel du substantif. Il y a rupture d'incidence du sémantème à son support, qui ne peut être que formel puisque le sémantème se suffit lui-même en matière. La chute de l'augment signifie le refus d'extensité, d'assise formelle à la notion niée.

Le verbe peut être déferé par incidence à des supports dont rien, théoriquement, ne limite à la diversité, de même que l'adjectif peut se dire de différentes sortes d'êtres sans distinction de catégories. Ainsi donc, l'apport de matière est supérieur au support formel. Aussi bien que pour l'adverbe, il y a pour le verbe et l'adjectif une incidence externe. Le verbe se rapporte au sujet (ou à la personne), l'adjectif au substantif, l'adverbe au verbe ou à l'adjectif.

Exemple





Le procès de négation consiste à briser ces incidences:

le verbe à son sujet (ou à la personne), l'adjectif

à son support, l'adverbe au verbe ou à l'adjectif.

Le refus d'extensité, d'assise formelle à la notion niée.

CHAPITRE 1. LE CONCEPT DE NEGATION

1.1. La signification de la négation

1.1.1. Définition logique

On distingue, en logique, les termes "contraires" et les termes "contradictaires". Les termes "contraires" comme "igishyúushye", "chaud" et "igikóonje", "froid" qui possèdent "tiède". Soit les tripartitions (1) :

- A. Igishyúushye "chaud"
- B. Akazuyázi "tiède" (ni chaud, ni froid)
- C. Igikóonje "froid"

- A' Igishyúushye "chaud"
- B'. Ikidáshyuúshyé "non chaud"
- C'. Igikóonje "froid"

- A". Igishyúushye "chaud"
- B". Ikidákeonjé "non froid"
- C". Igikóonje "froid"

Les tripartitions nous montrent que les termes B, B' et B" sont plus ou moins équivalents. A est contraire à C et inversement. $A = A' = A''$; $C = C' = C''$. Ainsi donc la paire A et C possède trois moyens termes.

Les termes contradictoires, eux, n'admettent pas de moyen terme: les termes comme "igishyúushye", "chaud" et "ikidáshyuúshyé", "non chaud" sont contradictoires.

1. Nous empruntons à Otto JESPERSEN (1971, p. 460) la méthode d'analyse logique.

Soit les paires:

- | | |
|-------------------|-------------|
| A. Igishyúushye | "chaud" |
| B. Ikidáshyuúshyé | "non-chaud" |
| A'. Igikóonje | "froid" |
| B! Ikidákoónjé | "non-froid" |

A est contradictoire à B; A' contradictoire à B',
il n'y a pas, pour les deux paires, de moyen terme.

On remarque, pour l'expression
du terme contradictoire, le recours à un élément
négatif. Pour le cas que nous venons de citer,
/-ta-/ (qui subit une dissimilation consonnantique)
intervient. Aussi un terme contradictoire peut-il
servir de moyen terme à deux termes contraires.
On emploie par contre, très souvent, des mots dont
les racines sont différentes pour les termes con-
traires. On a ainsi des paires: "kwiirabura", "noircir"
et "kwoéra", "blanchir"; "gukúunda", "aimer" et "kwaánga",
"haïr"; "Gatoóya", "(Monsieur) Petit" et "Gakúru",
"(Monsieur) Grand" etc. Deux termes contradictoires,
selon O. Jespersen, "englobent tout ce qui existe et
excluent tout moyen terme", tandis que deux termes
contraires "ont un ou plusieurs moyens termes" (1971, p.459).

Dans le même ordre d'idée, en
opposant les modalités phrastiques, à ne pas intégrer
cependant dans l'ordre de la grammaire, mais à ranger
surtout dans l'ordre de la logique, on peut dire que
les deux énoncés:

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| A. Uríiya mukoóbwa aránkuunda | "Cette fille-là m'aime" |
| B. Uríiya mukoóbwa ntankúunda | "Cette fille-là ne m'aime pas" |

sont contraires et non contradictoires puisqu'il

existe un terme intermédiaire pour exprimer le doute:

- Uríiya mukoóbwa ashobora kubá ankuúnda
"Il est possible que cette fille-là m'aime"
ou encore
- Uríiya mukoóbwa ashobora kubá atáankúnda
"Il est possible que cette fille-là ne m'aime pas"

Ainsi on décle de nouveau une tripartition :

- A. Uríiya mukoóbwa aráankuunda
- B. Uríiya mukoóbwa ashobora kubá ankuúnda
- C. Uríiya mukoóbwa ntáankúnda

Elle se répartit de façon suivante :

- A. Positif
- B. Incertain
- C. Négatif

A et C sont des modalités phrastiques thétiques, des absolus qui relèvent du certain, par opposition à B modalité phrastique hypothétique, i.e. relevant de l'incertain. On peut dire, par le même fait, que B est le correspondant négatif des deux pôles A et C, positifs selon la distinction thèse/hypothèse, +/- :

- A = Ni kokó aráankuunda :
"C'est vrai, elle m'aime "
- B = Ni kokó ntáankúnda :
"C'est vrai, elle ne m'aime pas"

$$A = C \quad ; \quad A = \bar{B} \quad \text{et} \quad C = \bar{B}$$

L'analyse logique qui donne les termes A et C comme contraires et non contradictoires peut nous surprendre :

- A. Uríiya mukoóbwa aránkuunda
- C. Uríiya mukoóbwa ntaánkúunda

Nous savons, en effet, que le terme **contradictoire** recourt, en langues, à un élément négatif nti pour le cas ci-dessus. Cela ne veut pas moins dire que les termes : "gukúunda" "aimer" et "kudákuúnda" "ne pas aimer" sont contradictoires. Ils n'admettent pas de moyen terme. Soit les tripartitions :

- A. Gukúunda "aimer"
- B. Kudákuúnda "ne pas aimer"
- C. Kwáanga "haïr"

- A'. Gukúunda "aimer"
- B'. Kutáanga "ne pas haïr"
- C'. Kwáanga "haïr"

Force est de constater le rapprochement sémique du terme B au pôle C par opposition au pôle A, celui du terme B' au pôle A' par opposition au pôle C'. Ainsi donc, dans certains cas, un moyen terme peut rendre un terme absolu. Le terme B peut rendre le terme C et le terme B' rendre le terme A'. Evidemment, cela ne va pas sans coloration émotionnelle. Un exemple de litotes nous illustre le cas :

- Naánjye sinkwáanga = ndagúkuunda cyaane
"Moi-même je ne te hais pas" = "Je t'aime beaucoup"
- Naánjye simukúunda = ndamwáanga cyaane
"Moi-même je ne l'aime pas" = "Je le hais beaucoup"

La fameuse réponse de Chimène à Rodrigue: "Vas je ne te hais point" (Le Cid).

La tripartition que nous avons introduite nous permet de comprendre dans une certaine mesure, les caractéristiques des phrases interrogatives. Une interrogation témoigne de

l'existence d'une incertitude, avec un appel à l'interlocuteur lui demandant de dissiper le doute. Il est donc souvent sans importance que l'interrogative ait une forme positive ou négative :

Exemple:

Ntuúzá kunsuura sé ? = Uraaza kunsuura se?
"Ne viens-tu pas me visiter ?" =
"Viens-tu me visiter ?"

Les deux énoncés sont équivalents. Nous verrons plus loin avec l'analyse des antinomies que l'expressivité est capable de faire vicer le sens d'une phrase à son contraire ou d'une interrogative à une exclamative.

En langues, la présence d'un élément négatif transforme un élément en celui qui lui est contradictoire, or qu'en mathématiques le signe de la négation apposé à un chiffre, ne désigne pas tout ce qui lui est différent, mais un point en deça de 0, équidistant à ce chiffre. En représentation figurée:



Fig. 11

Le signe de la négation est apposé aux chiffres inférieurs à 0, ceux supérieurs à 0 ne sont pas marqués (le signe + (positif) est facultatif). Les termes qui se trouvent entre 2 et -2 ne sont pas tous négatifs. Les moyens termes inférieurs à 0 sont investis du signe négatif, les autres sont positifs.

Par contre, dans les langues, le signe négatif intervient à partir du moyen terme au pôle opposé au terme de départ. Ainsi donc par rapport à un pôle, tout est négatif à partir du terme intermédiaire. Soit une tripartition universelle au hasard:

A. BON + A'. BON
B. PAS BON ± B'. PAS MAUVAIS
C. MAUVAIS - C'. MAUVAIS

Les termes B et C s'opposent à A, les termes A' et B' s'opposent à C'. B et B' servent de moyens termes à la paire A = A' et C = C'. Sémiquement B se rapproche de C par opposition au terme A, B' se rapproche de A' par opposition au terme C :

- Tout ce qui est mauvais est inclus, de nature, dans tout ce qui n'est pas bon (C c B), cependant tout ce qui n'est pas bon n'est pas (nécessairement) mauvais (B = B')

$C \subset B$ (ou $B \supset C$) ; $B = B'$

- Tout ce qui est bon est inclus, de nature, dans tout ce qui n'est pas mauvais (A' c B'), cependant tout ce qui n'est pas mauvais n'est pas (nécessairement) bon (B' = B).

$A' \subset B'$ (ou $B' \supset A'$) ; $B' = B$

Nous avons donc une relation :

$A = \overline{(B \supset C)}$ ou A = non B incluant C = A et rien que A

$C = \overline{(B' \supset A')}$ ou C = non B' incluant A' = C et rien que C

or $B = B'$, $A = A'$, $C = C'$

En représentation figurée :

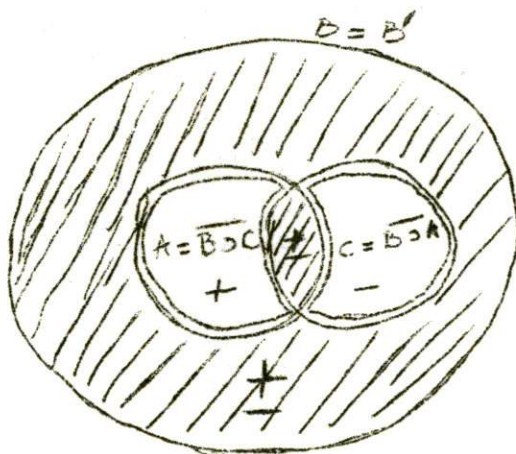


Fig. 12

A est exclusivement positif

C est exclusivement négatif

$B = B'$ inclut ce qui est négatif et ce qui est positif indistinctement.

Le contradictoire inclut les contraires.

L'analyse des tripartitions nous permet de lever les a priori notionnels que nous avons posés délibérément. Nous avons en effet pris le pôle A (BON) comme exclusivement positif et le pôle C (MAUVAIS) comme exclusivement négatif. Certes l'un s'oppose à l'autre, mais rien ne nous induit à choisir l'un ou l'autre comme négatif. En effet, ni l'un, ni l'autre ne porte aucun signe formel de négation. Ceci nous amène à considérer l'un et l'autre comme formellement positifs. Par rapport au terme positif "BON" le terme négatif est "PAS BON", par rapport au terme positif "MAUVAIS", le terme négatif est "PAS MAUVAIS". Ainsi donc, les termes contradictoires sont ceux qui sont négatifs, puisque ce sont ceux-là mêmes qui portent formellement le signe de la négation. Les termes contraires sont formellement positifs. Tout plaide à la retouche de la figure que nous avons dessinée ci-dessus (Fig. 12) :

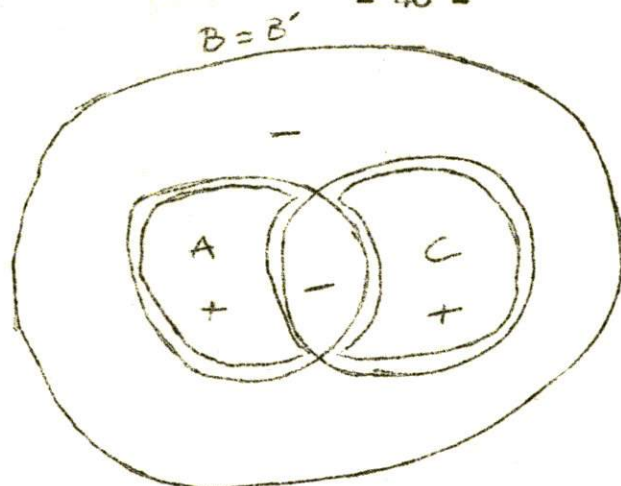


Fig. 13

A et C sont positifs malgré qu'ils restent contraires.

En mathématiques, comme en langues, est négatif tout ce qui porte un signe de négation. En langues, on dispose de plusieurs signes de négation, tandis qu'en mathématiques un seul signe suffit. Aussi avons-nous, en langues, des mots formellement positifs mais matériellement négatifs :

- Exemples : kwáanga "refuser"
 kureka "laisser"
 gusíga "laisser; abandonner"
 kuva "quitter"

Ces verbes peuvent servir de négateurs quand ils sont conjugués à l'impératif; ils expriment une défense :

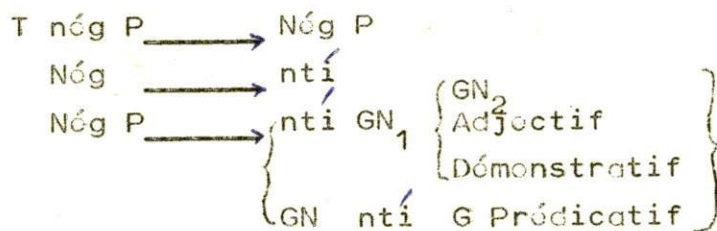
- Exemples :
 Reka se!
 Have se!
 Sigá ho!

Cela se dit pour exprimer une défense quelconque, sans que le sens initial intervienne. C'est signe de leur dématérialisation, car ils ne gardent, en fait, que l'unique statut de négateurs. D'où la difficulté manifeste que nous éprouvons à traduire ces mots en français. On peut traduire généralement par: "ne fais pas cela" ou "je t'empêche de faire cela".

1.1.2. Négation et origine de la négation en langues

Les grammaires génératives de la négation dans les langues bantu considèrent que "la phrase négative dérive de la phrase affirmative par addition du constituant négatif" (K. Mateene, 1969) (1). Les règles concernées sont formulées ainsi:

P -----> GN G.Préd.(2)



Si ces grammaires effectuent explicitement cette dérivation elles ne posent à aucun moment le problème du rapport entre le positif et le négatif; Linguistes et logiciens ont toujours défini la phrase négative par rapport à la phrase positive. Pour Tesnière (1959) "toute négation procède d'une affirmation (...) avant de nier le contenu d'une phrase, l'esprit doit d'abord l'affirmer afin de pouvoir ensuite le nier. Il y a donc un véritable décrochage. Quand je dis: "Alfred ne chante pas", je décroche ma pensée de la phrase "Alfred chante"."

La négation en tant que modalité d'assertion (Pottier, 1974, § 194) doit se définir en fonction d'autres modalités d'assertion :

1. Cité par J.G. KAMBA MUXENGA, 1981, p XVII.
2. La phrase comporte un groupe nominal suivi d'un groupe prédicatif.

l'interrogation et l'emphase(1). Il y a, en effet, comme une relation de cause à effet: l'interrogation nous met en présence de deux possibilités de réponse : la négation ou l'affirmation. En se reportant à B. POTTIER, nous avons en représentation figurée :

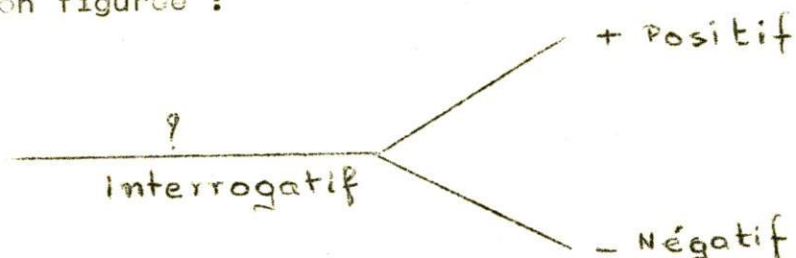


Fig. 14

L'on émet un doute dans l'interrogation. Les faits mis en doute peuvent être reconnus exacts, auquel cas la réponse les confirme, dans le cas contraire la réponse les infirme. Nous avons pour le premier cas une réponse positive et pour le second cas une réponse négative. Avec la question, dit J.P. SARTRE, "une certaine dose de négativité est introduite dans le monde: nous voyons le néant iriser le monde, chatoyer sur les choses" (1981,p.58).

On observera cependant que malgré cette relation, i.e. l'interrogation étant l'origine de la négation, celles-ci ne s'excluent pas (Tesnière, 1959), elles peuvent interférer. L'interrogation peut porter les marques de la négation, comme elle peut ne pas en porter. Cependant comme le montre la Fig. 14, l'interrogation et la négation ne sont pas sur un même plan. Seules la négation et l'affirmation s'opposent sur un même plan et ne peuvent pas interférer.

1. POTTIER semble dire que l'affirmation est une catégorie de l'emphase.

C'est l'un ou l'autre. "Positif" s'oppose à "négatif", le terme qui s'oppose à "interrogatif" n'est ni l'un, ni l'autre. Nous sommes astreint à choisir le terme de Tesnière (1959) "énonciatif".
Figurativement :

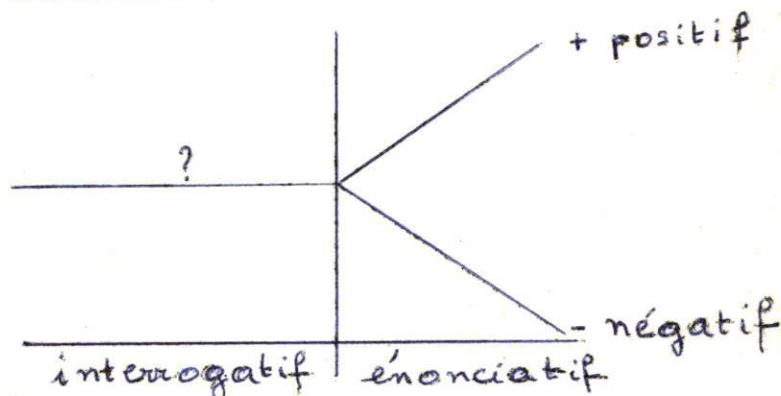


Fig. 15

L'énonciatif peut être négatif ou positif. Il n'est pas nécessaire, nous l'avons vu précédemment, que l'interrogatif ait une forme positive ou négative. Il est cependant fréquent que l'on choisisse telle ou telle forme pour suggérer une réponse. Un exemple du latin est très explicite: on emploie "-nd" lorsque on ne sait pas si la réponse sera oui ou non; "nonne" lorsqu'on attend une réponse affirmative; "num" pour une réponse négative (De GIVE, 1963, p. 171, § 341):

Exemples :

- (1) Estne frater tuus domi ?
"Ton frère est-il à la maison ?"
- (2) Canis nonne similis lupo ?
"Le chien ne ressemble-t-il pas au loup ?"
- (3) Num insanis ?
"Est-ce que tu deviens fou ?"

Il en est autrement pour le Rinyarwanda: l'emploi d'une particule négative dans l'interrogation avec une certaine dose d'emphase suggère une affirmation impérative :

Exemple :

Hanyuma sé ubwo ntujyá yo ?
"Est-ce que tu n'iras pas ?"
= Urajya yo byanze bikuunze
"Tu dois y aller"

L'absence de la particule négative, par contre, dans l'interrogation, signifierait, avec le même degré d'emphase, une défense :

Exemple :

Hanyuma sé ubwo urajyá yo ?
"Est-ce que tu iras?"
= Wiijyá yo
"N'y vas pas "

C'est ainsi que les interrogatives en arrivent à impliquer l'affirmation de leur contraire. Comme les exclamatives ont souvent pour origine des interrogatives, on peut comprendre pourquoi leur sens est souvent identique, qu'elles contiennent ou non une négation.

Il y a, en langues, des mots ou des morphèmes qui contiennent une puissance négative. Ce sont des marques de la négation. Dans deux mots négatifs, les valeurs négatives ne se renforcent pas, elles s'excluent (Tesnière, 1959)

Exemple :

Nta muuntu ntaboónyé:
"Il n'y a personne que je n'ai pas vu"
= Bóose nababóonye :
"J'ai vu tout le monde"

C'est ce qu'enseigne les grammaires traditionnelles "Deux négations dans une même proposition se détruisent et équivalent à une affirmation "
(De GIVE, 1963, p. 229, § 465). C'est dire que

lorsqu'il y a deux négations dans une même phrase, ces négations, au lieu de se renforcer l'une l'autre portent au contraire l'une sur l'autre, et ont pour effet de se détruire.

Si l'on suit cependant de près, cet enseignement de la grammaire classique, l'on remarque qu'il est un peu aberrant. Deux négations ne valent pas une affirmation, mais plus ou moins qu'une affirmation. Il est évident que l'affirmation qui résulte de la négation d'une négation est plus forte ou plus faible, selon le cas, qu'une affirmation pure et simple. Deux négations valent une affirmation renforcée ou une affirmation affaiblie :

1° cas : affirmation renforcée: Ntaa ko ntaa-
gize'

"J'ai fait de tout mon mieux"

2° cas : affirmation affaiblie:

Simpakána ko atiibá

"Je ne nie pas qu'il ne vole pas"

(i.e Je ne suis pas plus certain qu'il vole)

Ainsi donc, les deux négations ne s'annulent pas pour donner des équivalents purs et simples des formes affirmatives. Pour une affirmation affaiblie on peut expliquer, du point de vue psychologique, que le détour effectué par les deux négations qui s'annulent, laisse l'énergie mentale de l'auditeur et implique de la part du locuteur une certaine hésitation qui est totalement absente d'une simple affirmation.

Parfois même, lorsque deux ou plusieurs éléments négatifs s'appliquent à des mots différents, ils n'ont pas dans tous les cas le même effet et le résultat peut *très* bien être négatif :

Exemples:

(1) Udakóra ntakarye

"Celui qui ne travaille pas qu'il ne mange pas non plus"

(2) Ntiyabigira atyo, ntiyamenya ubwo bupfura (P. 4)

"Il ne peut pas agir ainsi, il ne connaît pas ce genre de noblesse"

La conception mathématique selon laquelle deux négations -quand l'une porte sur l'autre- s'annulent influe relativement sur les langues. Aussi, comme c'est le cas dans d'autres domaines de la grammaire, il arrive que le sens et l'expression grammaticale ne concordent pas. Ce qui est une négation du point de vue notionnel, se trouve souvent impliqué dans une phrase sans qu'elle contienne une véritable négation.

S

Si en mathématiques un seul signe suffit pour exprimer la négation, en langues, on dispose de plusieurs signes de négation. L'étude de la négation se base donc essentiellement sur l'étude de ces signes. Ceux-ci peuvent faire corps avec le mot qui exprime la notion niée (verbe) ou s'en séparer (substantif). Le signe de la négation diffère suivant le type de négation qu'on veut produire, cela est le fruit d'opérations psychiques sous-jacentes au phénomène de la négation en particulier, et au discours en général.

1.2. Le psychosystème de la négation

"-tout est cinétique en langue et en langage-"

G. Guillaume, Leçon du 11mars 1949

1.2.1. Le champ de négativité

Nous avons défini, selon la théorie de Gustave Guillaume, la négation comme un mouvement partant de l'existant vers l'inexistant (voir Fig.4), un mouvement sans retour possible du second terme sur le premier(voir Fig.7 et Fig.8), un mouvement unidirectionnel dont le rapport doit cependant être parcouru dans les deux sens, d'où une représentation additive qui ne ramène pas le second terme sur le premier(Fig.9), figurant l'entièreté du champ de négativité, qui s'analyse résultativement en une institution binaire.

En représentation figurée:

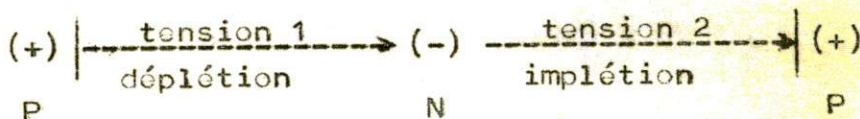


Fig. 16

Une extériorité d'avant, positive, et une extériorité d'après, elle aussi positive, encadrant l'entièreté du champ de négativité.

Le psychosystème de la négation, comme acte d'intellection, s'analyse en deux tensions inscrites en successivité, la seconde orientée au rebours de la première. La tension 1, mouvement de déplétion, a pour fonction de créer le vide, le moins, à partir du plein, le plus. Ce mouvement est à la fois éloignement du positif et approche du négatif, une direction vers la nullitude.

Soit en figure:

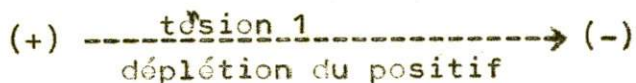


Fig.17

La tension 2, mouvement d'impléation du négatif, à l'inverse de la tension 1 antécédente, a pour fonction de remplir le vide obtenu à partir de la tension 1, en lui donnant une assise positive. La tension 2 est fondamentalement un procès d'éloignement du négatif par approche du positif de l'extériorité d'après, procès qui, se développant dans un champ de négativité, représente un plus de négativité, alors que P, dont il n'est que la replique formelle, est un plus de positivité. Soit en figure :

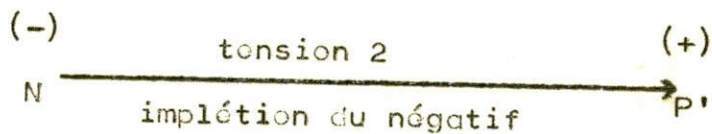


Fig. 18

Ainsi, les deux tensions 1 et 2, représentent-elles la genèse du champ de négativité. En représentation figurée (JOLY, 1981, p. 105):

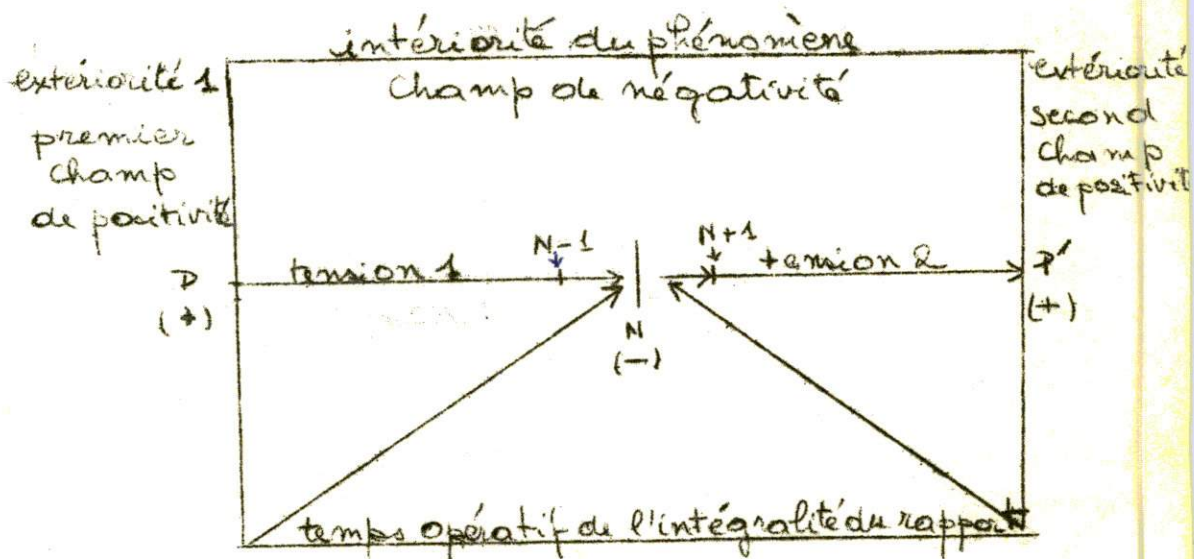


Fig. 19

N a deux faces: une face interne, $N - 1$, dernier instant de la tension 1 et une face externe $N + 1$, premier instant de la tension 2, N étant lui-même une limite, position théorique non effectivement occupable qui se définit par son appartenance aux deux champs qu'elle a pour fonction de séparer. On remarquera qu'aucun instant ne sépare $N - 1$ de $N + 1$.

1.2.2. Hypothèse et thèse de négation

La genèse du champ de négativité s'articule en deux tensions: la première passe d'un plus de positivité à un moins de positivité; la seconde d'un moins de négativité à un plus de négativité. Cette analyse fait apparaître que la tension 1 constitue ce qu'on pourrait appeler une hypothèse de négation et la tension 2, une thèse de négation, ces deux termes étant pris dans leur sens étymologique. En représentation figurée (JOLY, 1981, p 110):

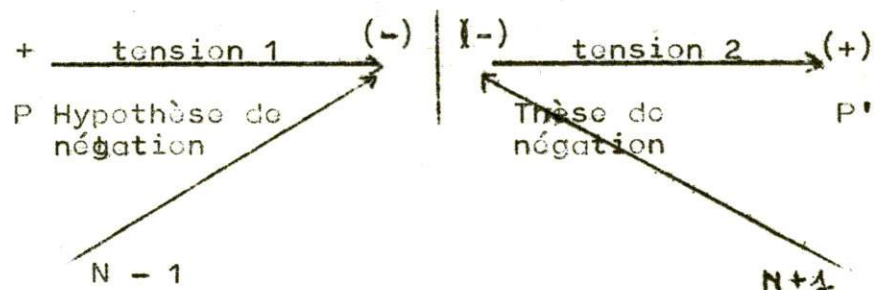


Fig. 20

L'hypothèse de la négation est le champ de ce qui se trouve avant ou "sous" la thèse. C'est la phase d'opérativité par laquelle la négation s'assie: on assiste à la déplétion du positif, extériorité d'avant. La thèse est la phase d'implétion du négatif: une fois instituée en pensée, la négation tend à se chercher une assise de plus en plus solide. Lorsque son mouvement déborde, il atteint le positif, extériorité d'après.

La tension 1 est, comme la tension 2, un lieu de variations i.e. un cinétisme. Elle s'inscrit entre un maximum d'hypothèse $P + 1$, séparateur du champ de positivité et du champ de négativité et un minimum d'hypothèse $N - 1$; $P + 1$ est la limite interne de P et $N - 1$ la limite externe de P' . Dans le temps opératif, genèse de la négation, $P + 1$ et $N - 1$ n'occupent pas un même instant de saisie. Soit en figure :

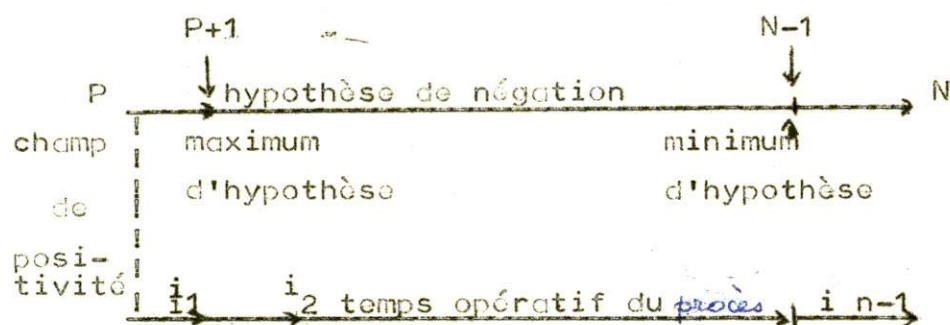


Fig. 21

$P + 1$, premier instant ($= i_1$) de la déplétion du positif, en limite interne de l'hypothèse de négation correspond au maximum de celle-ci. Le champ de positivité est à peine déserté, cependant le mouvement de négativité s'engage. Le dernier instant i_{n-1} de la déplétion, correspond à un minimum d'hypothèse de la négation. C'est le moment où la négation, en construction d'elle-même devient pleinement négative. L'hypothèse se verse alors en thèse.

La thèse de négation s'inscrit entre un minimum de thèse ($N + 1$) qui vient à peine de désarter le minimum d'hypothèse ($N - 1$), et un maximum de thèse où la négation forte d'elle-même, frise l'extériorité d'après, positive. D'un côté la négation est minimalement posée, de l'autre elle l'est maximalement. Cette tension crée indiscutablement des difficultés de représentation, car son objet est de remplir le vide précédemment réalisé. C'est donc une phase d'implétion qui succède à la phase de déplétion de la tension A. Soit en figure:



Fig. 22

La tension 1 et la tension 2 en figuration :

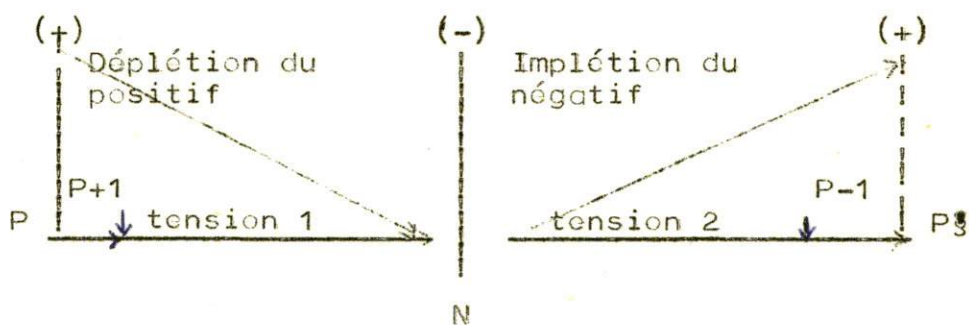


Fig. 23

Le "+" décroît vers le "-", le "-" croit vers le "+".

1,2,3. La particularité du kinyarwanda

Si les langues indo-européennes ont toutes commencées par construire la tension 1, les langues bantu en général effectuent la négation en tension 2. D'où la suffisance d'une seule particule négative en phrase, pour réaliser pleinement la négation. Elle est donc toujours vue dans sa phase d'implétion, transcendance du mouvement de négativation. Cela ne veut pas moins dire que la négation dans les langues bantu se construit en deux tensions.

Dans les langues indo-européennes, l'hypothèse de la négation s'exprime par une particule que l'on fait remonter à l'indo-européen **ne* (A. Meillet et J. Vendryes, 1966, §878, p.601)(1). Cette négation est appelée immanente. En effet le signifié ne franchit pas le seuil centrique N et se maintient dans la déplétion du positif, immanence du demi rapport $P \text{-----} \rightarrow N$, première tension du psychosystème. Par opposition à cette négation immanente, celle qui franchit la phase de déplétion du positif pour évoluer dans la phase d'implétion du négatif, seconde tension du psychomécanisme de la négation, est appelée transcendante. En français, par exemple ce sera la particule "pas". Pour les langues bantu

(1) Elle s'est conservée en sanskrit (na), en slave(ne), en baltique(ne).

il n'y a pas de marque pour la négation immanente, il en existe seulement pour la négation transcendante. C'est dire que, chaque fois que la négation est exprimée, elle a franchi la tension 1 pour être pleinement opérante dans la tension 2.

Exemples

kiha	<u>si</u> ngomba	"je ne veux pas"
kirundi	<u>ntu</u> úraabe	"ne regarde pas"
kinyarwanda	<u>si</u> inkóra	"je ne travaille pas"
shona	munhu <u>ha</u> ari mubiki	"l'homme n'est pas petit"
swahili	<u>si</u> na kitu	"je n'ai rien"

La forme verbale négative porte elle-même la négation; celle-ci est donc flexionnelle, à l'inverse des langues indo-européennes qui n'ont pas de conjugaison négative et recourent à l'adjonction d'un adverbe négatif à la forme verbale négative: "nie"; "ma"; "not"; "niet"; "nicht"; "ne...pas" etc. En kinyarwanda, on distingue pour la première personne, le morphème négateur /si-/, et /nt(i)-/ pour les autres personnes, ceci à tous les modes sauf l'impératif négatif qui dispose de l'unique négateur /-ii-/ à toutes les personnes excepté la première, inexistante;

Exemples

<u>s</u> ingeénda	"je ne pars pas"
<u>ntu</u> ugeénda	"tu ne pars pas"
<u>nta</u> ageénda	"il ne part pas"
<u>ntit</u> ugeénda	"nous ne partons "
<u>ntim</u> ugeénda	"vous ne partez pas"
<u>ntib</u> ageénda	"ils ne partent pas"

Et pour l'impératif négatif:

<u>wi</u> igeénda	"ne pars pas"
<u>yi</u> igeénda	"qu'il ne parte pas"
<u>twi</u> igeénda	"ne partons pas"
<u>mwi</u> igeénda	"ne partez pas"
<u>bi</u> igeénda	"qu'ils ne partent pas"

La flexion se fait suivant ce schéma:

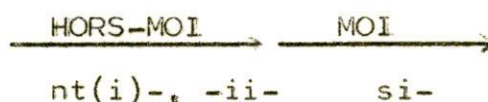


Fig. 24

Cela vaut uniquement pour les phrases en proposition libre. En proposition subordonnée, on emploie uniquement le négateur /-ta-/ postinitial.

Exemples:

- Sinaagera dho aari ataanyica (R.2)
"Je ne pourrais arriver jusqu'où il est de peur qu'il ne me tue"
- Kó tutabaána tukaba tútagéndérana, nzaabona umugeni wé nté?(R.3)
"Comme nous ne nous connaissons pas, et que nous ne nous fréquentons pas, comment aurai-je sa fille?"

La subduction syntaxique influe donc largement sur les langues.

La modalité syntaxique détermine la nature et la position du négateur. En effet, il apparaît en préinitiale en proposition principale, et dans ce cas, ce sont les négateurs γ si- \uparrow ou \uparrow nt(i) \uparrow , ou il apparaît en postinitiale en proposition subordonnée, auquel cas, c'est le négateur /-ta-/ seul qui intervient. A noter que pour les phrases impératives on peut avoir, soit le négateur γ -ii- \uparrow , soit le négateur \uparrow -ta- \uparrow , celui-ci pour une défense faible, celui-là pour une défense forte:

Exemples

+ Wiikórá	"Ne travaille pas"(immédiat)
/u-ii- ϕ -kór-a/	
- Utáakera	"Ne travaille pas"(conditionnel)
/u-ta-aa-kór-a/	

Les deux défenses n'ont pas la même force. La première donne l'ordre au concerné de cesser le travail inconditionnellement, tandis que la seconde lui intime l'ordre de ne pas commencer. Il faut remarquer en outre, que celle-ci a pour formatif, le morphème /-aa-/ du conditionnel, alors que la première a pour formatif le morphème /- ϕ -/ du présent immédiat. Le conditionnel appartient au supposé, de même, quand l'impératif emploie son formatif, il est non-actuel.

Mis à part le cas de l'impératif négatif, nous avons sémiologiquement en représentation

figurée:

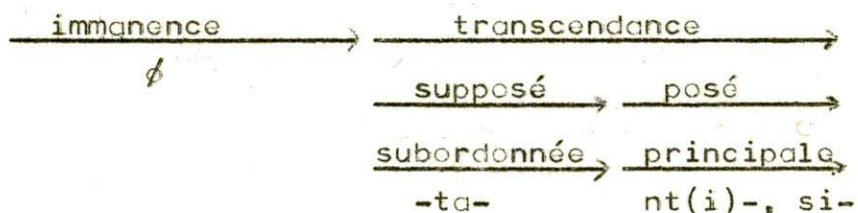


Fig. 25

Non que l'impératif négatif refuse de se ramener à ce schéma, mais qu'il est facilement réductible à l'opposition actuel/non-actuel. Ainsi donc, le négateur /-ii-/ exprime une défense actuelle, tandis que le négateur /-ta-/ exprime une défense non-actuelle.

Cette distinction actuel/non-actuel, se laisse ramener, autant que la première principale/subordonnée, à l'opposition thèse/hypothèse. La proposition subordonnée, qui est une sous-phrase, est en effet une hypothèse de la principale. Nous réduisons cette distinction à l'opposition plus générale, posé/supposé. Ainsi, notre figure(Fig.25) n'en est pas modifiée:

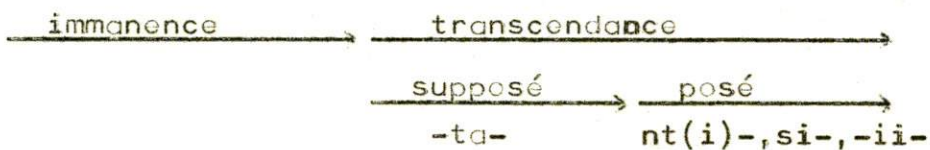


Fig. 26

L'opposition posé/supposé, entraîne avec elle -nous venons de le voir- des consé-

quences sémantiques, morphologiques et syntaxiques qui se retrouvent en dehors du domaine bantu. En yuchi par exemple, une langue amérindienne parlée dans l'Oklahoma, Benveniste (cité par A.JOLY, 1981, p.135) relève les faits suivants: le yuchi dispose de deux négations, "na" et "ha", dont on déclare qu'elles sont synonymes et interchangeables. Benveniste montre qu'il n'en est rien: selon lui, "quand il y a deux négations(...), elles ne coïncident pas dans leur fonction"(1950, p.100). "Na" est une négation absolue, qui sert (sic) à l'énonciation d'un fait posé en proposition libre, tandis que "ha" est une négation conditionnée et modale utilisée dans l'énonciation d'un fait supposé ou situé dans la dépendance d'une autre proposition. C'est, mutatis mutandis, le même mécanisme qu'on voit opérer dans la négation des langues bantu en général et du kinyarwanda en particulier, dont la négation s'effectue toujours en transcendance. En effet, on trouve, en proposition principale, les négateurs si-, nt(i)-, ou -ii-, qui rendent une négation "absolue" d'un fait posé, et en subordonnée, l'unique négateur -ta- qui rend une négation "conditionnée et modale" d'un fait supposé.

En cas de renforcement de la négation, le kinyarwanda fait appel à des adverbes modaux, substantifs ^{pronoms} ou adjectifs au départ, qui les uns et les autres ont un caractère commun de singularisation, de petitesse, d'insignifiance, ou de non-

valeur:

ukuúndi	"une autre façon"
ubusá	"un rien"
-ke	"peu"
-to	"petit"

A ces substantifs, ou adjectifs (sauf pour le pronom "ukuúndi"), on appose la particule "na", conjonction qui, dans sa fonction de vecteur incidenciel, porte la "contagion" ou "la puissance d'irradiation" de la négation obtenue par le négateur initial - tout mot, selon Brunot et Bruneau, qui se trouve en rapport avec la négation prend une valeur négative (1)-à ces adverbes. Il se produit comme une dématérialisation qui se manifeste par le fait qu'ils vont tendre à ne plus être sentis comme des termes positifs évoquant des choses petites, mais bel et bien du négatif, leur sens premier est perdu :

- Exemples : (1) Sinzóongem kubitekereza ukuúndi
"Je n'y penserai plus"
- (2) Ibyo simbishaáka na gáto
"Je ne veux plus de ça"

Pour l'exemple (1), le renfort modal "ukuúndi" subit la contagion de la négation sans l'intermédiaire d'un quelconque vecteur d'incidence. Cependant il peut permuter avec "na gáto", "na búsa", "na búke" ou "na gáke" etc. sans que le sens de la phrase en soit modifié - signe manifeste de leur dématérialisation. Ils tendent à avoir le statut de négateurs. Ces renforts modaux de la négation en kinyarwanda apportent une nouvelle construction du mouvement de négativation.

1. Cité par A. JOLY, op. cit. p. 140

L'immanence, toujours non exprimée, et la transcendance constituent un opérateur de structure fondamental:

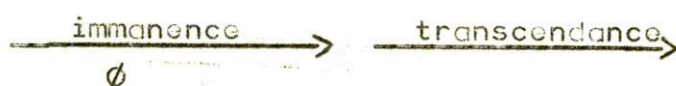


Fig. 28

Le principe d'itérativité nous induit à représenter le phénomène comme suit :

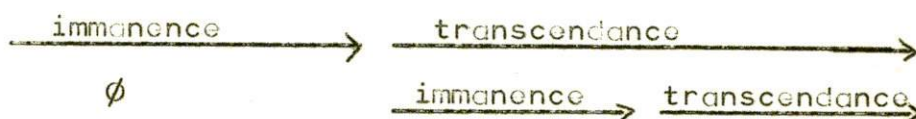


Fig. 29

C'est dire en discours:

Exemples:

(2) Sinoongéra kunywá inzógá

"Je ne recommence pas à prendre de la boisson"

(2) Sinoongéra kunywá inzógá na gáto

"Je ne recommence plus à prendre de la boisson"

Pour le premier exemple, la négation est pleinement réalisée par le morphème de négation "si-", elle est donc transcendante. Pour le second exemple, le mouvement de négativation déborde la transcendance, la négation est plus forte que la première. En théorie, le premier exemple constitue l'immanence de la

transcendance, c'est donc elle-même la transcendance du cinétisme, tandis que le second exemple constitue la transcendance de la transcendance ou bi-transcendance du cinétisme, prolongement à la négation transcendantale. Il s'agit, une fois le système construit et investi de signifiants, de déborder le mouvement complet de la négation. La bi-transcendance ne peut se situer que dans l'extériorité d'après du mouvement. Résultatativement:



Fig. 29

C'est dans l'aire de la bi-transcendance que se trouvent les renforts modaux de la négation. Sans négation antécédente, ils sont positifs.

Cette analyse nous permet de constituer une vue globale de toutes les figures que nous avons construites, qui figurerait l'entier du psychomécanisme de la négation en Rinyarwanda :

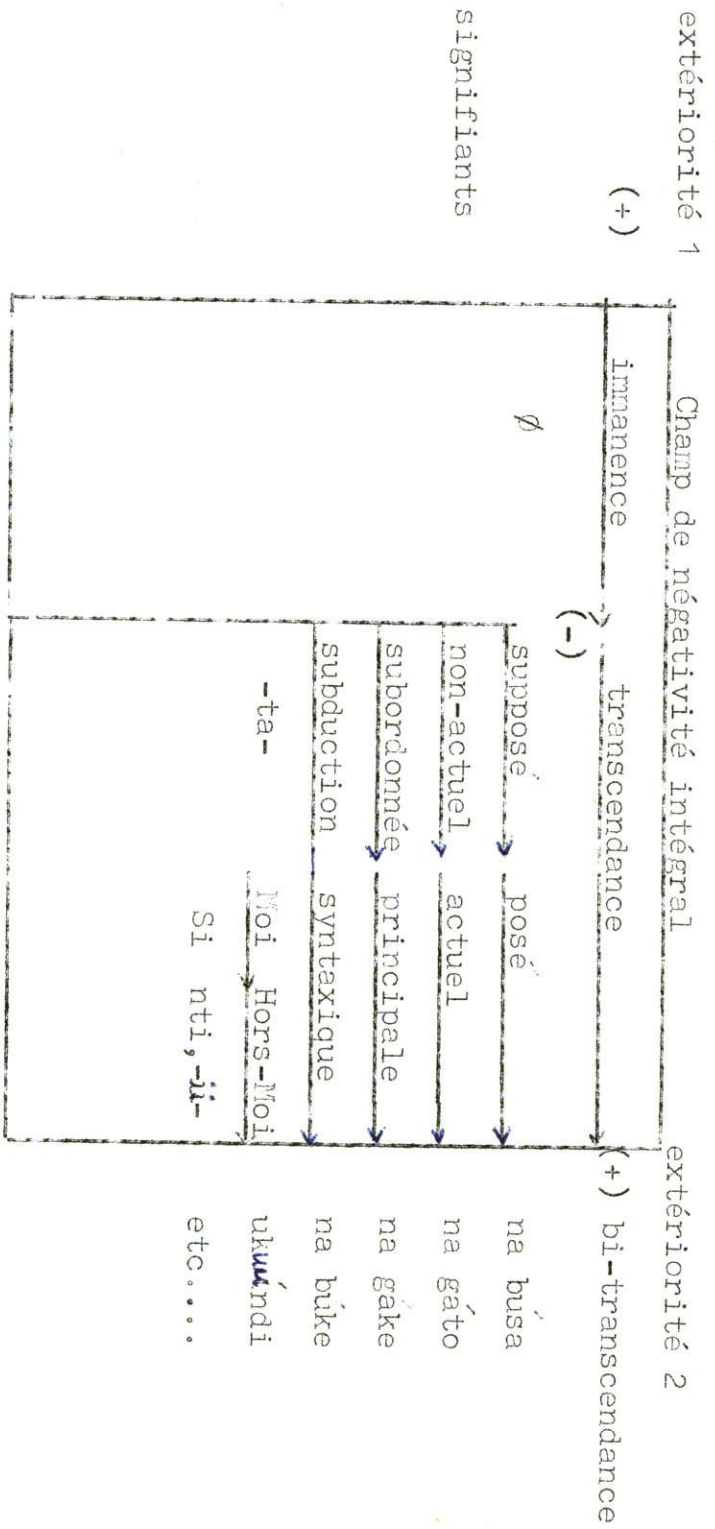


Fig. 30

CHAPITRE 2. LES NEGATEURS

"L'abstrait est un, le concret multiple."

G. Guillaume, 1970, p.13

2.1. Identification des négateurs

CORPUS

1. Ntaa rugamba ruburá intwáari. (Kagame)
"Aucune bataille ne manque de héros"
2. Si nnye ukwíisho, wiishwe ná só. (Rwishyura)
"Ce n'est pas moi qui te tue, tu meurs (de la main) de ton père"
3. Uratúbeeshya s'uukubyibuha.
"Tu nous trompes, ce n'est pas la grosseur"
4. Siínzá kooreza ukó bisaánzwe. (Kagame)
"Je ne vais pas ingurgiter comme à l'accoutumée"
5. Icyúuma gihíiyé ntikiburá umukúbisi. (Proverbe)
"Le fer rouge ne manque pas de forgeron"
6. Uzaakizwa n'iiki kó utaázi kubéeshya.
"Comment survivras-tu, si tu ne sais pas mentir"
7. Wiirengánya umwána.
"Ne te paie pas la tête de l'enfant"
8. Wée kudóondoza iye mihoóre. (Kagame)
"Ne joue pas avec ces morceaux de viande"

9. Mwoóyé kwángiza ize ngemwe.
"N'abîmez pas ces jeunes plants"
10. Oya, jye singeéndá.
"Non, moi je ne pars pas"
11. Ashwi ibyo ntáa ho bihuuriye.
"Non vraiment, cela n'a pas de rapport"
12. Awí, ibyo s'iibyá nje.
"Non, ce n'est pas mon affaire"
13. Reka Bwaána wiinkúbirana. (Kagame)
"Non, Monsieur, ne me prend pas de court"
14. Havé sé, utagira uwó ubeéshya.
"Non laisse, ne trompes personne"
15. Sigá hó, uríibeeshya
"Non, là tu te trompes"

Nous distinguons, à première vue, une négation apposée à la notion niée; une négation agglutinée à la forme conjuguée ainsi qu'une négation conjuguée. Le négatif est obtenu, selon le cas, soit d'une particule accompagnant la forme affirmative, soit de morphèmes additifs à la forme affirmative. Suivant la répartition de ces négateurs, nous distinguons une négation du substantif ou de son substitut, et une négation du verbe: ntaa et si devant le substantif ou son substitut; /nt(i)-/, /si-/, /-ta-/, /-ii-/, agglutinés au verbe; /-o-/, /-ooy-/, thèmes de négateurs conjugués; ainsi que des verbes essentiellement négatifs, qui servent de négateurs, surtout quand ils sont

conjugués à l'impératif tels que "kureka", laisser, "gusiga", abandonner, "kuva", venir de.

2.2. Nature des négateurs

2.2.1. Les négateurs du substantif ou de son substitut

2.2.1.1. Le négateur "ntaa"

Il précède toujours le thème à nier. La transformation entraîne avec elle la chute de l'augment du substantif ou du pronom sur lequel porte cette négation.

Exemples

1. Ntaa Ønka wazi waampa. (Pop.)
"Tu ne m'as pas donné de vache"
2. Ntaa we utāanga ikimūhuungiye hó (R.2)
"Personne ne livre ce qui se réfugie auprès de lui"
3. Ntaa Øwuūndi mugeni nshaaká. (R.3)
"Il n'ya pas d'autre jeune fille que je désire"

La notion niée, n'a pas besoin d'assise formelle, le négateur lui refuse toute extensité. Il y a rupture d'incidence entre l'apport matériel et son support formel. Cette incidence tombe sur le négateur qui est là, non pour supporter véritablement la notion apportée, mais lui refuser toute possibilité d'extensité.

Il revient à Mecussen d'avoir dénommé le négateur ntaa, un exclusif. On ne peut le rendre en français que par la traduction "il n' y a pas de". C'est un négateur d'existence:

Exemples

1. - Ntaa máazi + Har aamáazi
 "Il n' y a pas d'eau" "Il y a de l'eau"

2. - Ntaa múnyu + Har uumúnyu
 "Il n'y a pas de sel" "Il y a du sel"

Force est de constater qu'il n'est pas nécessaire d'accompagner la forme obtenue par un verbe. Le négateur sert à la fois de négateur et de prédicatif. Ainsi donc la forme 1 est équivalente à "ntaa maazi dhári", la forme augmentée du verbe "être" conjugué sans que le sens en soit modifié.

Dans une perspective comparative, KAMBA MUZENGA (1981, p. 94) considère le négateur ntaa comme une forme mi-verbale. Il compare les formes du kiha, du kirundi et du kinyarwanda. En effet le kiha utilise comme prédicatif négatif, indistinctement, soit "si", soit "ntari" dans lequel le préfixe verbal appartient à une classe indéterminée.

Exemples

1. uwo si (ntari) dawo
 "celui-là n'est pas mon père"

2. abo bantu si (ntari)beza
"ces gens-là ne sont pas bons"

3. I Kasulu ni hofi ? si(ntari) hofi
"A Kasulu est-ce près? Ce n'est pas près"

Pour le deuxième exemple, "ntibari" serait (sic) fautif. C'est ainsi que KAMBA MUZENGA dresse un synopsis des prédicatifs dans les trois langues:

	<u>Indicatif</u>	<u>Conjonctif</u>	<u>Relatif</u>
<u>affirmatif</u>	'ni	arí	arí
<u>négatif</u>	'si	atári	atari
<u>exclusif</u>	'ntaa('nta-)	ataa-(atá-) ntaa-(rwanda)	ataa-(atá-) ntaa-(rwanda)

Et en comparaison avec le verbe "être":

<u>affirmatif</u>	ari	arí	arí
<u>négatif</u>	'ntari	atári	atari

Les formes de l'exclusif semblent identiques à celles du verbe "être", si l'on ne tient pas compte du radical /-ri/. On peut dès lors supposer que ce thème a été emisé à date récente. Selon J. Van Sambeek (n.d.), l'exclusif "ntaa" est probablement une forme abrégée de "ntihari": la préinitiale nti- aurait été employée devant la forme "hari" qui signifie "il y a". Le kinyarwanda utilise "ntaa" au conjonctif et au relatif, là où les deux autres langues ont respectivement "atáa-" (rundi) et "ataa" (ha): il y a probablement, en kinyarwanda, analogie avec l'indicatif.

Selon toute vraisemblance, il apparaît que l'existenciel négatif "ntaa" a une origine verbale. Les marques de cette origine n'ont pas disparues complètement. Néanmoins le statut de négateur prime. On lui trouve des caractéristiques propres aux négateurs comme la force d'irradiation de la négation qui fait que certains mots en relation directe avec lui tendent à être négatifs. Cela se remarque surtout pour les pronoms substitutifs qui s'agglutinent au négateur "ntaa" pour ainsi former des négateurs renforcés:

Exemples

Cl. 14

1. Ntaa bwe ntaaha noero ndaryama aha. (R.4)
"Je ne rentre donc pas chez moi, je passe la nuit ici"
2. Ntaabwo, sinaazanywe no gucuumbika. (R.4)
"Cela ne va pas, je ne suis pas venu loger"
3. Ntaa n'uubwo nkuraguzza rwoose (R.7)
"Je ne te demande aucune consultation"

Au moment où l'on attendait du substitutif sa vraie fonction, il se dématérialise et fait corps avec le négateur pour le renforcer. Cela est fréquent pour les substitutifs de classe 14 ou de classe 16 :

Exemples

- Cl. 16 4. Ntaa ho baráageza
"Ils n'en sont encore nulle part"

5. Ko ntaaho nkuúzi, unzi búryó kí ? (R.7)

"Si je ne te connais pas du tout, comment me connais-tu?"

6. Ntaa ho bagufuúnga ? (Kabalira)

"Ne pourrait-on pas te coffrer?"

Les hésitations graphiques montrent l'agglutination progressive du substitutif au négateur et le refus de rester seul comme mot distinct. Pour les exemples 1 et 4, le substitutif n'a pas été contaminé et garde encore sa fonction de rappel de la notion (respectivement en ordre) de temps et de lieu. Aux exemples 1 et 4, on peut opposer des formes positives:

1. Hari ubwo ntacha

"Il y aura un moment où je rentrerai..."

4. Hari aho bagofoje

"Ils en sont quelque part"

le substitutif se conserve dans les formes positives - signe qu'il garde sa fonction à la forme positive et à la forme négative - tandis que le négateur disparaît seul. Aux exemples 2 et 5, le substitutif subit les effets de la contagion et fait partie intégrante du négateur de sorte qu'on ne peut pas le garder dans les formes positives, il disparaît avec le négateur, de même pour les exemples 3 et 6;

2. \emptyset Naazanywe no gucuumbika

"Je suis venu loger"

5. Ké ϕ nkuuzi ...

"Puisque je te connais"

3. ϕ Ndakuraguzá rwóose

"Je te demande une consultation ..."

6. ϕ Bagufuunga ?

"Pourrait-on te coffrer ?"

Il faut remarquer que pour l'exemple (3) la contagion s'est faite par un vecteur d'incidence "na". C'est aussi un moyen de produire une négation plus renforcée que ne l'est celle produite sans vecteur d'incidence. Ainsi donc, "ntaa n'uúbwo" est plus fort que ntaabwo, ntache qui sont aussi des négateurs renforcés. Ceux-ci peuvent permuter dans un même paradigme sans que le sens de la phrase soit modifié :

Exemple :

1. Ntache bagufuúnga ? = Ntaabwo bagufuúnga?

"Ne pourrait-on pas te coffrer?"

C'est le signe évident de la dématérialisation des substitutifs -ho, et -bwo qui ne marquent plus respectivement les notions de lieu ou de temps. Quand ils sont unis au négateur ntaa, ils le renforcent en même temps qu'ils lui donnent le pouvoir d'être un négateur du verbe plutôt que du substantif ou de son substitut.

Le négateur ntaa peut s'employer devant les formes verbales, non qu'il devienne pour autant un négateur verbal, mais que le substantif à nier est absent et remplacé par le classificatif de la forme verbale nominalisée. Le négateur ntaa apparaît devant le relatif et l'infinitif:

Exemples

Relatif: 1. Ni umuúnsi mukúru ni cyó gitúma
ntaa (baantu) bakóra
"C'est la fête, c'est pourquoi
"il n'y en a pas qui travaillent"

2; Uzaagera yó upfé ntaa (kiintu)
kizábibúza (R.7)
"Tu mourras en y arrivant sans que
rien ne puisse l'empêcher"

Infinitif: 3. Ntaa ∅ gukórerá indashiíma
"On ne peut travailler pour des ingrats"
4. Ntaa ∅ Kujya yó báaradutútse
"On ne peut y aller puisqu'ils nous
ont insultés"

Pour le cas du relatif, la forme en elle-même est nominalisée puisqu'elle comporte un classificatif (exemple 1: cl 2; exemple 2: cl 7), le substantif (entre parenthèses) est omis, il n'est pas nécessaire. Pour le cas de l'infinitif, malgré qu'elle soit une forme quasi-nominale en elle-même, elle devient pleinement nominale dans ce contexte puisque la marque de l'infinitif se transforme en un classificatif (cl. 15) pur et simple auquel on

peut apposer un augment dans la phrase positive.

3. Ugukorera indashiimá
"(Le) travailler pour des ingrats"
4. Ukujya yó ...
"(Le fait d') y aller"

Le négateur ntaa subit aussi l'effet de la subduction syntaxique: ntaa en proposition principale (exemples 3 et 4), ntáa en subordonnée (exemples 1 et 2) selon le schéma:

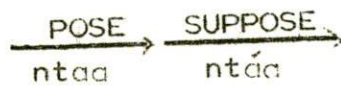


Fig. 31

2.2.1.2. Le négateur "si"

CORPUS

1. Si nnye ukwiishe, wiishwe ná só. (Rwishyura)
"Ce n'est pas moi qui te tue, tu meurs (de la main de) ton père"
2. Uratúbeeshya s'úukubyibuha.
"Tu nous trompes, ce n'est pas la grosseur"
3. Ayó avúzé s'aday'inzéga.
"Ce qu'il dit n'est pas à cause de la boisson"
4. Uriiya mugabo si meenge.
"Cet homme -là n'est pas (de toute) intelligence"
5. Ibyó namubwiiye bikomeza kuuza, s'amatungo, s'iibihiingwa. (Rugamba)
"Ce que je lui avais dit, continuait de de lui revenir en tête, que ce soit à propos du bétail ou des semences"

Le négateur "si" est un prédicatif au même titre que son homologue positif "ni", "c'est". Il est employé uniquement au mode indicatif devant la plupart des mots (substantifs, pronoms, adjectifs, verbo-nominaux) autres que des verbes. Cet emploi entraîne avec lui des règles de combinaison:

- La voyelle "-i" du prédicatif tombe devant les mots à initiale vocalique, qui, elle-même se dédouble. (Exemples 2,3 et 5 du corpus).
- Le prédicatif porte un ton haut lorsqu'il n'est pas en initiale de phrase et s'il n'est pas en contact directe avec un mot à initiale vocalique. (Exemple 4 du corpus).

Nous avons établi, dans une approche comparative, des relations originelles que peut avoir le négateur nta avec la racine du verbe "être" "ri" et en l'occurrence avec les prédicatifs ni et si (2.2.1.1.):

	<u>Indicatif</u>	<u>Conjonctif</u>	<u>Relatif</u>
<u>Prédicatif nég.</u> :	'si	atári	atári
<u>Verbe "être" nég:</u>	ntári	atári	atári

Les formes du prédicatif négatif au conjonctif et au relatif sont les mêmes que celles du verbe "être" à l'ordre négatif. Et selon le même tableau, le prédicatif négatif est sous l'effet de la subduction syntaxique:

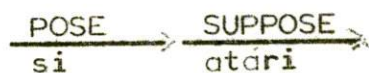


Fig. 32

Cette relation a été identifiée aussi pour le négateur ntaa. Partant, nous pouvons procéder à une opposition sémantique:

Exemples

1. S'aamázi: "Ce n'est pas de l'eau"
2. Ntaa máazi: "Il n'y a pas d'eau"

Pour le premier exemple, la négation porte sur la spécificité de l'eau, mais sous-entend la présence d'autre chose que de l'eau.

Pour le second exemple, la négation porte sur la présence de l'eau et ne sous-entend pas la présence d'autre chose.

Dans les deux cas, la présence ou la chute de l'augment sont significatives:

- Au premier exemple, seule la spécificité de l'eau est niée. Nous nous trouvons en face d'autre chose que de l'eau. Nous ne parvenons peut-être pas à l'identifier, mais sa présence est certaine. La notion a donc besoin d'une assise formelle puisqu'elle existe. D'où l'augment se maintient. Le prédicatif "si" ne produit pas une négation pleine, mais simplement une contradiction.
- Au deuxième exemple, la notion est niée pleinement. Nous nous trouvons en face d'une nullitude. Elle n'a pas besoin d'assise formelle, d'où l'augment tombe.

Ainsi donc, la différence qui existe entre "si" et "ntaa" est simplement une différence de saisie. Soit en figure:

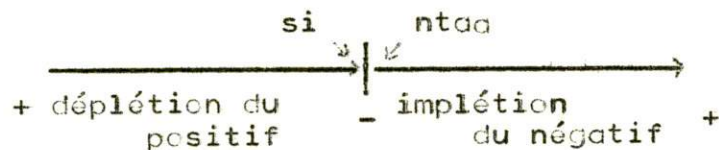


Fig. 33

Le négateur si marque l'extrême limite de déplétion du positif, tandis que ntaa franchit le seuil centrique pour marquer le mouvement d'implétion du négatif. Si est un négateur d'identité, ntaa, un négateur d'existence.

Nous avons donné dans le corpus, un exemple (5), où si sert d'énumératif:

-Ibyó namubwiiye bikomeza kuuza, s'amatúngo, s'iibihĩngwa. (Rugamba)

"Ce que je lui avais dit continuait de lui revenir en tête, que ce soit à propos du bétail ou des semences"

Dans ce cas "si" a une valeur positive et il peut permuter avec la forme positive du verbe "être" au conjonctif "ari", soit:

- Ibyó namubwiiye bikomeza kuuza, arí amatúungo, arí ibihĩngwa.

Ainsi donc, les effets d'expressivité peuvent altérer

le prédicatif négatif "si". Il faut remarquer dans ce cas, que la forme obtenue est un conjonctif du prédicatif positif "ni". Ceci plaide en faveur de notre argumentation que le négateur si n'a pas la même force que le négateur ntaa. En effet, entre le "si" négateur, et le "si" énumératif, il y a une différence de saisie. Soit en figure:

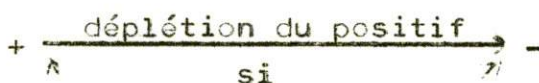


Fig. 34

"Si" évolue dans la déplétion du positif. Le "si" énumératif marque le début de la déplétion, tandis que le "si" négateur en ponctue l'extrême limite.

2.2.2. Les négateurs du verbe

2.2.2.1. Les négateurs agglutinés au verbe

La modalité syntaxique, selon le schéma de la figure 30, influence la position et la nature du morphème négatif dans le verbe. En effet, en proposition libre, il apparaît en préinitiale, auquel cas, ce sont les négateurs /si-/ à la première personne et /nt(i)-/ aux autres personnes. En proposition subordonnée, le morphème négatif apparaît en postinitiale, et dans ce cas, c'est uniquement le négateur /-ta-/ qui intervient à toutes les personnes. Ce morphème intervient aussi à l'infinitif et dans

les verbo-nominaux qui dérivent directement de l'infinif. Il en est autrement pour les phrases au mode impératif. C'est le morphème /-ii-/ ou sa variante /-ii-ku-/ qui intervient en proposition libre. En proposition subordonnée, c'est le même postinitial /-ta-/ qui intervient.

2.2.2.1.1. Les préinitiales /si-/ et /nt(i)/

CORPUS

1. Siimbaáshá kuroha nkaá mwe. (Kagame)
/si-n- ϕ -báash-a/
"Je ne puis ingurgiter comme vous le faites"
2. Sinkwiíyé kúbá aha ngáha.
/si-n- ϕ -kwiir-ye/
"Je ne devrais pas être ici"
3. Sinaagera dhó arí ataanyíca. (R.7)
/si-n-aa-ger-a/
"Je ne pourrais arriver jusqu'où il est de peur qu'il ne me tue"
4. Ntuúzaatache vúbá umuúnsi wagiíyé i Bugesera.
/nt(i)-u-zaa-taah-e/
"Ne rentre pas si vite, le jour où tu iras au Bugesera"
5. Nyakíbi ntáraára bushyitsi. (Rwishyura)
/nt(i)-a- ϕ -ráar-a/
"Le mal ne dort pas en hôte"
6. Ntiházaagire umuhuúngu ugéra dhó arí.
/nti-ha-zaa-gir-e/
"Qu'aucun garçon n'arrive où elle est"

7. Baa batiindi b'abiirabura, ntibába báankubise.
/nti-ba-Ø-ba/ (Kabalira)

"Ces lâches de Noirs, ne m'auraient-ils pas bastonné"

Position du négateur: (forme verbale simple)

/nt(i)-/ ou /si-/+M.P.+M.T.+T.V.+M.A.

Le morphème négatif est une partie intégrante de la forme verbale négative et en même temps marque d'accord, ~~selon~~ selon le schéma de la figure 24, que nous reprenons ci-après:

HORS-MOI	MOI
/nt(i)-/	/si-/

La négation est donc flexionnelle. Il serait inexact de considérer, à la façon de NKIKO munya Rugero (1980, p.180), le morphème /si-/, comme le seul négateur pouvant marquer l'accord, sans que le morphème /nt(i)-/ puisse l'être. Le négateur /si-/ est une marque d'accord de la personne du "moi", le négateur /nt(i)-/, une marque d'accord pour les personnes du "hors-moi". Celui-ci n'est pas simplement, comme le dit NKIKO (op. cit. p. 281), "une forme complexe, une suite de la particule de négation et de la forme verbale affirmative" (1). La suite de son propos met en cause cette affirmation et nous donne gain de cause:

(1) P. Nkanira (1984) le considère comme un mot.

"(...) il est difficile d'interpréter la marque de négation /nti/ soit comme non morphème libre en raison de l'élision de sa voyelle devant les préfixes vocaliques °u- et °a- de la seconde personne du singulier et de la classe 1 (dans notre corpus, les exemples 4 et 5), soit comme un morphème lié à la forme verbale en raison de la représentation du préfixe vocalique par voyelle longue. Dans sa description du rundi, A.-E. Meeussen interprète ce phénomène comme une "induction ou élision à voyelle longue" (1) (cfr. "Essai de grammaire rundi" n°50, 52, 431): ce morphème est considéré comme une préinitiale liée à la forme verbale et la longueur vocalique comme une contraction spéciale - une induction - entre la voyelle du morphème de négation et le préfixe vocalique." (1980, p. 282)

Ainsi donc, notre observation nous amène à abonder dans le sens de J. G. Kamba Muzenga (1981) et considérer, à juste titre, le morphème négatif comme un morphème verbal; car s'il est une marque d'accord, comme l'écrit Nkiko, pour la première personne, il l'est aussi, selon nous, pour les personnes du "hors-moi", collectivement. Il n'est pas autonome, les règles de combinaison en sont témoins, et par ailleurs, il ne peut ^{pas} apparaître aux autres formes que verbales. S'il est préfixé à la forme verbale, il est amalgamé à la marque d'accord.

Plusieurs langues bantu attestent (voir ^{en annexe} tableau des négateurs en bantu), comme négateur une forme spéciale à la première personne. La voyelle des préinitiales peut adopter trois comportements différents, face aux préfixes verbaux monophones: elle peut, soit se maintenir sans modifications (exemple (1) C'est NKIKO qui souligne.

ples 1,2,3,6,7 du corpus), soit se contracter avec la voyelle préfixale(exemple 4 du corpus), soit s'élider (exemple 5 du corpus). Le kinyarwanda semble en outre élider la voyelle finale du mot précédant un mot à initiale vocalique:

Exemple

umugór(é) abóná "la femme qu'il voit"

Le morphème /nt(i)-/ se comporte comme s'il était un mot distinct, placé devant une forme verbale: il y a normalement élision, même devant les préfixes monophones autres que ceux de classe 1 élargie, sauf lorsque ~~le~~ le préfixe verbal, suivi d'un formatif /-a-/ est représenté par une semi-voyelle:

Exemples

nturáakóra	"tu ne travailles pas encore"
/nt(i)-u-ráa-kór-a/	
ntiwakoze	"tu n'as pas travaillé"
/nti-u-a-kór-ye/	

Au subjonctif négatif, le kinyarwanda, le kirundi, le kiha(qui forment une unité en quelque sorte, à cause du degré d'intercompréhension élevé) utilisent la préinitiale /nt(i)-/: à la classe 1 élargie, le contact entre la voyelle i du morphème /nt(i)-/ et les préfixes /u-/ et /a-/ se fait par induction, i.e. représentation par voyelle longue:

Exemples:

ntuúgeende "que tu ne partes pas"
/nt(i)-u- ϕ -geend-e/

ntaákore "qu'il ne travaille pas"
/nt(i)-a- ϕ -kor-e/

Le morphème /nt(i)-/ se comporte comme les prédicatifs ni, si et l'exclusif ntaa. Tout se passe comme s'il s'agissait d'un ancien prédicatif négatif qui se serait placé devant la forme verbale du subjonctif.

Le doute de Nkiko s'explique par le fait que les préinitiales /nti-/ et /si-/ correspondent et se comportent comme les prédicatifs négatifs. En effet, le morphème /nti-/(du kinyarwanda, kirundi, kiha) semble se retrouver dans l'exclusif ntaa; de même la préinitiale /si-/, attestée à la première personne du singulier, dans les trois langues, correspond au prédicatif si:

Exemples:

kirundi	' <u>si</u> daáwé	"Ce n'est pas mon père"
	<u>si</u> nakúbuura	"Je ne balayais pas"
kiha	uwo <u>si</u> dawe	"Celui-là n'est pas mon père"
	<u>si</u> ngomba	"Je ne veux pas"
kinyarwanda	<u>si</u> inkórá	"Je ne travaille pas"
	<u>si</u> 'uuko	"Ce n'est pas ainsi"

En comparant les formes négatives aux formes positives:

kiha	- <u>si</u> ndakoze "je n'ai pas travaillé" +ndakoze " j'ai travaillé"
kirundi	- <u>si</u> nakúbuura "je ne balayais pas" +nakúbuura "je balayais"
kinyarwanda	- <u>si</u> naagera aho "je n'en arriverais pas là" +naagera aho "j'en arriverais là"

On croirait que c'est le prédicatif si qui aurait été appesé aux formes affirmatives. En effet, la différence qui existe à ce niveau - entre si, prédicatif négatif, et /si-/ morphème verbal négatif - est une différence de seuil.

En représentation figurée:

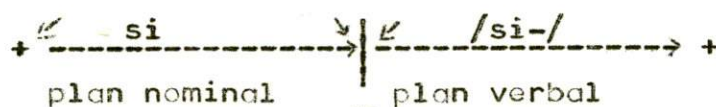


Fig.35

Si, prédicatif, n'est pas pleinement négatif (cfr. Fig.34). Il est cependant engagé dans le mouvement de négativation et marque deux moments ponctuels du mouvement de déplétion du positif. En passant de l'état prédicatif à l'état de morphème négateur, il franchit en même temps le seuil centrique qui sépare le mouvement de

déplétion du positif et le mouvement d'implétion du négatif. Par le même mouvement, il devient pleinement négatif et marque le mouvement d'implétion du négatif.

On considérerait en définitive, dans une perspective comparative, les morphèmes négateurs du verbe comme d'anciens prédicatifs, utilisés à date ancienne, devant les formes de l'indicatif et du subjonctif. A.-E. Meeussen (1959) note qu'une séquence comprenant /nti-/ et un préfixe vocalique (/i-/, /a-/, /u-/) est représenté au subjonctif négatif par une induction, comme si la préinitiale et le reste du verbe faisaient deux mots. De même à la première personne du singulier, le traitement de la séquence /si-n-/ (exemples 1 et 2 du corpus) est à induction, comme s'il y avait une limite de mot entre les deux termes de la séquence. La préinitiale /nti-/ se conduit comme les prédicatifs ni ou si qui sont, eux aussi, accompagnés de l'induction. La voyelle -i de ces prédicatifs n'est pas directement représentée. On peut donc supposer que la préinitiale /nti-/ est en fait un ancien prédicatif qui se serait placé devant la forme verbale. Suivant cette hypothèse, /nti-/ aurait perdu son ton initial instable, et gardé d'autres caractéristiques propres aux prédicatifs 'ni et 'si et à l'exclusif 'ntaa. Le morphème /si-/, qui apparaît à la première personne du singulier, aurait, lui aussi, adopté le même comportement que /nti-/, et pourrait être considéré, lui aussi comme un ancien prédicatif.

Cette hypothèse que nous empruntons à J. G. Kamba Muzonga (op. cit.) ne confirme pas cependant le doute de Nkiko (op. cit.), qui tend à affirmer que le morphème négateur n'est pas une partie intégrante du verbe. A prendre cette hypothèse comme vraie, cela ne nous induirait pas à accepter ce que dit Nkiko. La mutation, des origines à nos jours, se serait fait à telle enseigne qu'elle serait parvenue à assimiler complètement le morphème négateur à un morphème verbal. C'est-à-dire, changer le négateur initialement prédicatif en une partie du verbe, perdant par le même mouvement son statut initial de prédicatif, pour ne garder que le statut de négateur du verbe, augmenté de celui de marque d'accord selon la répartition binaire dans les personnes du "hors-moi" et celle du "moi".

2.2.2.1.2. Les postinitiales /-ta-/ et /-ii-/

Les deux morphèmes se placent après les marques personnelles, par opposition aux préinitiales qui se placent avant. Outre cette position identique dans les formes verbales, les deux postinitiales sont différentes à la fois par leur nature et leur sémantisme; elles apparaissent, de surcroît, dans des modalités phrastiques différentes. La postinitiale /-ta-/ apparaît dans les propositions subordonnées, à l'inverse des préinitiales /nti-/ ou /si-/ qui apparaissent dans les propositions libres. La postinitiale /-ta-/ apparaît aussi dans les formes verbo-

nominales, à l'infinitif et à l'impératif. Dans ce dernier cas, la postinitiale /-ta-/ produit une négation un peu différente de celle produite par la postinitiale /-ii-/, qui, elle, apparaît uniquement dans les formes du mode impératif.

2.2.2.1.2.1. La postinitiale /-ta-/

CORPUS

1. Uziishyura icyó utaákeze.
/u-ta-a-kór-ye/
"Tu paieras cher ce que tu n'as pas fait"
2. Uwó nashaakága n'uuwo, ntamubóonye naamureka(R.3)
/n-ta-mu-bón-ye/
"Celle que je cherchais c'est celle-là, si je ne puis l'avoir, je renoncerai à en chercher une autre"
3. Upfa kutaámpá amáazi mugezi. (Rwshyura)
/ku-ta- ϕ -n-ha/
"Pourvu que tu ne me donnes l'eau de source"
4. Utábikera
/u-ta-a-bi-kór-a/
"Ne le fais pas"
5. Udákóra arya yiicaye
/u-ta- ϕ -kór-a/
"Celui qui ne travaille pas mange assis"
6. Rutiírúka mu Bakoemba. (Sebatunzi)
/ru-ta- ϕ -íiruk-a/
"Celui qui ne fuit pas parmi les Bakoemba"
7. Yiigize intákóréka
/i-n-ta- ϕ -kór-ik-a/
"Il s'est fait intouchable"

8. Intiímirwa
/i-n-ta- ϕ -íim-ir-w-a/
"Celui que l'on ne retient pas"
9. Utázaákóra azáataáhó
/u-ta-zaa-kór-a/
"Celui qui ne travaillera pas qu'il rentre"
10. Abataángá
/a-ba-ta- ϕ -áang-a/
"Ceux qui ne refusent pas"

Position du négateur: (forme verbale simple)

M.P.+ /-ta-/+M.T.+T.V.+M.A.

La postinitiale précède le morphème temporel du verbe. L'initiale du thème, quand elle est vocalique, assimile la voyelle -a- du négateur lorsqu'elles^{ne} sont pas similaires et si le morphème temporel n'est pas représenté (ϕ). Dans ce même cas, la voyelle du négateur se dédouble devant la séquence NC du thème verbal. Le morphème /-ta-/ est soumis à la loi de la dissimilation consonnantique, en outre, il maintient un ton haut placé directement à gauche et porte lui-même un ton haut (de préparation) dans cette même position.

Le morphème postinitial /-ta-/, apparaît non seulement dans les propositions subordonnées (exemples 1, 2, 9 du corpus), mais aussi sert de négateur à l'infinitif (exemple 3), à l'impératif (exemple 4), dans les verbo-nominaux (exemples 5, 6, 7, 8, 10) dans n'importe quelle proposition qu'ils soient. L'explication que nous avons donnée de sa place dans

les subordonnées, nous a amené à distinguer le posé et le supposé. L'opposition des deux formes impératives produites respectivement par le morphème /-ii-/ et /-ta-/ nous a conduit à discerner par la suite, l'actuel et le non-actuel. Nous avons ainsi constitué une figure ressortissant ces distinctions comme suit:

posé/supposé
actuel/non-actuel
(cfr. Fig.30)

De même, l'on peut expliquer par la dernière opposition, l'apparition du morphème /-ta-/ à l'infinitif et dans les verbaux nominaux. L'infinitif étant un verbe pris hors de toute actualisation, est une forme puissancielle du verbe. La tension du verbe, à ce moment-là, est non-engagée; aucun des instants n'est, dans l'esprit, comme actualisé, à l'inverse des formes verbales conjuguées, dans lesquelles le mouvement est engagé, achevé ou non-achevé, ou en vue d'être engagé. Le procès du verbe à l'infinitif est puissanciel et non-engagé, caractéristique du mode nominal. Aussi en est-il des verbe-nominaux, le procès est simplement vu en puissance, non-actuel:

Exemples: ...

Rutiírúka	"Celui qui ne fuit pas"
Intákóréka	"L'intouchable"
Katabárwa	"Ce que l'on ne peut raconter"

Ce sont donc des formes nominalisées. Il faut noter cependant, que des formes où le procès est actualisé

peuvent aussi servir de noms, mais de noms "propres":

Exemples:

Ntazinda "Il n'oublie pas"
 /nt(i)-a-φ-zind-c/
 Sindambwa "Je ne me lasse pas"
 /si-n-φ-ramb-ir-w-ye/

Dans ce cas, comme en proposition libre, ils prennent les négateurs propres à cette position. Il n'existe pas de formes conjuguées comme en proposition subordonnée, qui servent de noms propres. Même à un relatif, il faut absolument un augment et un classificateur. A.-E. Meussen note à propos de la répartition des négateurs/si-/ ou /nti-/ et /-ta-/:

"The uses of a negative preinitial seems to be confined to "indicative" absolutive (= non relative) tenses whereas other tenses rather had a postinitial: infinitive, subjunctive (and conjunctives)."

(Cité par J. G. KAMBA MUZENGA, op. cit.)

Dans une visée comparative, il ne faut pas oublier que c'est le morphème négateur /-ta-/ (voir le tableau en annexe) le plus attesté dans les langues bantu, notamment dans les langues de la zone J. On serait tenté de supposer que les langues de cette aire géographique ont utilisé à une date ancienne /nt(i)-/ à l'indicatif, /-ta-/ au relatif et peut-être aussi au subjunctif. Ce qui ne manquerait pas de confirmer notre théorie: le subjunctif étant un mode situé plus dans la non-actualité plutôt qu'en actualité,

possédant une lourde charge d'hypothèse, l'on comprend pourquoi il aurait employé la postinitiale /-ta-/, signe de la non-actualité. L'utilisation du morphème /nti-/, selon J. G. Kamba Muzenga est une réfection récente.

2.2.2.1. 2.2. La postinitiale /-ii-/ ou /-ii-ku-/

Les approches comparatives (KAMBA MUZENGA, 1981), la font remonter à la particule °-ti- du proto-bantu qui exprimerait le négatif du subjonctif. Le kinyarwanda, selon la même approche, aurait gardé seulement °-i- qu'il utilise à une forme d'injonctif. Cette hypothèse semble corroborer celle que le subjonctif aurait, à date ancienne, employé une postinitiale et que l'utilisation d'une préinitiale serait récente; surtout pour le kinyarwanda où une forme à postinitiale est attestée à toutes les personnes (sauf la première) et classes et semble exprimer une forte défense.

CORPUS

1. Wiinkóra ntiwankóoye
/u-ii-~~ϕ~~-n-kór-a/
"Ne me touche pas, tu ne m'as pas dotée"
2. Mwiikwogéera mudápfa
/mu-ii-ku-~~ϕ~~-eegeer-a/
"N'approchez pas de peur que vous mouriez"
3. Biigeónda
/ba-ii-~~ϕ~~-geend-a/
"Qu'ils ne partent pas"

Position du négateur: (forme verbale simple)

M.P.+ /-ii-/ ou /-ii-ku-/+M.T.+T.V.+M.A.

Il faut noter de prime abord, que ce négateur /-ii-/ ou /-ii-ku-/(devant les thèmes à initiale vocalique) apparaît à toutes les personnes sauf la première:



Fig. 36

La particule /nti-/, préinitiale, peut remplacer le morphème de l'impératif négatif pour exprimer la défense, mais sans la rendre avec la même force. La forme obtenue comporte une note de non-actualité.

Exemples:

+	Wiijyá yó	"N'y vas pas"
	/u-ii- \emptyset -gí-a/	
v	-Ntuújyé yó	"N'y vas pas"
	/nt(i)-u- \emptyset -gí-o/	(que tu n'y ailles pas)

L'image verbale obtenue tend vers le subjonctif - et elle l'est formellement - qu'une vraie défense. Les seuls effets d'expressivité participent à la rendre impérative. De même, nous l'avons vu, lorsqu'on remplace le morphème /-ii-/ par le négateur /-ta-/, l'image obtenue est non-actuelle:

En figure:



Fig. 37

Il est difficile d'expliquer la présence du morphème /-ku-/ de la variante /-ii-ku-/ devant un thème à initiale vocalique, quand on fait remonter le morphème /-ii-/(hypothèse des comparatistes) à la particule °-ti- du proto-bantu, morphème négatif du subjonctif. Il n'est, en fait, pas suffisant que ce morphème /-ku-/ s'explique par les simples raisons d'euphonie. En restant dans une visée purement synchronique, on peut poser une autre hypothèse qui battrait en brèche celle des comparatistes. Etudions les négateurs conjugués /-ooy-/ et /-e-/.

2.2.2.2. Les négateurs conjugués /-ooy-/ et /-e-/

Ces négateurs ne possèdent pas de forme infinitive, mais sont conjugués à toutes les personnes et au subjonctif uniquement. Nous avons pu constater en effet que le subjonctif, par les effets d'expressivité, peut produire une défense. Ces négateurs, malgré qu'ils soient conjugués au subjonctif, produisent une défense égale en force à celle du nég-

teur postinitial /-ii-/ou/-ii-ku-/.

CORPUS

1. Wooé kudoóndoza iyo mihoóre. (Kagame)
/u-φ-e-e/
"Ne joue pas avec ces morceaux de viande"
2. Mwoé kuundogoya mbaázé mvúgέ
/mu-φ-e-o/
"Ne m'interrompez pas, que je parle d'abord"
3. Woóyé gukemoza kuúntuka
/u-φ-ooy-o/
"Ne continue pas à m'insulter"
4. Baóyé kwángiza iyo myáaka
/ba-φ-ooy-o/
"Qu'ils n'abîment pas ces plants"
5. Mbwiira noóyé kukwoogera
/n-φ-ooy-o/
"Dis-moi que je ne t'approche pas"

Contrairement au morphème /-ii-/, les négateurs conjugués se retrouvent à toutes les personnes, même la première. Il existe une hypothèse (Kimenyi, 1979) qui pose une certaine relation entre le thème du négateur conjugué /-ooy-/, avec une forme caduque infinitive "kooya". Selon cette hypothèse, le thème /-ooy-/ proviendrait de cette forme infinitive. N'existant pas comme tel en kinyarwanda, cet infinitif aurait disparu, pour se cristalliser, selon nous, dans la forme conjuguée subjonctive, la forme infinitive étant inusitée:

Singulier

1^èpers: noóyé "que je ne..."
/n-φ-ooy-e/

2^èpers: woóyé "que tu ne..."
/u-φ-ooy-e/

3^èpers: yoóyé "qu'il ne..."
/a-φ-ooy-e/

Pluriel

1^èpers: twoóyé "que nous ne..."
/tu-φ-ooy-e/

2^èpers: mwoóyé "que vous ne..."
/mu-φ-ooy-e/

3^èpers: boóyé "qu'ils ne..."
/ba-φ-ooy-e/

La loi d'économie, dans les langues, intervenant dans les lois d'évolution, la forme la plus longue se serait contractée en une plus brève: /-ooy-φ/>/-e-φ/; le yod s'amuisant et la voyelle postérieure du second degré passant à la voyelle antérieure du même degré par assimilation vocalique de la voyelle qui marque l'aspect perfectif de la forme conjuguée:

1 ^è pers:	noóyé	>	neé		twoóyé	>	twoé
	/n-φ-ooy-e/	>	/n-φ-e-e/		/tu-φ-ooy-e/	>	/tu-φ-e-e/
2 ^è pers:	woóyé	>	weé		mwoóyé	>	mweé
	/u-φ-ooy-e/	>	/u-φ-e-e/		/mu-φ-ooy-e/	>	/mu-φ-e-e/
3 ^è pers:	yoóyé	>	yeé		boóyé	>	beé
	/a-φ-ooy-e/	>	/a-φ-e-e/		/ba-φ-ooy-e/	>	/ba-φ-e-e/

Les deux formes sont attestées dans la langue, cependant, la première tend à disparaître au profit de la forme

la plus brève. En effet, les deux signifient une seule et même chose.

Nous partirons de cette hypothèse pour expliquer, d'où pourrait provenir le morphème /-ii-/ de l'impératif négatif. Il produit une même négation que les thèmes négateurs conjugués. Ainsi pourrait-on expliquer l'origine du morphème /-ku-/ de la variante /-ii-ku-/: la forme /-ee/>/-ii-/: la forme /-ii-/, au lieu de rester à part, se serait agglutinée à la forme verbale sur laquelle porte la négation:

Exemple:

mweé kwoogeera > mwiikwoegeera "n'approchez pas"
-ee ku > -ii-ku-

Ceci devant les thèmes à initiale vocalique. Le morphème /-ii-/ aurait arraché à l'infinitif son morphème initial /-ku-/. Par le même mouvement, le morphème /-ku-/ aurait perdu sa fonction initiale de nominaliser la forme verbale. Il va se perdre cependant devant les thèmes à initiale consonnantique:

Exemple

weé kugeenda wiigeénda

Aussi devant les thèmes à initiale vocalique, malgré la présence du morphème /-ku-/ qui, selon nous, se serait affixé au morphème /-ii-/ de l'impératif, le verbe auquel porte la négation reste conjugué à l'impératif négatif:

Exemples:

/u-ii-ku- ϕ -egeer-a/P": wiikwegoéra "n'approche pas"
/u-ii- ϕ -geend-a/P": wiigeéndá "ne pars pas"

Le ton P" (variante du ton haut postradical P') atteste cette conjugaison à l'impératif négatif, à la fois, pour le thème à initiale vocalique que pour le thème à initiale consonantique. Le morphème /-ku-/ s'est donc dématérialisé et au lieu de garder sa fonction de conserver le thème verbal au mode nominal, servirait plutôt aux simples raisons de combinaison.

Toutes ces formes (/ooye/>/-ee/>/-ii-/) sont attestées en kinyarwanda. La forme infinitive "kooya" est inexistante; elle aurait donné un adverbe de négation "Oya". Les formes qui se sont engagées dans la conjugaison, la première /-ooy-/ - la plus longue -, est sujette à disparition, à cause de sa fréquence de moins en moins importante en langage et suivant les lois normales d'évolution, notamment celle de l'économie du langage. Les formes les plus usitées sont /-ee/>/-ii-/?/-ii-ku-/.

En mettant cette hypothèse en considération, nous contredirions l'hypothèse diachronique des comparatistes qui fait remonter le morphème /-ii-/ du kinyarwanda au morphème ^o-ti- du proto-bantu. Selon nous, il faudrait reconstruire à partir du thème /-ooy-/, car il ne semble pas évident que le négateur

°-ti-, suivant les lois normales de reconstruction du protobantu, ait donné le morphème /-ii-/. En effet, le réflexe de °t devant la voyelle °i se trouve être pour le kinyarwanda la consonne "s". La consonne °t ne s'amuit donc pas complètement. °-ti- aurait donné -si- qui se retrouve en préinitiale en kinyarwanda. L'hypothèse selon laquelle °-ti- aurait donné °-i- est moins probante. Cependant, l'une et l'autre ne devant rester que des hypothèses, nous sommes en droit de les maintenir, jusqu'à ce que le tort de l'une ou de l'autre soit démontré avec des données plus claires.

2.2.2.3. Les mots essentiellement négatifs

Nous distinguons dans cette catégorie, des adverbes négatifs "ashwi", "oya", "awi", et des verbes qui, conjugués à l'impératif, deviennent des négateurs purs et simples. Ce sont tous des mots qui peuvent servir de réponse négative en énoncé monosyllabique.

CORPUS

1. Oya, siínjyá yó
"Non, je n'y vais pas"
2. Ese íbyó nakubwíyo waabikéze? Ashwi.
"Et ce que je t'ai dit, l'as-tu fait? Non."
3. Ntaawe nzóongera kugirira noézá, awi!
"Je ne ferai plus de bien à personne, jamais!"
4. Reka da! nawé sé ngo yibwíirize!
/φ-φ-rek-a/
"Non jamais, peut-il y penser"

5. Sigá hó, wiikonéona !

/φ-φ-sig-a/

"Non, laisse, ne fais pas de dégâts"

6. Have só! Utagirá uwó ubcéshyá!

/φ-φ-ha-vu-e/

"Laisse, que personne ne s'y laisse prendre"

Ce sont des mots qui sont, pour la plupart du temps, accompagnés d'une forte expressivité. Comme adverbes nous avons:

"Oya", "ashwi", "awi"

Ils signifient tous la même chose: "non"; avec une certaine nuance de renforcement qui n'est pas présente avec les négateurs habituels du verbe. Par ailleurs, ils peuvent apparaître dans un même paradigme avec les négateurs du verbe, en renfort à la négation du verbe. Ainsi en est-il des verbes conjugués simplement à l'impératif et dont le sens est foncièrement négatif. Ils perdent leur sens initial pour devenir de simples négateurs: "kureka", laisser, "gusiga" abandonner, "kuva" quitter (exemples 4, 5, 6, du corpus).

A ces négateurs, on peut adjoindre des particules "ra", "da", "ma" ou "se" indistinctement, malgré que leur origine leur donne un sens certain:

"ra": raáta "cher"

"da": daátá "père"

"ma": maámá "maman"

La particule "se" n'a pas de sens particulier bien que

sa ressemblance formelle laisse voir son origine du mot "isé" "son père". Elle sert aussi de renfort simplement formel comme les particules que nous avons énumérées. Toutes peuvent permuter après les négateurs "reka" et "have". Le substitutif de classe 16 (locatif) intervient après l'impératif "siga" uniquement. Il faut noter aussi que l'impératif "have" comporte un infixé de classe 16. Outre le substitutif de classe 16, les autres particules interviennent indistinctement en renfort aux adverbes "oya", "ashwi", "awi":

Oya dá!	Oya rá!	Oya má!	Oya sel
Ashwi dá!	Ashwi rá!	Ashwi má!	Ashwi sel
Awi dá!	Awi rá!	Awi má!	*Awi sel

Plus souvent, la particule "ma" est utilisée pour un interlocuteur féminin. Effectivement nous avons identifié la relation entre la particule "ma" et le mot "mamá", "maman". Il faut remarquer néanmoins que ces particules se sont dématérialisées et ne gardent pas leur sens premier. Elles se sont vidées de sens pour servir aux simples raisons d'expressivité.

Après avoir étudié la nature des négateurs, il convient de les placer dans la phrase, en discours. La négation dépend en grande partie de la place du négateur dans la phrase. La portée de celle-ci en dépend aussi. Du point de vue logique, on peut dire que la notion de négation peut porter, selon la position du négateur, soit sur certains constituants d'une phrase, auquel cas nous parlerons de négation nucléaire ou partielle, soit sur le nexus entier - et aura pour fonction d'assigner à une proposition positive

la valeur "non-vrai" - et dans ce cas nous parlerons
de négation nexale ou connexionnelle.

CHAPITRE 3. LA NEGATION NUCLEAIRE

3.0. Introduction

La négation dépend de la place du négateur dans la phrase. Selon ce critère, nous sommes amené, avant de définir la négation nucléaire, de préciser d'abord, les notions de "mot" et "phrase, déterminer ensuite celles de "noeud" et "nucléus" (Tesnière, 1959).

3.0.1. Mot et phrase

Pour simple qu'elle paraisse, la notion de mot est des plus délicates à définir. Linguistes et grammairiens ont assez prouvé que ce n'est ni une unité sonore, ni une unité notionnelle. Il a fallu faire recours aux critères grammaticaux et/ou syntaxiques pour effectuer la segmentation de la phrase en mots, sans toutefois résoudre le problème entièrement. En effet, c'est de l'état de mot que dépendent fondamentalement les jeux de syntaxe et l'on ne sait définir la phrase à partir du mot, mais le mot à partir de la phrase. Le mot, dit Gustave Guillaume (1971, B, p.30), "par constitution, apporte avec lui ses possibilités associatives en phrase". La syntaxe, qui, selon BAYLON et FABRE (1978), traite des règles qui régissent les combinaisons des mots en phrase, devrait définir préalablement la notion même de phrase. Celle-ci s'est définie, selon les mêmes auteurs (ibidem), par quatre critères-les plus courants-, chacun ayant son propre défaut,

mais l'ensemble aboutissant à une définition plausible;

a) le critère sémantique selon lequel la phrase est un "énoncé complet du point de vue du sens"; mais qu'est-ce une pensée et une pensée complète? Sans doute faut-il faire appel à la logique, sinon à la psychologie.

b) le critère mélodique selon lequel la phrase est définie comme "une unité mélodique entre deux pauses".

La fonction expressive ne peut-elle pas mettre tout sens dessus dessous? Aussi ce critère ne varie-t-il pas, ou même n'est-il pas inusité selon les langues?

c) le critère logique selon lequel la phrase serait "un ensemble sujet+prédicat". Ce critère comme le précédent, ne s'applique pas à toutes les langues, surtout les langues comme le basque qui présentent des holophrases.

d) le critère syntaxique selon lequel la phrase est un "constitué qui n'est pas constituant d'un constitué plus large". Là apparaît l'autonomie syntaxique du segment de chaîne parlée auquel on accorde le statut de phrase, mais c'est ici négliger la fonction des éléments constitutifs.

BAYLON et FABRE, observent à la suite de cette analyse que la phrase est "un énoncé dont les constituants doivent assumer une fonction et qui, dans la parole, doit être accompagné d'une intonation" (Dubois, 1972, p.378), un énoncé "dont tous les segments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés" (Martinet, 1969, p.90). Nous adopterons, quant à nous, une définition simple:

la phrase est un apport de matière à un support plus ou moins formel. C'est le mécanisme d'incidence qui régit la phrase.

3.0.2. "Noeud" et "nucléus"

Tout mot faisant partie d'une phrase n'est pas isolé. Il s'associe avec les autres constituants de la phrase pour former des liens structuraux et sémantiques - sémantique grammaticale - sur lesquels se construit la phrase. Les associations établies entre les mots d'une phrase distinguent le mot central sur lequel elles se nouent. Ce mot central régit ou commande un ou plusieurs subordonnés formant ainsi ce que nous appellerons, dans les termes de Tesnière "noeud" (1959). Un noeud est un ensemble construit sur un régissant et ses subordonnés qui, à un degré quelconque, dépendent, directement ou indirectement de lui, et qu'il noue ainsi, en quelque sorte, en un faisceau. Ainsi donc, tout subordonné suit le sort de son régissant.

Il y a des noeuds qui dépendent d'autres noeuds de façon à présenter une hiérarchie entre eux. Le noeud des noeuds est celui que l'on peut appeler le noeud central. Dans une phrase, le noeud central est le plus souvent verbal, mais il peut y avoir aussi des noeuds substantivaux comme dans les phrases nominales, des noeuds adjectivaux

ou adverbaux.

Il importe de faire remarquer que nous donnons à la notion de noeud une valeur purement structurale, au moment où nous devons faire intervenir aussi le facteur sémantique. Le plan structural et le plan sémantique n'étant certes pas identiques, mais parallèles, il n'existe pas de liens structuraux sans liens sémantiques (sémantique figico-argumentative), l'inverse n'étant pas nécessairement vrai. Nous sommes ainsi amené à élargir, ou pour mieux dire éclater la notion de noeud pour lui remplacer celle de nucléus. Celle-ci aura pour nous deux fonctions fondamentales: la fonction structurale et la fonction sémantique, puisque le structural n'a de raison d'être que dans le sémantique. Conséquemment, un nucléus purement structural n'en est pas un. Pour qu'il y ait nucléus, il est nécessaire et suffisant qu'il y ait à la fois un centre structural et un centre sémantique. Il n'est cependant pas nécessaire que la fonction sémantique soit assurée par un même mot que celui qui assure la fonction structurale dans un seul nucléus. Les fonctions peuvent être dissociées et être assumées chacune par un mot distinct. Tout bien considéré, chaque nucléus dissocié contient au moins deux mots distincts, l'un assumant la fonction structurale, l'autre, la fonction sémantique. Le cas le plus explicite de nucléus dissocié est celui de la conjugaison

dite "composée" (Thierry ARNOLD, 1980):

Exemple:

ntiwar'uúgíkora

/nég.auxiliaire,auxilié/

"Tu ne travaillais plus"

Un temps composé, écrit Tosnière (op. cit. p.46 §11), "est une symbiose formée de deux mots, dont l'un, appelé auxiliaire, est le morphème qui assure la fonction structurale, tandis que l'autre appelé auxilié, est le sémantème qui assure la fonction sémantique".

La notion de nucléus est en définitive, différente de celle de mot. Le mot, en tant que segment de la chaîne parlée est l'unité linéaire de la phrase, le nucléus, l'unité structurale et sémantique. Le mot n'est donc qu'une réalité syntaxique, la réalité sémantique étant éventuelle pour les mots sans contenu substantiel.

Nous avons évité à dessein le terme de "jonction" employé par Otto Jespersen (1971), pour désigner, selon toute vraisemblance, la même notion que "nucléus". En effet cette notion de "jonction" comme celle de "noeud", évoque une valeur purement structurale malgré toutes les définitions qu'on puisse la forcer à exprimer. C'est la raison pour laquelle nous avons aussi évité le terme de négation "jonctionnelle" ou "partielle" employés par O. Jespersen. Aussi le terme de "jonction" rappelle-t-il celui de

"connexion" employé par Tesnière (op.cit.) pour désigner la même notion que "nexus". Pour éviter toute confusion, nous parlerons de "nucléus" versus "nexus". La négation nucléaire sera celle qui s'applique à un nucléus, la négation nexale, celle qui s'applique à un nexus. Nous étudierons : en négation nucléaire, les effets sémantiques et structuraux qui s'effectuent à brève distance du négateur sur le substantif ou son substitut ainsi que sur le verbe.

3.1. La négation du substantif ou de son substitut

Les effets formels de la négation sur un substantif, sont la chute de la voyelle préthétique (ou augment) en contact direct avec le négateur; et s'il y a lieu, lorsque le substantif a été substitué, dématérialisation du suppléant - quand il est pronom substitutif - afin de produire une négation renforcée.

3.1.1. La chute de l'augment (1)

L'augment en kinyarwanda se trouve préfixé au substantif, à l'adjectif ou au verbe nominalisés; aux pronoms substitutifs ou indéfinis, substantifs dématérialisés qui ne gardent du substantif: que

1. Nous préférons à "augment", la dénomination "support de prédication" par opposition à "support prédicatif" et "appui prédicatif" (respectivement classificateur et radical) qui montrent mieux les liens internes du mot. (Nkanira, 1984)

des caractéristiques formelles (Nkanira, 1971).

L'augment aide l'affixe de classe à déterminer la classe du substantif ou du substitut substantivé. Il permet à ceux-ci d'assumer les fonctions de sujet, d'attribut ou de complément; et l'adjectif ou le verbe, pourvus d'un affixe de classe, celles de sujet ou de complément. Ce morphème a une caractéristique intrinsèque formelle et à la fois notionnelle subtile qui détermine au niveau de la lexigénèse, la forme complète, en même temps que d'autres affixes formateurs du substantif. Nous avons au niveau de la langue deux saisies: la saisie radicale qui livre au niveau de l'idéogénèse la matière notionnelle brute, une saisie lexicale qui livre au niveau de la lexigénèse des apports notionnels subtils au substantif avant d'entrer en discours.

En figure:

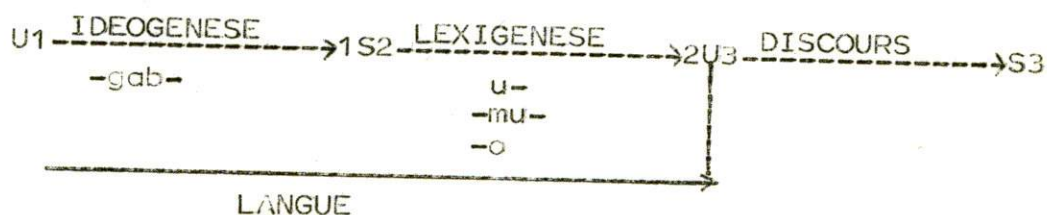


Fig. 38

a) la saisie radicale analytique, au plus profond de la pensée, appartient au mouvement descendant, de l'universel au singulier, comme allant à l'étroit.

b) la saisie lexicale, synthétique, opérant à des niveaux différents de la profondeur de l'esprit, appartient au mouvement ascendant, du singulier à l'universel, comme allant au large.

c) la saisie phrastique, opérant au niveau du discours, à partir des résultats issus de la saisie lexicale.

Pour le cas du substantif ou de son substitut, l'augment est un complément formel et notionnel du thème. Dans le cas où seul, l'augment, serait complément formel et sémantique du radical, celui-ci serait doué d'un sens complet et précis auquel il ne manquerait plus qu'un cadre syntaxique ou phrastique. Or, tel n'est pas le cas en kinyarwanda. L'affixe de classe assure au vocable sa complétude aussi bien sémantique que formelle. A ^{ce} stade, il est dicible, et pour transgresser de la langue au discours, il doit être investi d'un support formel. C'est le rôle de l'augment, en l'absence de tout autre élément déterminant. L'augment est donc nécessaire pour le maniement du substantif au niveau phrastique. Son absence doit être suppléée - à la limite par l'expressivité -, autrement le substantif canonique est incomplet et inutilisable; sa chute au niveau du discours doit s'expliquer, soit par un substitut qui confisque cette fonction, soit par un refus de cette fonction, pour le cas de la négation.

A noter qu'au niveau de la léxigénèse, le thème peut se conclure soit à l'univers-espace,

soit à l'univers-temps:

En figure:

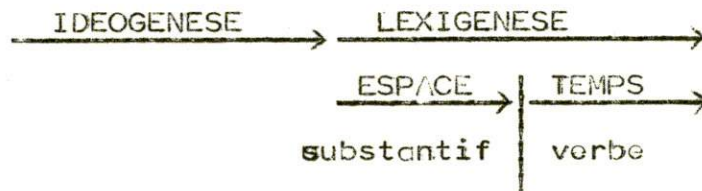


Fig. 39

L'espace est statique, le temps une fluence - deux façons de contraster l'univers: l'univers-espace, l'univers-temps, celui-ci mobile, celui-là immobile. Les thèmes qui se concluent à l'univers-temps reçoivent les marques temporelles, ceux qui se concluent à l'univers-espace sont investis d'extensité.

Pour le substantif, quand il y a refus d'incidence matérielle et/ou formelle, l'augment tombe inconditionnellement. Cette voyelle étant indicatrice d'extensité d'un concept, or que ce dernier est traité comme inexistant et conséquemment sans extensité, elle n'a plus de fonction et doit tomber. C'est le cas du négateur ntaa, négateur d'existence par essence. Il brise l'apport de matière à son support spatio-formel. Cet apport, au lieu de tomber sur l'augment - qui n'est plus là - tombe sur le négateur, support formel de la matière, en même temps qu'elle la nie sémantiquement.

Si l'augment ne se maintient pas devant le négateur ntaa, il se conserve cependant

devant le négateur si. En effet, le prédicatif négatif si - comme son correspondant positif "ni" - collabore avec l'augment à déterminer la notion, et l'augment subsiste pour supporter formellement le substantif. "Ni" et "si" sont par ailleurs liés au système de la monstration. L'augment ne saurait donc tomber après "si", alors que la notion n'est pas entièrement niée. "Si" produit une contradiction plutôt qu'une vraie négation:

Exemples

s'aamaazi: "Ce n'est pas de l'eau"

(i.e. c'est autre chose
que de l'eau, en tous cas, quelque chose
est là, posé.)

Par opposition au négateur d'existence ntaa:

ntaa maazi: "Il n'y a pas d'eau"

(on ne sous-entend rien de posé)

"Ntaa" et "si" sont dans une relation:



Fig. 40

3.1.2. Dématérialisation par "contagion" à brève distance

Dans un nucléus, la "contagion" de la négation se fait à brève distance, i.e. sans aucun intermédiaire, de façon que la force d'attraction du négateur décharge le mot de compréhension et l'agglutine au négateur qui s'en trouve renforcé.

Cette contagion affecte surtout les pronoms substitutifs ou indéfinis. Ce comportement des pronoms n'est d'ailleurs pas surprenant, parce qu'ils sont, à l'origine, des substantifs dématérialisés, qui ne gardent du nom que des caractéristiques formelles. Ils servent en discours, à rappeler la notion posée ou supposée, actuelle ou virtuelle, du substantif présent ou absent. Lorsqu'ils se trouvent en contact avec la négation, ils se vident de sens malgré que les conditions structurales de définition restent celles du substantif. Il va de soi qu'ils ne résistent pas à la force d'irradiation de la négation qui les attire à elle pour se renforcer. Le négateur ntaa dans cette position garde son comportement prédicatif :

Exemples : Le pronom substitutif

Cl. 14 : Ntaa - bu - o ntaáhá reeró ndaryáama
aha
/ nég - Cl 14. Subst./

"Je ne rentre donc pas chez moi, je
passe la nuit ici "

Cl. 16 : Ntaa - ha - o bagufuúnga ? (Kabalira)
/nég - cl 16. subst./

"Ne pourrait - en pas t'emprisonner ?"

Le pronom indéfini

Cl. 14 : Ntaa buúndi baábonanye
"Ils ne se sent plus revus"

Il faut remarquer que cette contagion se limite au cas de classes que nous venons de citer. Nos recherches ne sont pas assez avancées pour déterminer la raison de cette limite.

Priscien a défini le pronom comme une "pars orationis quae pro nomine proprio uniuscujusque accipitur" (cité par J. HARRIS, 1972, p. 60) et G. Guillaume comme "une catégorie substituée à celle de nom partout où cette dernière se montre inapte (ou disconvenante) pour quelque raison que ce soit, à satisfaire aux conditions que le discours lui propose" (cité par G. MOIGNET, 1965, p. 10). Le pronom peut supporter toute incidence matérielle et formelle qui tomberait sur le substantif sans toutefois l'équivaloir. Lorsque le négateur attire à lui le pronom, cette incidence n'est plus rappelée à la compréhension mais disparaît, au profit du négateur qui s'en trouve renforcé.

Exemple :

Ntaabwo ngeénda
/Ntaa-bu-o/

+ * Il n'y aura pas de moment où je partirai (littéral)
↓
- "Je ne pars pas"

Au départ (traduction littérale), le substitutif bwo n'est pas négatif et se comporte comme un complément de prédicatif ntaa. Il rappelle une notion

temporelle et son apport matériel est nié par le négateur ntac. Dans ce contexte, il se dématérialise et s'agglutine au négateur ntaq; il ne rappelle plus aucune notion de temps. Le verbe qui est conjugué au relatif, comme en subordonnée de la principale formée par "ntaa" et "bwo", reste dans cet état. Cependant, le négateur ntaq s'est renforcé. Le négateur renforcé obtenu, ne porte plus sur le nucléus substantival dont le substitutif est le noeud, mais sur le verbe, qui se trouve comme en subordonnée, formant ainsi le noeud central de la phrase. Mais il arrive aussi que le négateur formé reste à lui même un nucléus;

Exemple:

Ntaábwo', sinaazanywe nó gucuumbika.
"Cela ne va pas, je ne suis pas venu loger"

Le négateur ntaabwo ne porte pas directement sur le verbe. Celui-ci doit porter un autre négateur, si-, pour avoir une saisie réellement non-actuelle. Le négateur ntaabwo peut former à lui seul, en énoncé monorème, une fonction structurale et sémantique.

Exemple:

Ntaábwo!
"Cela ne va pas" "Il n'y a pas de façon" (littéral)

Au cas où le négateur ntaabwo ne forme pas à lui seul, un nucléus, alors il est dépendant du verbe le plus proche qui forme un noeud central.

3.2. La négation et le verbe

Toute négation qui porte sur le verbe, porte en général sur le nexus entier. Néanmoins, il faut considérer, surtout pour les phrases composées, que tel n'est toujours pas le cas. Un négateur peut porter uniquement sur une proposition libre sans affecter la subordonnée et inversement.

Exemples:

1. Ntaabwo byaashobóka kugira ngo turongóre mushíki wáacu.(R.1)
"Il n'est pas possible que nous épousions notre soeur"
2. Uwo mukoóbwa umuúnsi yarongówe, ntaabwo uzaábá ku bwaámi(R.2)
"Le jour où cette fille se mariera, tu n'auras plus le pouvoir"
3. Arabyéemera Mutuutsi kuúkó ataári afite ukaúndi ari bubigiró.(R.1)
"Mutuutsi acquiesce parce qu'il n'avait pas d'autre moyen de s'en tirer"

Pour la première phrase, le négateur porte sur le nexus entier, la seconde sur la principale, la troisième sur la subordonnée. Ces faits étant de syntaxe, i.e. concernant la négation nexale et non la négation nucléaire, nous permettent néanmoins de circonscrire la négation du verbe dans un nucléus sans pour autant nous occuper du nexus. Nous écarterons, pour ce chapitre des faits de syntaxe pour nous confiner aux effets nucléaires de la négation, i.e. des faits structuraux et sémantiques qui s'effectuent à brève distance sur le verbe.

3.2.1. L'image verbo-temporelle et la négation

Le psychosystème que nous avons établi au premier chapitre (Fig.30), nous a conduit à considérer que la négation était largement influencée par la modalité syntaxique, selon laquelle nous avons distingué la négation en proposition libre, de la négation en proposition subordonnée. Cette opposition nous a induit ensuite, à distinguer également l'actualité de la non-actualité de l'image verbale. Il nous a semblé que la visée ou la façon d'actualiser l'image verbo-temporelle intervenait quelque peu dans la détermination du morphème négateur. Pour nous en rassurer, il faut observer la formation de l'image-temps, la négation dans les modes - si mode il y a - et les temps en kinyarwanda.

3.2.1.1. Les modes et la négation

Le premier obstacle à confronter est celui de définition. Une tradition souvent reprise par les grammairres scolaires, définit le mode en fonction de la modalité, "attitude mentale du sujet parlant vis-à-vis du procès exprimé par le verbe" (A. Meillet cité par Baylon et Fabre, 1978). Cette attitude mentale se présente sous des formes variées à l'infini: le désir, le doute, l'affirmation, l'hypothèse, l'ordre, le souhait, etc., le tout se ramenant à la distinction d'une modalité de l'éventuel, et une modalité du réel.

Ces deux modalités, selon Galichet (cité par Baylon et Fabre, op. cit.), font état d'existence de deux modes: l'indicatif qui marque le réel, le subjonctif qui exprime l'éventuel. La tradition avait fait un bon bout de chemin qu'on remarquait qu'il y avait divers moyens d'exprimer la modalité: en plus des tiroirs verbaux, la langue utilise des auxiliaires modaux ou des moyens lexicaux(adverbes, compléments). Ceci avait amené les grammairiens à considérer qu'à une idée modale ne correspond pas une forme modale unique. Aussi le subjonctif qu'on avait relégué à l'expression de l'éventuel, pouvait-il se trouver incidemment derrière les verbes de sentiment et après les locutions marquant la concession "où les procès allégués correspondent non à des éventualités mais à des faits acquis"(G.MOIGNET, cité par BAYLON et FBRE, 1978).

Des définitions plus confuses n'avaient pas manqué de brouiller les pistes, comme celle de Maurice Grevisse, qui fait du subjonctif un "mode d'interprétation ou d'appréciation"(1980,p.852), celle de Le Bidois(Grevisse, ibidem) qui fait du même mode celui du "dynamisme psychique". Tout ceci avait contribué à faire du subjonctif un mode du sentiment, ou plutôt, celui des sentiments. Or, le sentiment se rencontre dans tous les modes et même en dehors des modes. Ces échecs dans la définition du subjonctif, pour le français, ont souvent conduit les grammairiens à laisser la modalité de côté pour expliquer ce mode. Littré et "l'Encyclopédie"(cités par Baylon et Fabre, op.cit.),

ont proposé de définir le subjonctif par sa fonction, la subordination. Ce mode, envisagé comme purement fonctionnel, devenait par cette définition, un simple outil vide de sens, un vestige de langue (Lucien Foulet, 1968).

Si le critère syntaxique devait, seul, déterminer la nature du subjonctif, il devenait difficile de distinguer le subjonctif des autres modes ou de distinguer ceux-ci entre eux. C'est par la suite qu'on a réalisé qu'il fallait tenir compte de l'expression du temps plus ou moins précise dans les modes. Condillac aura proposé, le premier, de définir le subjonctif comme "un mode dont les formes ne se rapportent pas elles-mêmes à aucune époque déterminée" (cité par Baylon et Fabre, 1978), par opposition à l'indicatif "dont les affirmations sont dans des temps différents" (ibidem), et à l'infinitif plus indéterminées encore. Ainsi les modes ne sont-ils autre chose que des étapes dans l'actualisation; i.e. en langue, les modes apparaissent, non comme des formes verbales correspondant à des modalités, mais comme des façons différentes d'exprimer le temps. C'est ainsi que G. Guillaume établit une théorie des modes qui rend compte de la formation de l'image-temps dans la pensée, pour le français en particulier et pour les langues classiques en général (1970). Voici les raisons de son entreprise:

"Pour être une opération mentale extrêmement brève, la formation de l'image-temps dans l'esprit n'en demande pas moins un temps, très court sans doute, mais non pas infiniment court, et par conséquent réel. Il s'en suit que cette formation peut être rapportée à un axe - une certaine durée de temps qu'on se représente linéairement - qui est le lieu de tout ce qui a trait à la figuration mentale du temps. Nous nommerons cet axe, l'axe du temps chronogénétique et l'opération de pensée qui s'y développe, la chronogénèse."

(Temps et verbe, 1970, p.8)

Sur l'axe chronogénétique, on obtient, pour toute section, du fait même que chaque section ainsi portée instantanéise ce qui se passe sur cet axe, une vue par profil du phénomène de la formation de l'image-temps dans l'esprit. Ces coupes sur l'axe chronogénétique peuvent s'y répéter de point en point et le nombre de profils devenir illimité. Gustavo Guillaume distingue pour le français, trois points qui marquent chacun un instant de son opérativité caractéristique de la formation de l'image-temps: initial, médian, et final. Au premier instant, la chronogénèse n'a pas réalisé l'image-temps, elle est seulement en puissance de le faire: à cet instant correspondent les modes nominaux (infinitif et participe). C'est le temps in posse. Le second instant est intermédiaire, moment où le temps est en train de se construire dans la pensée, mais ne distingue pas encore les époques. C'est le temps in fieri. A cet instant

correspond le subjonctif, mode du temps indivis. Ce mode correspond à l'introduction de la personne - contrairement au mode nominal qui n'en possède pas - qui regarde le temps. Quand la chronogénèse a fini d'opérer, la pensée a réalisé l'image-temps parfaite, faite d'époques opposables et directement exprimables par des formes verbales. C'est, par opposition aux autres modes, le temps in esse. A ce point final, correspond le mode indicatif, celui dont les tiroirs verbaux sont capables d'exprimer avec netteté des époques distinctes.

Les travaux qui ont été faits jusqu'à présent sur le kinyarwanda distinguent, à la façon des grammaires traditionnelles les modes du "cadre principal" et les modes du "cadre de l'éventuel" - ce que A.-E. Meeussen appelle respectivement par ordre, les formes "tabellaires" et les formes "non-tabellaires" (1959) - qui feraient selon toute vraisemblance, les modes du réel et les modes de l'éventuel.

"La catégorie du mode comporte sept termes. Trois appartiennent au cadre principal: indicatif, conjonctif, relatif; quatre au cadre de l'éventuel où ils sont partiellement complémentaires: impératif, optatif, subjonctif, injonctif.(1)

On rappellera que l'infinitif et l'autonome, mots hybrides, participent à certaines catégories de la conjugaison. Dans la conjugaison

(1) A. Coupey remettrait dans ce cadre, le "subsécutif" de formatif /-ka-/ dont il a fait un "degré", selon lui à tort. (Information personnelle apportée par M. Coupey).

Dans la conjugaison composée, l'autonome présente un cas d'attraction modale à partir du conjonctif, comme s'il relevait de la catégorie du mode."

(A. Coupez, 1980, p.376)

Il faut remarquer, à première lecture, que M. Coupez ne discerne pas la catégorie du mode nominal. Aussi constate-t-il, non sans surprise, que ce mode participe, dans une certaine mesure à la conjugaison. En outre, la description de ces modes semble se baser uniquement sur la modalité syntaxique, qui ne peut constituer l'existence d'un mode.

Pour les modes dits du "cadre principal", l'indicatif seul semble constituer un mode; les autres (le relatif et le conjonctif) résultent des faits de subordination. Or, "la subordination, dit G. Guillaume, est un fait de syntaxe, et comme tout fait de syntaxe, c'est un fait appartenant au présent de parole"(1). Cela ne peut donc comporter une donnée pour discerner les modes d'une langue, elle prêterait à confusion. Si l'on doit tenir compte absolument de la formation de l'image-temps, le conjonctif et le relatif distinguent, autant que l'indicatif les époques temporelles. Il faut néanmoins remarquer qu'il ne faut qu'un augment au relatif pour former un substantival - l'autonome, qui distingue lui aussi, autant que l'indicatif, les époques temporelles, malgré qu'il ne contienne pas de personne. Le même cas se présente

(1) G. Guillaume, Leçon du 6 Janvier 1949.

pour l'infinitif qui distingue l'époque du futur. La catégorie du mode nominal ne serait donc plus le mode du temps indivis.

Les modes dits du "cadre de l'éventuel" sont décrits, vraisemblablement sur base de la modalité notionnelle. La différence faite entre l'impératif et l'injonctif n'est pas évidente: celui-ci appartient à l'ordre négatif, celui-là à l'ordre affirmatif, la modalité phrastique est la même. Seulement, il ne constitue pas pour nous un mode de pensée, mais uniquement un mode de parole, construit pour les besoins d'interlocution. L'optatif et le subjonctif sont construits sur la même modalité notionnelle, le formatif /-ra-/ de l'optatif faisant la différence formelle avec le subjonctif.

Ainsi donc, si l'on prend pour repère la formation de l'image-temps pour établir les modes de pensée, l'existence d'une véritable chronogénèse en kinyarwanda est mise en cause. En se basant uniquement sur le passage de la puissance à l'effection, i.e. actualisation du procès, on peut distinguer des formes actualisantes et des formes non-actualisantes. Nous avons fait remarquer que cette opposition actuel/non-actuel régit la distribution des négateurs dans le verbe: /-ta-/ pour les formes non-actuelles, /nt(i)-/ ou /si-/ pour les formes actuelles. Ainsi peut-on dire que les formes de l'infinitif, l'autonome, les verbo-nominaux n'actualisent pas le procès et restent au ni-

veau potentiel malgré qu'ils distinguent partiellement ou complètement les époques temporelles. Le subjonctif où alternent les négateurs /nt(i)-/, /si-/ ou /-ta-/ (ntuúnkore= utáankora "Que tu ne me touche pas") est une forme mi-actuelle, mi-virtuelle, où la négation est régie par la modalité syntaxique principale/subordonnée. L'indicatif est une forme actuelle qui distingue pleinement les époques temporelles et actualise le procès; le conjonctif et le relatif sont des formes de l'indicatif en subordonnée. Dans ce mode, la négation est également régie par la modalité syntaxique.

La négation servirait en définitive à discerner, à coup sûr les formes actuelles des formes non-actuelles du procès exprimé par le verbe, la formation de l'image-temps en kinyarwanda n'étant pas pertinente.

3.2.1.2. Le temps et la négation

Le temps, en kinyarwanda, est marqué. Les recherches qui ont été menées jusqu'à présent, prennent, qui les morphèmes segmentaux, qui les morphotonèmes, pour marques temporelles, lesquelles marques prennent en certains contextes, une fonction syntaxique. On n'a pas su déterminer à coup sûr, lesquels des tonèmes ou des morphèmes marquent uniquement le temps. Nous considérons de prime abord, les tons en tant que "morphèmes uniques" puisqu'ils ont

"des fonctions sémantiques comparables à celles des morphèmes segmentaux" (R.D. Botne, 1982, p.14). Ce sont soit des faits de langue, soit des faits de discours, tout autant que des morphèmes segmentaux.

On a toujours confondu les marques du temps, ~~aux~~ ^{avec les} marques aspectuelles ou modales en kinyarwanda. Cette difficulté a amené certains linguistes à englober la notion de temps dans des notions plus extensives, au demeurant plus confuses, comme celle de "degré", inacceptable en théorie et en pratique:

"Sur le plan sémantique, la catégorie du degré est multivalente. Elle désigne d'une part le temps: présent (degré immédiat, non-marqué), passé (degrés récent et prétérit), futur (degré immédiat et futur). Les notions de passé et de futur relèvent de degrés différents selon qu'elles se réfèrent au jour même ou à un temps plus éloigné. Le degré exprime d'autre part, le commencement, la durée, la permanence, notions qui sur le plan sémantique relèvent de l'aspect si l'on se réfère à la terminologie de la linguistique générale, mais ne présentent pas de rapport avec la catégorie formelle de l'aspect rwanda. Il exprime en outre le conditionnel, notion qui dans d'autres langues relève de la catégorie du mode. Enfin, le degré "modifié" implique parfois des connotations d'insistance ou d'exclamation."

(Coupez, 1980, p.383)

On peut déterminer, par l'étude de la négation, lesquelles des marques montrent le déroulement du procès, lesquelles actualisent le procès, lesquelles ponctuent le temps.

A l'insertion du morphème négateur, certains des morphèmes internes au verbe tombent:

CORPUS

Affirmatif

1. ndageenda
/n-ra-geend-a/R'
"Je pars"
2. yaákoze
/a-a-á-kór-ye/R'
"Il a travaillé"
3. narákoze
/n-a-rá-kór-ye/S'
"J'ai travaillé"
4. aracyákóra
/a-ra-kí-a-kor-a/R'
"Il travaille encore"

Négatif

- singoónda (Prés. immédiat)
/si-n- ϕ -geend-a/P"
"Je ne pars pas"
- ntiyakoze (Passé récent)
/nti-a-a-kór-ye/B'
"Il n'a pas travaillé"
- sinákoze (Passé prétérit)
/si-n-á-kór-ye/B'
"Je n'ai pas travaillé"
- ntagikora (Présent perstitif)
/nt(i)-a-kí-kór-a/B'
"Il ne travaille plus"

Nous remarquons la chute des morphèmes: /-rà-/, /-rá-/
(1,3,4); /-à-/ (2,4); le morphotème R' ou sa variante
S' tombent systématiquement.

D'où une problématique: si la négation porte sur les morphèmes temporels, c'est une négation de temps, si au contraire la négation porte sur les morphèmes qui ponctuent le procès, ou l'actualisent, nous avons une négation du déroulement du procès, ou une négation du procès tout court. Les morphèmes temporels tels qu'identifiés par R.D. Botno (op.cit.) - les morphèmes /-a-/ et /-ra-/ ainsi que les tons $\acute{\phi}$ et ϕ - peuvent être de la catégorie TEMPS tout en

remplissant des fonctions syntaxiques. On peut remarquer qu'ils ponctuent en outre le déroulement du procès. En dissociant les trois fonctions, celle de la ponctuation du déroulement de l'événement est la plus visée par la négation. En effet, la ponctuation du déroulement de l'événement actualise le procès; la négation refuse cette actualisation.

Le temps en kinyarwanda est centré sur le présent (E. Ndahayo, 1983, p.19). On vit dans le "nóone", c'est dire que seul compte ce qui est présent, vu que le futur est le temps de l'incertitude comme ce qui est passé ne revient jamais. Cela revient à la distinction de deux époques en kinyarwanda: le présent et le non-présent.

En figure:



Fig. 41

Et dans une opposition dichotomique:

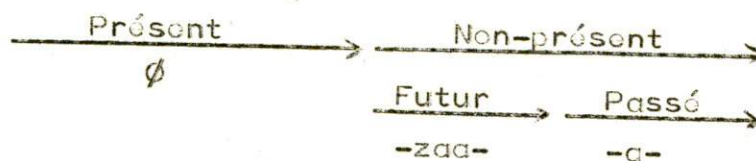


Fig. 42

Le présent est marqué par le morphème /-∅-/, le futur

par le morphème /-zaa-/ (1), le passé par le morphème /-a-/ à ton haut pour le passé médiat et à ton bas pour le passé immédiat. Ainsi donc, le passé immédiat emporte avec lui la notion du néo, une notion de présent fugace versée vers le passé, tandis que le morphème /-φ-/ exprime une notion de présent versée vers le futur. Les morphèmes que nous venons d'inventorier sont de la catégorie TEMPS.

Certains des morphèmes que distingue M. Coupez comme marques de "degré" interviennent pour marquer l'état de déroulement du temps d'événement ou "le point de vue du locuteur sur l'événement, en fonction de repères décidés par lui" (B. Pottier, 1974, §198). C'est le cas de l'inceptif /-raa-/, du perstitif /-kí-/ ou encore la marque /-ra-/ dont on ne parvient pas encore à déterminer si c'est vraiment une marque temporelle. Soit un procès qui se situe entre un commencement et une fin: le "stade" marque un moment du déroulement du procès (B. Pottier, *ibidem*).

En figure:



Fig. 43

(1) P. Nkanira (1984) sectionnerait le morphème /zaa/ en /-za-/ + /-a-/. La marque du non-présent serait donc uniquement le morphème /-a-/, et le conditionnel /-aa-/ serait une somme de /-a-/ du passé et de /-a-/ du futur, et même du morphème /-φ-/ du présent. Il équivaut à une non-distinction des époques. Seulement, cela n'est qu'une hypothèse et nous gardons nos réserves.

Exemples

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| 1.+ ndakóra
/n-ra-kór-a/R' | "Je travaillerai" |
| - siinkóra
/si-n-φ-kór-a/P" | "Je ne vais pas travailler" |
| 2.+ ndakóra
/n-ra-kór-a/R' | "Je travaille" |
| -siinkóra
/si-n-φ-kor-a/P" | "Je ne travaille pas" |
| 3.+ narákoze
/n-a-rá-kór-ye/S" | "J'ai travaillé" |
| -sinakóze
/si-n-á-kór-ye/B' | "Je n'ai pas travaillé" |

Le formatif /-ra-/ marque les trois stades de l'événement: avant le début, en plein déroulement, et après la fin.

La "relativité" met en relation deux stades (B. Pottier, ibidem):

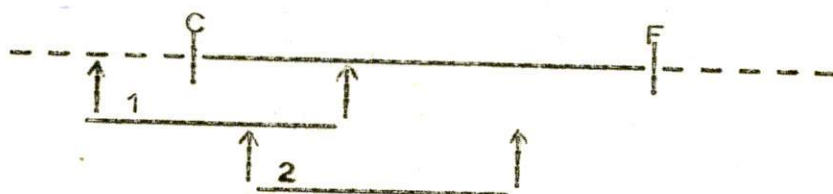


Fig.44

Exemples

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| 1. sindákóra
/si-n-ráa-kór-a/R' | "Je ne travaille pas encore" |
| 2.+ndacyákóra
/n-ra-kí-akór-a/R' | "Je travaille encore" |
| -singikera
/si-n-kí-kór-a/B' | "Je ne travaille plus" |

La marque /-rá-/ de l'inceptif, et la marque /-kí-/ mettent en relation deux stades d'un événement. La marque de l'inceptif pourrait être sectionnée en deux morphèmes: /-rá-/ marquant le stade ultérieur à l'événement et /-a-/ du futur, si l'on s'en tient à l'hypothèse de P. Nkanira (1984). L'ensemble donnant une visée perspective - à cause de la marque /-a-/ du futur -, et en complétude à cause de la marque /-rá-/ qui ponctue l'événement après son déroulement. Les marques /-rá-/ et /-kí-/, ne sont donc pas des marques particulières du temps, ils peuvent à la limite marquer l'aspect.

Il y a dans la catégorie du verbe, deux notions différentes du temps: le temps d'univers, porteur d'événements; le temps d'événement, relatif, selon qu'il est saisi à son début, en plein déroulement ou à sa fin, temps qu'il faut à l'événement pour être accompli. Les deux notions sont comme dans une relation contenant/contenu.

En figure:

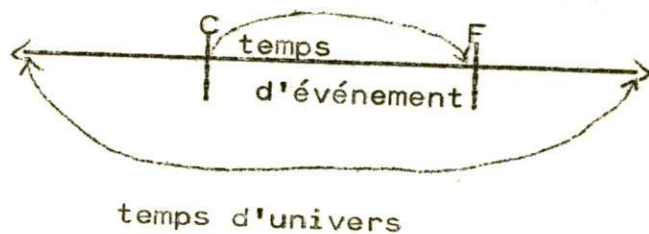


Fig. 45

La négation en kinyarwanda opère sur un seul niveau: celui du temps d'événement. La négation étant par essence, un refus de saisie dans l'actuel, les morphèmes

verbaux qui actualisent le procès doivent tomber en même temps que la saisie est dans la non-actualité. En figure:



Fig.45

Ces morphèmes sont toujours liés à l'absence du complément du verbe. Le complément étant un élément d'actualisation du procès, quand il est absent, alors que le procès est non-négatif, donc actuel, il a besoin d'un élément actualisateur - en remplacement du complément - en plus du ton lexical du radical R'. Cela se remarque surtout pour le présent immédiat /-ra-/, le présent perstitif /-ra-/ et /-a-/, le passé récent /-a-/, le prétérit /-a-rá-/. Ces temps à l'inverse du conditionnel, du présent inceptif et du futur, ont une surcharge d'actualité, les autres sont plutôt perspectifs.

Exemples:

<u>Prétérit:</u> narákoraga	sinakóraga
/n-a-rá-kór-a-ga/S"	/si-n-a- q -kór-a-ga/B'
"Je travaillais"	"Je ne travaillais pas"
<u>Perstitif:</u> ndacyaákóra	siingikora
/n-ra-kí-a-kór-a/R'	/si-n- q -kí- q -kor-a/B'
"Je travaille encore"	"Je ne travaille plus"

<u>Présent:</u> ndakórá	siinkórá
/n-ra-kór-a/R'	/si-n- ϕ -kór-a/P"
"Je travaille"	"Je ne travaille pas"
<u>Fut.proche:</u> ndakórá	siinkórá
/n-ra-kór-a/R'	/si-n- ϕ -kór-a/P"
"Je vais travailler"	"Je ne vais pas travailler"
<u>Inceptif:</u> nári ndaákóra?	nári ntaráákóra
/n-ra-g-kór-a/R'	/n-ta-ra-g-kór-a/B'
"avais-je commencé alors à travailler"	"Je n'avais encore commencé à travailler"
<u>Passé récent:</u> naakoraga	sinakoraga
/n-a-g-kór-a-ga/R'	/si-n-a- ϕ -kór-a-ga/B'
"Je travaillais"	"Je ne travaillais pas"

Outre la chute plus ou moins généralisée du morphème /-ra-/ avec son tonème haut ou bas, nous constatons en outre la chute du morphème /-a-/ au présent perstitif et au passé récent. Il sert, de même que le morphème /-ra-/, à actualiser le procès. Le morphème /-a-/ marque les procès qui ont une lourde charge ou une surcharge d'actualité et emportent avec eux une notion du noóné, l'aujourd'hui. Le morphème /-ra-/, lui, se répartit sur la chronothèse de façon suivante:

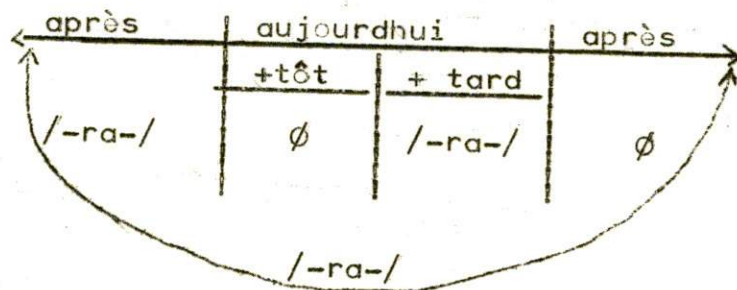


Fig. 46

- Nous discernons à première vue, une opposition de tons ϕ/ϕ :

- Le ton haut est une marque du passé, le ton bas une marque du présent actuel ou du présent perspectif (non-actuel). Il résulte de cette opposition, une distinction décadence/incidence. Par rapport au présent, le ton bas marque l'incidence de l'événement, une charge de réalité en accomplissement ou en vue d'accomplissement, non encore résolue en accompli. Le ton haut marque la décadence de l'événement, une surcharge de réalité accomplie, sortie de l'accomplissement. Nous avons suivant les tons, une opposition antérieur/non-antérieur:

En figure:



Fig. 47

Quand il y a négation, le morphème /-ra-/ tombe avec le ton qui le surplombe. Il se conserve facultativement, lorsqu'il exprime un présent attendu, sauf à l'ineptif où il est obligatoire:

Exemples:

Urayisoma	Nturáíisoma
/u-ra-yi-som-a/	/nt(i)-u-ra-yi-som-a/
"Tu la boiras"(la bière)	"Tu ne la boiras pas"

Le même cas a été identifié pour l'ineptif /rá-a-/. Nous avons fait remarquer que le morphème /-a-/ qui serait du futur, sert à lui donner une visée en perspective. Il n'est cependant pas présent dans la forme que nous venons de citer, malgré que le procès s'entend perspectif. En effet, le procès est entendu comme devant arriver, imminent, dans un futur très proche. L'événement est porteur d'une part d'actualité, minime soit-elle, et il suffit que le procès échoit pour se situer dans l'actualité, entièrement. C'est la raison pour laquelle, le morphème /-ra-/ cohabite avec un négateur, autrement il tombe. Par rapport au temps d'événement, voici comment les tons sur le morphème /-ra-/ se répartissent:

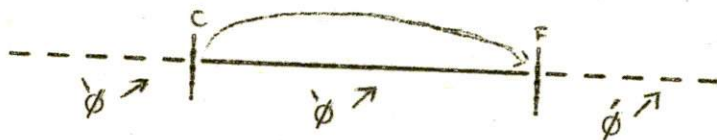


Fig.48

Le morphème /-ra-/ est donc en rapport avec le procès, les divers tons servent à actualiser l'événement, selon qu'il est saisi avant son début, soit entrain de se dérouler, soit après son accomplissement. Nous l'avons identifié dans l'ineptif portant le ton haut. Comme l'ineptif met en relation deux stades d'un événement, l'accompli de l'événement^{est} marqué par /-rá-/ et son imminence marquée par /-a-/ du futur, ainsi l'événement sera toujours vu en complétude et en perspective. Le morphème /-rá-/ dans ce contexte est compatible avec la négation.

En définitive, la négation n'agit pas sur les morphèmes qui marquent le temps, mais sur des morphèmes qui ponctuent ou actualisent le procès. Sur le plan des morphotonèmes, le ton lexical du radical R' tombe. Pour mieux cerner la raison de cette chute, il faut l'analyser en fonction d'autres morphotonèmes.

3.2.1.3) Les influences tonales

Le kinyarwanda dispose de morphotonèmes grammaticaux et lexicaux, qui déterminent, en même temps que la forme conjuguée du verbe, le tiroir verbal. L'ajout d'un morphème négateur dans le segment verbal, modifie l'emplacement de ces morphotonèmes, ou les efface, ou les maintient, ou encore favorise leur action dans le verbe. Quand ils ne sont pas attachés à un morphème segmental, ces morphèmes de tonalité sont des segments dont la portée sémantique se laisse identifier. Le négateur portant sur le segment verbal, porte en certains contextes sur le schème tonal du verbe. Sa portée est, à la fois, segmentale et sémantique. Nous distinguons pour le verbe: des tons lexicaux dès la langue qui se maintiennent en discours, ou sont déplacés ou effacés par les tons grammaticaux en discours. Ceux-ci déterminent la modalité d'une forme verbale, indiquant en même temps que le formatif, le tiroir verbal. Des morphotonèmes expressifs, sans aucune nuance sémantique, agissent uniquement sur

sur le plan discursif.

3. 2. 1.3. 1. Les morphotonèmes grammaticaux

a) Le morphotonème préfixal A': substitue un ton haut au ton ^{du} préfixe verbal. Il forme les morphèmes tonals du conjonctif, et de l'autonome en certains tords. Il est généralement issu des faits de subordination et comme tout fait de syntaxe, lié au présent de parole. Dans la relation principale/subordonnée qui recouvre celle, implicite, d'idée regardante/idée regardée, et parfois celle d'auxiliaire/auxilié, le morphotonème se trouve dans le second terme:

Exemples

1. ndaaza mbíshaaka
/n-ti-φ-shaak-a/A'
"Je viens quand je veux"
2. bishobora kubá bíremeroye
/bi-φ-rem-ir-ye/A'
"Il est possible que ce soit lourd"
3. ndúumva bíremeroye
/bi-φ-rem-ir-ye/A'
"J'ai l'impression que c'est lourd"
4. ndúumva bítaremeroye
/bi-ta-φ-rem-ir-ye/
"J'ai l'impression que ce n'est pas lourd"

La forme verbale conjonctive marquée par le morphotonème A' est un indicatif au supposé. Le morphotonème A' se maintient à l'ordre affirmatif et à l'ordre négatif.

Le même morphotonème est caractéristique du subjonctif négatif:

Exemple:

ntuúnkore "Que tu ne me touches pas"
/nt(i)-u-φ-n-kér-e/A'

Son apparition dans le segment verbal est liée à la non-actualité de la forme verbale que recouvre le supposé de la subduction syntaxique.

b) Le morphotonème anti-radical B': substitue un ton bas au premier ton du groupe radical, qu'il s'agisse du ton lexical ou celui de l'infixe réfléchi agglutiné lors du cycle du radical. L'intervention de B' neutralise les radicaux qui ne se distinguent que par la tonalité lexicale. Il constitue le morphème tonal non-marqué de la conjugaison. Il caractérise notamment le mode indicatif quand celui-ci est investi d'un complément au posé ou au supposé. Il se maintient à l'ordre affirmatif et à l'ordre négatif.(1)

Exemple

- twaákeranye byóoso	ntitwaákeranye byóoso
/tu-á-kér-an-ye/B'	/nti-tu-á-kér-an-ye/B'
"nous avons tout fait ensemble"	"nous n'avons pas tout fait ensemble"

1. Un seul temps fait exception à cette règle: le présent immédiat négatif prend le morphotonème P" variante de P'.

- c) Le morphotème P' postradical a deux actions:
- il met un ton haut à la deuxième syllabe du radical de même que ses variantes P" et P'.
 - il supprime le ton haut sur la première syllabe du radical, de même que ses variantes P" et P'
- Représentativement : $\overline{VAB'CD}$

Il caractérise le subjonctif affirmatif, le relatif, les nominaux tels que l'autonome, les verbo-nominaux négatifs, ainsi que l'infinitif négatif. C'est en quelque sorte un translatif qui opère la substantivation du relatif aux nominaux. Sa présence dans la forme verbale exige comme négateur le morphème non-actuel ou du supposé -ta-.

Exemples :

1. Ushaáké (subjonctif affirmatif)
/u- ϕ -shaak-e/P'
"Cherche"
2. abaantu ntashaáká (Relatif)
/n-ta- ϕ -shaak-a/P'
"Les gens que je ne désire pas"
3. kudáshááká baríiya baantu (Infinitif négatif)
/ku-ta- ϕ -shaak-a/P'
"ne pas vouloir de ces gens"
4. ukudáshááká baríiya baantu (verbo-nominal)
/u-ku-ta- ϕ -shaak-a/P'
"((Le) ne pas vouloir de ces gens"
5. abadáshááká baríiya baantu (Autonome)
/a-ba-ta- ϕ -shaak-a/P'
"Ceux qui ne veulent pas de ces gens"

Il ne suffit qu'au relatif un augment pour devenir un nominal au même titre que l'autonome. Le procès de substantivation engagé par le translatif P' dès le relatif entraîne la perte progressive de la personne et en passant par le mode quasi-nominal procure à la forme verbale à la fois un classificateur et un augment. Ceux-ci achèvent la substantivation sur le plan nominal. Le morphotème P' est exposé à diverses règles subséquentes dues à la présence d'infixes dans la forme verbale notamment la règle des "trois positions" celle de "déplacement" ou de "replacement". Il a des variantes P" ~ P' ~ P' (voir COUPEZ, 1980, t1).

d) Le morphotème R' dit "lexical du radical" ou sa variante R", maintient le ton lexical du radical, et celui de l'infixe, car il les laisse initialement en place. Il est lié à l'absence de complément après le verbe. Quand il y a présence de complément, c'est le morphotème B' qui opère. Le morphotème R' caractérise l'indicatif, le conjonctif, mais il est incompatible avec les morphotèmes B' (de l'indicatif et conjonctif à compléments), et P' du relatif. C'est un élément actualisateur du procès du verbe en l'absence de complément. D'où, sa chute est systématique - ainsi que les morphèmes segmentaux /-ra-/ , /-a-/ , actualisateurs - en négation. Il se conserve cependant avec le négateur /-ta-/ sous sa variante R" dans la forme composée du morphème

/-ra-/ et le formatif /-ka-/ du subsécutif.

Exemples

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| 1. twaakóranýe | ntitwaakóranýe |
| /tu-a-kór-an-yo/ R' | / nti-tu-a-kór-an-yo/B' |

"nous avons travaillé ensemble"	"nous n'avons pas travaillé ensemble"
---------------------------------	---------------------------------------

2. tútaráagakórana
 /tu-ta-rá-ka-kór-an-a/R"
 "alors que nous n'avions pas encore travaillé ensemble"

Quand il n'est pas neutralisé par les morphotonèmes B' ou P', il caractérise certaines fois le temps: l'incéptif et le futur. Il représente dans ces cas, respectivement un événement imminent vu en complétude; et un temps futur; i.e. un procès ou un temps non-actuels. Dans ces contextes le morphotonème R' se conserve à l'affirmatif et au négatif.

Exemples

1. -bázaakórana (Futur)
 /ba-zaa-kór-an-a/ R' (H')
 ."alors qu'ils travailleront ensemble"
 - bátazaakórana
 /ba-ta-zaa-kór-an-a/ R' (H')
" alors qu'ils ne travailleront pas ensemble"
2. - turáakórana? (Inceptif)
 /tu-ráa-kór-an-a/R'
 ..."avons-nous alors travaillé ensemble ?"
 - tútaráakórana
 /tu-ta-ráa-kór-an-a/ R' (H')
 "nous n'avions pas alors travaillé ensemble"

Les infixes déplacent l'emplacement du morphotonème R' (vers l'à gauche autant de fois qu'il y a d'infixes moins un).

c) Le morphotonème S' dit "para-radical" substitue un ton haut au ton lexical du radical. Il est complémentaire à R' et, est lié, de même que R', à l'absence de complément après le verbe. Il est déplacé autant que R'. Le caractère spécial de S' est lié à la présence simultanée de deux formatifs. A l'ordre négatif, il tombe comme R'.

Exemples

-twaárákóránaga
/tu-a-rá-kór-an-a-ga/S'
"nous travaillions ensemble"

-ntitwaákoránaga
/nti-tu-á-kór-an-a-ga/ B'
"nous ne travaillions pas ensemble"

Force est de constater après l'étude des morphotonèmes grammaticaux, que les modalités sont essentiellement marqués par les tonèmes en kinyarwanda. Ces tonèmes occasionnent après eux le déclenchement des morphotèmes expressifs sur le verbe.

3.2.1.3.2. Les morphotonèmes expressifs

a) Le morphotonème homologue H': il est déclenché par le morphotonème postradical P' sous ses variantes P" et P ainsi que par le morphotonème radical

R', surtout à l'autonome (sans augment) et à l'infinitif négatif.

Exemple

- bázaakórána
/ba-zaa-kór-an-a/ R' H'
"alors qu'ils travailleront ensemble"

b) Le morphoténème de phrase N': agit à la jonction des mots. Il apporte un morphoténème sur la première syllabe du mot si celui-ci n'est pas initiale d'une section de phrase. Il affecte aussi les négateurs nt(i)- ni si- dans cette même position.

Exemple :

-Uwo mugabo ntídukorána
/nti-tu- ϕ -kór-an-a/P'N'
"Cet homme-là, nous ne travaillons pas ensemble"

Nous avons dans ce chapitre, examiné les effets à brève distance de la présence du négateur dans le discours. Nous n'avons pas considéré le nexus entier. Ceci nous permettait de rendre compte, à partir du nucléus subordonné, de la limite de l'effet négatif du négateur, afin que, dans la phrase entière, nous puissions délimiter sa portée. Pour rendre pleinement compte de son effet-tion en discours, il faut analyser la négation dans le nexus.

CHAPITRE 4. LA NEGATION NEXALE

Le nucléus étant l'unité sémantique et structurale de la phrase, le nexus sera, à l'inverse, l'ensemble de la phrase, un ensemble de liens entre les différents nucléus, construits sur un nucléus central régissant un ou plusieurs subordonnés. Un nexus négatif comporte donc des nucléus pleins, qui en eux-mêmes, peuvent avoir un sens positif ou négatif, mais dont la connexion est niée au moyen d'un négateur qui, portant sur le nucléus central, porte du même coup sur tout le nexus. L'analyse des constructions syntaxiques nous permettra de déceler l'effet du négateur dans la phrase. Tout sera fonction de l'architecture de la phrase: une négation dans la phrase simple sera différente d'une négation dans la phrase composée. La négation dans la phrase simple affecte en général la phrase entière, en phrase composée, la négation peut être partielle ou nexale.

4.1. La négation simple

Dans un nexus, une négation simple est marquée par un seul négateur. Pour que tout le nexus soit affecté, ce négateur porte en général sur le prédicat. Dans une phrase composée, le négateur est porté par la proposition libre. Dans cette même position, il peut affecter tout le nexus; mais parfois, son action peut se limiter à la

proposition libre sans affecter la subordonnée.
Et, s'il est porté par la proposition subordonnée,
souvent son action ne va pas au delà. Elle se li-
mite à la subordonnée sans affecter la principale.

Exemples

1. Ntaa butwári ugírá
* Il n' y a pas de courage que tu as
= "Tu n'as pas de courage"
2. Ntaa nká wari waámpá
* Il n' y a pas de vache que tu m'as donnée
="Tu ne m'as pas donné de vache"
3. Siinzá kuhárenga
"Je ne vais pas aller plus loin"
4. Ntaa we utáanga ikimúhuungiye hó
* Il n' y a personne qui livre ce qui se
réfugie auprès de lui
"Personne ne livre ce qui se réfugie auprès
de lui"
5. Ugoéndé adahári
"Pars quand il ne sera plus là"

Dans tous les cas, la marque de la négation est soit
antéposée (substantif ou son substitut, verbe à
l'infinitif) soit agglutinée (verbe: en préinitiale
ou postinitiale, selon le cas) au mot qui reçoit
l'influence directe du négateur.

Celui-ci étant seul en négation simple, il peut être
renforcé à brève distance -par un pronom substitutif
ou un pronom indéfini directement en contact ou relié
par un vecteur d'incidence "na"- ou à longue dis-

tance par un modal.

Exemples

1. Ntaabwo ndaará iwaáwé
/nég-bu-o/
"Je ne dors pas chez toi"
2. Ntaa n'uúbwé nzóongera
/nég-na-aug-bu-o/
"Je ne recommencerai plus"
3. Ntaa máazi ahári na búsa
"Il n'y a pas une seule goutte d'eau"
4. Ntuúzoongere kwíiruka ukuúndi
"Ne recommence plus jamais à courir"
5. Ntaa na búsa bwaasigáye
"Il n'y en a plus qui soit resté"

Il faut remarquer que le verbe peut employer le négateur renforcé à brève distance du substantif. Dans ce cas, le verbe se trouve comme en subordonnée et sort de prédicat au négateur placé comme en principale. Le verbe se trouve toujours conjugué au relatif. Les renforts modaux ont en commun une signification de petitesse (ubúsa) de singularisation (ukuúndi = autre fois, ubwo : cette fois -là). Les renforts modaux sont souvent placés à longue distance et reliés par un vecteur d'incidence "na". Le cas le plus intéressant de la position du négateur en phrase est celui de la négation en conjugaison composée.

4.1.1. La négation dans la conjugaison composée

Les temps composés comportent la relation auxiliaire/auxilié. Celle-ci est une représentation du nucléus dissocié à deux centres: structural et sémantique, respectivement. Cette relation, comme nous l'avons vu, recouvre en kinyarwanda, la relation principale/subordonnée et celle implicite d'idée regardante/idée regardée. On voit très souvent, les verbes de perception faire fonction d'auxiliaires sans vraiment l'être: -bón-, "voir", -ruuzi, "voir", -récet- "rêver", -úumv-, "entendre", -saang-, "trouver que", -túm-, "faire en sorte que". L'existenciel "-ri" est cependant le plus représentatif. Il a été constaté (Thierry ARNOLD, 1980) que l'emploi de l'auxiliaire permet une réarticulation du temps.

Quand il y a négation, le négateur se place soit sur l'auxiliaire, soit sur l'auxilié, sans que sa portée sémantique en soit tellement modifiée. Les deux ne peuvent prendre à la fois une marque de négation, sinon ils produisent l'effet de double négation et s'annulent. Lorsque le négateur est porté par l'auxiliaire, l'auxilié en est affecté. Il s'agit là d'une négation du déroulement du procès. Quand le négateur est porté par l'auxilié, on affirme par là, la non-existence du procès.

Exemples:

1. Sinassanze akóra
- + = -
"Je ne l'ai pas trouvé en train de travailler"
2. Nasanze adakóra
+ - = -
"Je l'ai trouvé en train de ne pas travailler"
3. Ntiyari ákirya
- + = -
"Il n'était pas en train de manger"
4. Yari áakirya
+ - = -
"Il était en train de ne pas manger"

Pour l'exemple 1 et 3, il s'agit d'un déroulement dont l'existence est dépassée; pour les exemples 2 et 4, il s'agit d'une négation du procès, celui-ci n'a pas eu lieu.

Ce déplacement du négateur, de l'auxiliaire à l'auxilié, entraîne, comme on peut le remarquer, des modifications formelles, positionnelles et même sémantiques remarquables:

Exemples

1. Sinumviise avúga
"Je ne l'ai pas entendu qui parle" (littéral)
(i.e. il peut avoir parlé, mais je ne l'ai pas entendu)
2. Numviise atávúga
"J'ai entendu qu'il ne parle pas" (littéral)
(i.e. j'ai constaté qu'il ne parle pas)

Ces différences sémantiques ne sont pas toujours apparentes à l'esprit du locuteur. Parfois l'allocuteur plongé dans l'incompréhension se voit obligé de demander des pré-

cisions.

4.1.2. La négation parataxique(1)

C'est une négation régie par un élément négatif (sic) qui apparaît dans une proposition subordonnée à un verbe dont le sens est négatif, exactement comme si le verbe de la principale n'avait pas un sens négatif.

Exemples

1. Mubuze ntaajyé yó
"Empêche-le "qu'il n'y aille pas""
2. Yahakanyo ké atabíizi
"Il a nié "qu'il ne sait pas""

L'idée de négation emportée par la principale ne suffit pas pour rendre toute la phrase négative. L'effet produit n'est donc pas celui d'une négation répétée. Il faut néanmoins remarquer que tel n'est toujours pas le cas pour tous les verbes à sens négatif.

Exemple:

- Yaanze ké ageóndá
"Il a refusé qu'il parte"

Aussi faut-il considérer que lorsque l'idée regardée (implicite) est rendue par une forme infinitive en complément, alors que le verbe de l'idée regardante est à sens négatif, l'idée de négation emportée par cette dernière affecte la forme infinitive. Ainsi toute la phrase devient sémantiquement négative. Il faut considérer toutefois qu'il s'agit là de phrases affir-

(1) JESPERSEN Otto, 1971, p.478

matives grammaticalement. Le verbe régissant comporte tout simplement un sens négatif:

Exemples:

1. Mubuze kujyá yó
"Empêche-le d'y aller"
2. Yahakanye kubíkora
"Il a refusé de le faire"
3. Yaanze kugeenda
"Il a refusé de partir"

L'ajout d'un morphème négateur dans la seconde partie de la phrase produit l'effet de double négation; les deux négations s'annulent:

Exemples:

1. Mubuze kutájyá yó = Mureke ageéndé
"Empêche-le de ne pas y aller" = "Laisse-le partir"
2. Yaanze kutábíkóra = Yomeye kubíkora
"Il a refusé de ne pas le faire" = "Il a accepté de le faire"
3. *Yahakanye kutábíkóra = Yomeye kubíkora
"Il a nié de ne pas le faire" = "Il a accepté de le faire"

Lorsque nous apposons un négateur à un verbe à sens négatif en première partie de phrase, l'idée de négation porte uniquement sur cette partie de phrase sans affecter la seconde.

Exemples

1. Ntúmubuze kujyá yó: Mureke ageéndé
"Ne l'empêche pas de partir" = "Laisse-le partir"
2. Ntiyaángo kugeenda = Yemere kugeenda
"Qu'il ne refuse pas de partir" = "Qu'il accepte de partir"

L'effet de double négation est produite au niveau de

la proposition principale par le morphème négateur et l'idée de négation du verbe (à sens négatif). Cet effet ne se produit pas pour tous les verbes à sens négatif.

Exemples

1. Ntuúhakane ko' utábiízi = Emera ko ubiízi

"Ne nie pas que tu ne sais pas" = "Accepte que tu sais"

2. Ntáákáeke kó ntábiízi = Aményé kó mbiízi

"Qu'il ne doute pas que je ne sais pas" = "Qu'il sache que je sais"

Même si le verbe à sens négatif comporte en outre, un négateur en principale, l'effet de double négation ne se produit pas, la subordonnée a besoin d'un négateur pour annuler l'idée de négation de la principale. La répétition d'un négateur dans la phrase produit des effets variés.

4.2. Répétition de la négation

La répétition de la négation dans un nexus peut produire, soit une annulation de l'effet négatif dans le nexus - dans ce cas, les négateurs portent l'un sur l'autre - soit un renforcement de l'idée de négation produite préalablement.

4.2.1. La "Double Négation"

Ce phénomène est lié à la présence de deux négateurs dans un nexus, qui s'annulent pour donner une idée fortement ou faiblement, selon le cas, positive. Ce phénomène tend à se limiter aux

2. Ntuúzaageende ngútumyo
- + = -
"Ne pars pas si je te commissionne"

3. Uzáageéndé ntagutúmye
+ - = +
"Pars sans que je te commissionne"

4. Ntuúzaageende ntagutúmye
- - = +
"Ne pars pas sans que je te commissionne"

Le premier exemple est une phrase positive sans signe de négation. Le second porte un négateur en principale et toute la phrase en est affectée sémantiquement. Dans le troisième exemple, le négateur est en subordonnée, mais n'affecte pas toute la phrase. Le quatrième exemple porte deux négateurs, et en principale et en subordonnée, qui se détruisent. On peut déduire de ces faits que le signe en amont (principale) affecte le signe en aval (subordonnée).

Toute suite de négateurs ne produit pas nécessairement l'effet de "double négation". Elle peut produire une négation de reprise ou une négation renforcée ou affaiblie. Par ailleurs, il n'y a ni ordre déterminé, ni ordre déterminant dans la suite des négateurs. Il n'est donc pas vrai que la suite respective ntaa et /-ta-/, comme le ferait croire A. Kimenyi (1979), soit la seule qui marque la double négation. D'abord cette suite peut s'inverser, suivant que la principale précède ou suit la subordonnée, ensuite d'autres négateurs (/nt(i)-/ou/si-/, /-ii-/ ou /-ii-ku-/) peuvent se trouver en principale alors que /-ta-/ est

en subordonnée. Aussi, à l'inverse de ce que croit Kimenyi, les négateurs /nt(i)-/ ou/si-/ et ntaa peuvent apparaître dans un même paradigme:

Exemple

-Siniirirwa ntáa biryo

"Je ne vais pas passer la journée sans nourriture"

Aussi le négateur ntaa, n'apparaît-il pas (Kimenyi, ibidem) seulement dans les propositions principales:

Exemple

-Ntáa mafaraanga ufíté, ntaa modéká waagúra

"Si tu n'avais pas d'argent, tu n'acheterais pas de véhicule"

-Iyó wiríwe ntáa ruungu ufíté

"Quand on a passé la journée sans avoir d'ennui"

Le négateur ntaa se distribue selon le schéma de la figure 31 que nous reprenons ci-après:



Ainsi donc, quand deux négateurs se suivent, l'un ne porte pas nécessairement sur l'autre.

4.2.2. La négation de reprise

Un même négateur ou des négateurs différents peuvent se suivre dans un même paradigme, sans que l'un porte sur l'autre, ni qu'aucun renforce l'autre.

Exemples

1. Ntaa ntúguúnda, ntaa mahóánó nzaatéera naáwe,
ntaa mbaragá undúshá. (Rwishyura)
"Je ne te chercherai ni querelle, ni agitation, tu
n'es pas plus fort que moi"
2. Ko ntaa ntaama nariiyé kaáandi kó ntaa súka busúka,
náabéera ntaa n'iínká yó mbi ye. (R.9)
"Je ne lui dois pas de mouton, ni même une vulgaire
houe, de ma vie, pas même une vache, vraiment la
dernière des choses"
3. Nsoro kó tutabaána, tukaba tútagendéana, nzaabona
umugeni wé ntá? (R.3)
"Comme Nsoro nous ne nous connaissons pas et que
nous ne nous fréquentons pas, comment aurai-je
sa fille?"

La répétition des négateurs est fonction de systèmes (substantif au verbe), et de modalité syntaxique (principale/subordonnée). Dans cette répétition, aucun ne détruit l'autre, mais ils peuvent se renforcer en certains contextes:

4.2.3. La négation renforcée

CORPUS

1. Oya ntuúkengere kuúntuka
"Non, ne recommence plus à m'insulter"
2. Ashwi, siínjyá níiba
"Jamais, je ne vole pas"

3. Awí, ibyo sínábyíigeze

"Non, ça, je n'ai jamais essayé"

4. Ihí rwóose, ibyo ntuúkabyitwaaze

"Non, vraiment, que cela ne te soit pas un prétexte".

Une suite de négateurs peut produire une négation renforcée. Cela apparaît surtout avec les mots essentiellement négatifs, qui peuvent se suffire eux-mêmes en énoncé monorème (ashwi, oya, awi, ihi, etc.). Quand on les fait suivre ou précéder d'un énoncé négatif, cela ne produit pas l'effet de double négation, mais une négation renforcée. Le même phénomène apparaît dans un type de dialogue question/réponse:

- A une question positive (sans marque de négation) on affirme par "yego" (= oui) et on nie par "oya" (= non).
- A une question négative (interronégation) on affirme par "oya" suivi d'un énoncé positif, et on nie par le même "oya" suivi d'un énoncé négatif.

Exemples:

1. Waaríiye?
"As-tu mangé?"

+ Yego naríiye
"Oui, j'ai mangé"

- Oya, sínaríiye
"Non, je n'ai pas mangé"

2. Ntuuráryá?

+ Oya naríiye
* "Non, je n'ai pas mangé"

- Oya sínaríiye
"Non je n'ai pas mangé"

Schématiquement:

réponse question	+	-
+	Yego	Oya
-	Oya, +	Oya, -

Fig 49

Pour le premier exemple, la réponse négative est un renforcement produit par les deux négations: celle de l'adverbe "oya" et celle de l'énoncé négatif qui le suit dans la réponse même. Ce qui est nié dans la réponse, c'est le procès en discussion dans l'interrogative. Au deuxième exemple (interronégation), la réponse positive comprend le négateur "oya" qui porte sur le procès négativé en discussion dans la question. On a comme résultat, une négation négativée qui a pour effet une affirmation. La réponse négative comprend le même négateur "oya", suivi d'un énoncé négatif produisant ainsi un renforcement de négation dans la réponse.

4.3. L'interrogation

La phrase interrogative - marquée communément par un point d'interrogation à l'écrit, à l'oral par une intonation particulière - ne correspond pas uniquement à un appel d'information. Elle peut traduire pour le sujet parlant l'incertitude, la demande de confirmation, la délibération, le refus, l'hypothèse, l'appel à l'approbation, voire l'indignation, l'étonnement, l'ironie, l'amusement, l'affirmation ou la négation (interrogations oratoires), l'ordre. Cependant, quand elle n'est pas investie d'une forte expressivité, l'interrogation traduit généralement des attitudes "non-thétiques" (G. MOIGNET, 1966)⁽¹⁾, ne visant pas à poser le procès, mais au contraire à le mettre en débat.

En effet, la praxéogénie, génératrice du discours, peut être portée par deux mouvements antagonistes. L'un thétique, posant la phrase énonciative, l'autre dialectique - au sens étymologique du terme "discuter" - parce qu'il met en discussion, créant ainsi la phrase interrogative. A chacun des deux types, au niveau du discours, correspond un psychomécanisme générateur.

Il apparaît, selon G. Moignet (ibidem), que la phrase énonciative, thétique, visant à poser un procès, est sous-tendue par un mouvement de

(1) MOIGNET, Gérard, 1966, "Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative" in ARRIVE, M. et CHEVALIER, J.C., 1970, pp 237-248

pensée ouvrant, allant du moins au plus:

Figurativement:



Fig. 50

Cependant que la phrase interrogative, dialectique, mettant le procès en discussion, est sous-tendue par un mouvement fermant, allant du plus au moins:

En figure:



Fig. 51

La phrase interrogative est une réplique inversée de la phrase énonciative, ce que signifie le changement d'intonation inverse de celle de la phrase énonciative au discours oral. Dans plusieurs langues comme le français, en plus de l'intonation ascendante, l'interrogative est marquée par l'inversion de l'ordre sujet/verbe. C'est un des signes les plus répandus dans beaucoup de langues ayant institué cet ordre dans la phrase énonciative.

Cela étant posé, il convient d'examiner la manière suivant laquelle, le mécanisme

de la négation intervient dans l'un ou l'autre type, notamment pour le cas qui nous concerne, celui de la phrase dialectique:

- Dans la phrase énonciative, la négation s'effectue selon une institution de deux cinèses: $+ \longrightarrow - \longrightarrow +$ figurant, en ordre, la première, le mouvement de déplétion du positif, la seconde, le mouvement d'implé- tion du négatif. Quand elle se trouve engagée dans le discours, elle s'insère dans le mouvement ouvrant de la phrase énonciative, ou fermant de la phrase dialectique. En phrase, énonciative, ouvrante, elle porte sur le procès, en l'orientant en direction de la nullitude, formant ainsi une énonciative contra- dictoire de celle où la négation n'est pas. La négati- vité de la négation, conjugée avec la démarche thé- tique de la phrase énonciative, produit une énonciative selon la formule (G. Moignet, op. cit.):

$$(-) \times (+) = (-)$$

Figurativement:

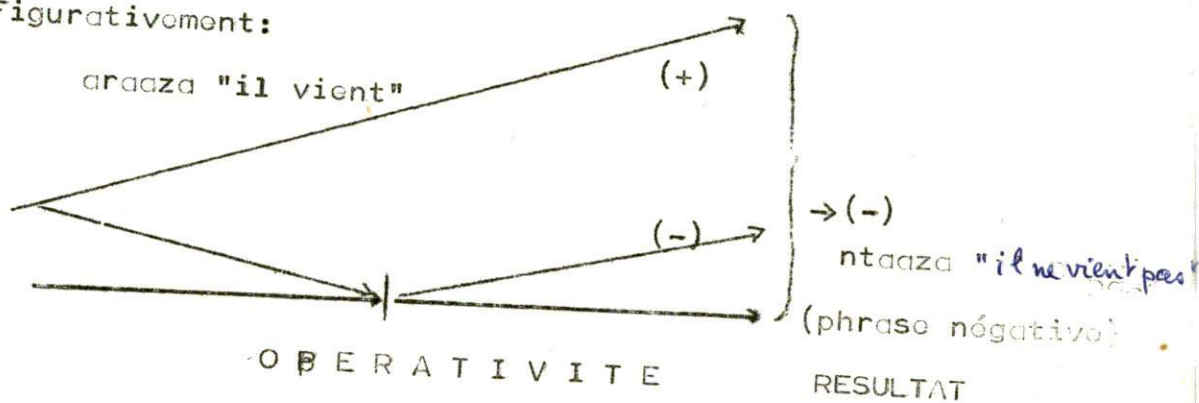


Fig. 52

La phrase est négative, notionnellement, énonciative et thé- tique, formellement. Il y a rupture d'incidence notionnelle.

-Dans la phrase interrogative, fermante, la négation se trouve engagée dans un mouvement à l'étroit, qui tend à la mettre en discussion, en même temps que le procès auquel elle s'applique. Le résultat est une phrase interrogative orientée vers le positif et suggérant la positivité, selon la formule (G. Moignet, op.cit.):

$$(-) \times (+) = (+)$$

En figure:

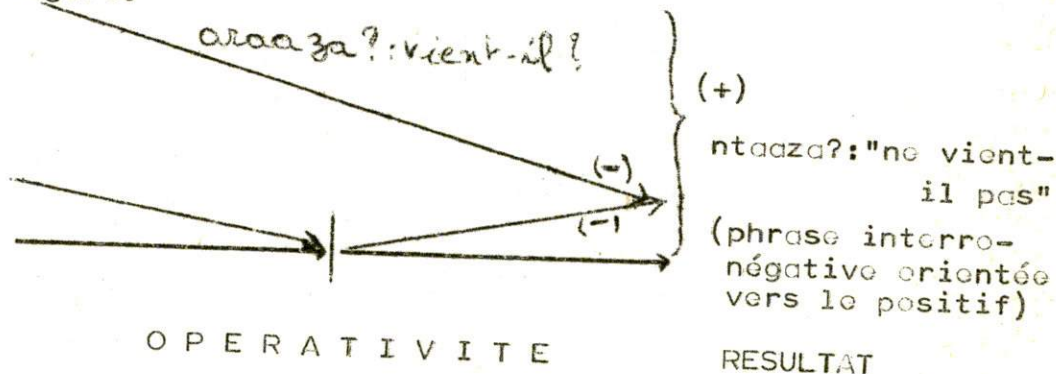


Fig. 53

Le procès est nié et sa négativité, du même coup, est contestée.

Le renversement ne donne pas une phrase énonciative, la primauté reste cependant au mouvement dialectique-transitionnel de la langue au discours - et une interrogation d'un type particulier qui, pour l'effet de sens, s'équipolle à une affirmation. La phrase, négative par son côté notional, allant à l'étroit par sa forme, se trouve positivante par la combinaison des deux démarches. Il faut observer en

en définitive que:

"(...) la pensée commune reconnaît une affinité évidente entre le processus de la négativation, générateur du mot négatif, et le processus restrictif dialectique qui intervient dans la genèse de la phrase interrogative. La raison en est que la pensée créatrice du langage ne procède pas différemment quand il s'agit de construire la phrase, c'est-à-dire de transiter de la langue au discours."

(G. Moignet, 1966)

En effet les mêmes contrastes élémentaires, comme celui du plus et du moins, jouent pleinement en négativation comme en restriction, ainsi que les mêmes mécanismes - car les oppositions que nous considérons ne sont pas statiques ou spatiales, mais cinétiques - constituent des successivités d'une position d'avant à une position d'après. Le temps opératif que constitue la successivité des cinèses est présent dans le langage humain.

Néanmoins, les affinités que décèle G. Moignet, entre la négation et l'interrogation, ne sont nullement des identités. Il faut se rendre compte que:

"(...) les deux mouvements n'agissent pas dans le même plan - la négation étant instituée en langue et l'interrogation n'intervenant qu'au niveau du discours, dans la transition de la langue au discours - il est clair que le mouvement au moins qui sous-tend la phrase interrogative s'avance beaucoup en lui-même que le mouvement à la nullité qui sous-tend la négation, même quand celle-ci

Exemple

Ntuukórá uyu muúnsi? = Urakóra uyu muúnsi?

"Ne travailles-tu pas aujourd'hui? Travailles-tu aujourd'hui?"

En saisie médiane, on s'est avancé jusqu'à un point neutre où le positif et le négatif s'équilibrent et, en principe, la négation ne change rien. L'idée est située dans la zone où le plus et le moins se compensent: il y a obligatoirement intonation ascendante. Celle-ci produit l'effet de sens hypothétique: en refusant de poser, on suppose. Ainsi sont créées les conditions de suspens et de virtualité qui caractérisent l'hypothèse. Une conséquence de caractère thétique, ne peut être tirée que de la réponse. L'interrogative est donc un type de phrase hypothétique. Au même type médian, appartient par définition l'interrogation de caractère délibérative, par laquelle le locuteur s'interroge lui-même en face d'une alternative, qui le plus souvent est exprimée dans l'interrogation:

Exemple

Ngeéndé se? neé kugeenda?

"Que je parte? ou que je ne parte pas?"

Ce type de phrase n'est pas répétitif. Elle montre l'attitude même du locuteur en train de choisir devant une alternative: un équilibre entre le positif et le négatif. Il n'est donc pas surprenant que souvent l'interrogation délibérative revête volontiers la forme double.

-Il est possible d'aller plus avant dans la marche à l'étroit, et saisir à l'extrême, le mouvement dialectique fermant:

En figure



Fig. 56

L'effet de sens obtenu est une forte interrogation qui équivaut notionnellement à une quasi-négation.

Exemples

Jyeéwé, njyá yó?

"Moi, y aller?"

Le locuteur n'interroge que de façon fictive. Il n'exige pas de réponse à sa question. Il veut cependant suggérer qu'il refuse catégoriquement d'accomplir le procès, ou l'idée exprimée préalablement. On appelle ce genre de style "interrogation oratoire". Aucune information n'est attendue de l'interlocuteur réel ou fictif, à qui il n'est demandé que de confirmer la volonté du locuteur. Quand ce type d'interrogation est frappé de négativité, ce qui est mis en cause, c'est le procès négatif et le résultat obtenu est quasi-positif.

L'interrogation négative est un moyen expressif de suggérer ce qui est jugé réel:

Exemple:

Ntuugeénda sé? = Urageenda

"Ne pars-tu pas?" = "Tu pars"

On est donc assez loin, à ce stade, de l'état d'équilibre que nous avons décrit en saisie médiane, où la forme positive et la forme négative de l'interrogation sont sémantiquement à peu près indifférents. En fait, dès la saisie 2, médiane (appel d'information), et en vertu du dynamisme propre du mouvement à l'étroit, la forme positive ou négative donnée au procès, dénote souvent une présupposition du locuteur: la forme positive suggère une attitude dubitative; la forme négative, en tous cas, suggère généralement dans le doute, une présomption de positivité. C'est que le positif et le négatif ne sont pas en pensée, en parfait équilibre: le positif est prépondérant; la négation, forme linguistiquement marquée se définit secondairement par rapport à lui.

De même, dans l'interrogation double, il est fréquent que pour le locuteur, les deux faces de l'alternative ne soient pas en rigoureux équilibre. Il penche nécessairement pour l'une ou pour l'autre, car, il doit choisir à la fin entre les deux:

Exemple

Mukubité sé? néé kumúkubita

"Que je le frappe? que je ne le frappe pas?"

La discussion entre les deux alternatives est commandée par une différence de saisies. L'une en deçà, l'autre

au delà du seuil séparant la négativité de la positivité:

En figure:



Fig. 57

Donc en fait, il existe des saisies intermédiaires entre la saisie médiane (S2) et la saisie extrême (S3) et des effets de sens varient à partir de S2 dans la marche à l'étroit, vers la saisie S3. Les expressions nombreuses et subtiles dont la phrase interrogative est capable résultent selon G. Moignet (op.cit.) de la possibilité de varier le moment où opérer la saisie du mouvement allant à l'étroit, signifiant la mise en discussion d'un procès, qui est l'inversion du mouvement thétiq ue ouvrant de la phrase énonciative.

Aussi, le mouvement dialectique s'accompagne d'affectivité ou d'expressivité, de sorte que l'état d'équilibre parfait qui définit la saisie médiane est rarement réalisé en discours. Les mêmes effets d'expressivité sont capables de changer, en discours, la phrase énonciative négative en une phrase énonciative positive et vice-versa, créant ainsi ce que nous appellerons au chapitre suivant les "antinomies".

CHAPITRE 5. LES ANTINOMIES

"L'expressivité, greffée sur-
abondamment sur l'expression,
devient presque tout."

G. Guillaume, Leçon du
7 Mai 1948.

5.0. Le rapport expression/expressivité

Il nous sera difficile d'embrasser
d'un coup d'oeil, les caprices de l'expressivité. Toute
liberté lui est permise dans l'acte de langage. En effet,
aucune règle ne gouverne les divers tours de
l'expressivité qui n'apparaît qu'à la surface. Disons
simplement qu'elle supplée à l'expression. L'acte de
langage est donc en fonction de deux variables:

$$\text{expression} + \text{expressivité} = 1$$

L'unité symbolise l'entier de l'acte de langage. Il est
nécessaire dans l'acte de langage d'avoir une représentation
celle-ci figure l'expression. Le langage parlé ou écrit,
se trouve en présence d'un équilibre entre la représentation
et l'expression. Il n'est possible d'exprimer qu'à par-
tir du représenté: celui-ci, étape tardive de l'ontogénie
- formation du mot -, l'expression étant l'étape pré-
coce de la praxéogénie - formation de la phrase. Il
s'agit, par le moyen d'actes de représentation - léxi-
génèse - de produire l'expression, et par le moyen d'
actes d'expression, le "dire", produire le dit effectif,
l'expressivité. La saisie phrastique est donc le propre

de la praxéogénie: l'expression en est la saisie précoce, l'expressivité, la saisie tardive. L'expression est de l'ordre de l'institué, auquel le langage fait appel, l'expressivité de l'ordre de l'improvisé, intervenant au niveau de l'effection. Là où l'institué est défaillant, quelle qu'en soit la raison, l'acte de langage recourt aux moyens de son ordre, purement expressifs, qui n'établissent pas, par signes différents, des différences sémantiques. Ce qui est perdu d'un côté est gagné de l'autre. Aussi longtemps que la pensée s'exprime sans recours à l'institué, au représenté, par les seuls moyens d'improvisation du langage, il n'est pas besoin, que par signes distincts, la différence des notions soit marquée.

L'expression et l'expressivité totalisent un entier en rapports variables. L'expression est maximale, un minimum d'expressivité suffit pour produire l'acte de langage. L'expressivité est maximale, l'expression est minimalement efficiente. Le mouvement expressif est d'une manière générale, supplétif à l'égard de l'expression, i.e. qu'en tout état de cause, il lui ajoute ce qui lui manque, compte tenu de la visée du discours. Si c'est utile, le mouvement expressif en se développant, retire à l'expression un trop qui l'alourdirait, ce retrait étant compensé par un accroissement d'expressivité. Un accroissement à outrance est capable, si besoin est, de produire une mutation notionnelle. C'est-à-dire: soit l'expression est

déficiente et il faut combler, dans le discours, la déficience par l'expressivité; ou alors l'expression est suffisante et, sous l'effet de l'expressivité en surabondance, subit un changement de sens et, de ce chef, la réalité représentée et exprimée n'est pas celle que l'acte de langage fait comprendre. Il s'agit là, d'une création délibérée d'antinomie.

Il est impossible, comme pour l'expression, de constituer une syntaxe de l'expressivité, celle-ci étant soumise aux variations idiolectales d'un contexte à l'autre. Une manière générale de marquer l'expressivité: une intonation particulière à l'oral (exclamation ou interrogation oratoire), un point d'exclamation ou d'interrogation à l'écrit. Cependant, dans la phrase, l'expressivité peut être rendue par une façon de contraster les mouvements antagonistes, à l'étroit (négatif) et au large (positif), thétiques et hypothétiques sans qu'il soit besoin d'une intonation particulière ou de quelque signe de ponctuation.

CORPUS

1. Ntaa ntaama nariíye, keréka rugoye rwáazo (Kirusu)
"Je n'ai pas mangé de mouton, sauf le bélier d'entre eux"
2. Siinsómye, ndasógoongeye. (Umugání wa Nguunda)
"Je n'ai pas bu, j'ai (seulement) goûté (à la boisson)!"
3. Uriíya mugabo ntaaryá, angana Nguunda.
* Cet homme -là ne mange pas, il est l'égal de Nguunda.
(littéral)
"Cet homme mange beaucoup, il est l'égal de Nguunda"

4. Ntaagirá ukó adása
"Elle ne ressemble à rien"(littéral)
"Elle est très belle"
5. S'uubwóoba afité
"Ce n'est pas la frousse qu'il a"(littéral)
"Il a très peur"
6. Oya ral naawé sé waajyá yó!
"Non, vraiment! toi, peux-tu y aller!"(littéral)
"Tu dois y aller"
7. Nóone sé ntuúgire ukó ushaaka?
"Ne dois-tu pas faire comme tu veux?"(littéral)
"Fais comme tu veux"
8. Mbé imbwa'ni njyá yó!
"Que je sois un chien si j'y vais!"
"Je n'y vais pas"
9. Jyeówél Mbéoshya!
"Moi! Mentir!"
"Je ne mens pas"
10. Icyáarusha inzóga kuryóoha cyaatábwa!
"Ce qui dépasserait la bière en goût, ne saurait
être conservé"
"Rien ne dépasse la bière en goût"

Nous distinguons d'une simple exclamation ou d'une interrogation oratoire, les tours exceptifs et l'expressivité contrastive thèse/hypothèse dans la phrase.

5.1. L'exclamation

Nous avons décelé au chapitre précédent, une relation entre l'interrogation et l'exclamation. En effet, elles s'effectuent toutes dans la transition de la langue au discours. Elles n'interviennent qu'au niveau de la phrase. Si les effets d'expressivité peuvent changer une interrogation, à mouvement dialectique, en une exclamation à mouvement théorique, c'est que les mêmes effets se situent sur le même plan: la praxéogénie. Une interrogation facilement altérable par les effets du discours est celle où, dans le mouvement vers l'étroit, le positif et le négatif ne sont pas en parfait équilibre:

- lorsque la réponse est présumée positive (saisie précoce du mouvement dialectique), la phrase interrogative a un caractère quasi-positif et appartient au domaine théorique. Quand elle est frappée de négativité, elle devient quasi-négative. C'est le tour que prennent souvent des phrases qui expriment l'indignation après une constatation inattendue.

Exemples

Sé yaánze arabíkera!

"A-t-il vraiment osé le faire"

Sé yaatînye ntíyabíkera!

"N'a-t-il pas vraiment osé le faire!"

Il n'y a pas là de cas d'antinomie: l'interrogative, quand elle ne contient pas de signe de négation, elle reste positive, la phrase négative ne change pas non

plus de sens.

- lorsque l'interrogation est tellement forte, elle équivaut à une quasi-négation: le locuteur interroge d'une façon fictive pour suggérer un refus catégorique d'accomplir un procès ou une réfutation de l'idée énoncée préalablement. Quand ce type de phrase est affecté de négativité, on a au résultat une quasi-affirmation. C'est le genre de style "interrogation oratoire". Il y a création d'une véritable antinomie: une phrase ne contenant aucun signe de négation s'entend négative; une phrase à signe de négation s'entend affirmative. (Exemples 6, 7, 9 du corpus)

Et même, sans qu'il soit besoin d'exclamative par le biais d'une interrogative, le signe négatif, choisi dès l'ontogénie, peut au niveau de la praxéogénie, subir les effets d'expressivité et perdre par mutation relationnelle tout ce qui peut l'apparenter à sa formation ou à son usage au niveau de l'expression. Cela est toujours un choix délibéré du locuteur qui veut faire comprendre plus qu'il ne veut exprimer. Aussi en est-il de la phrase affirmative qui exprime son contraire. (Exemples 3 et 5 du corpus)

Toute mutation expressive s'effectue dans la transition de la puissance à l'effectuation.

5.2. Les tours exceptifs

Un tour exceptif peut être le résultat de la présence d'un inverseur cinétique (keroka=uretse=keretse "sauf") dans la phrase, soit simplement le produit de deux propositions coordonnées ou juxtaposées à mouvements antagonistes, ouvrant et fermant ou inversement. Le mouvement courant vers l'étroit est intercepté plus ou moins tardivement par un mouvement extensif allant au large. Naturellement, le contraste des signes algébriques joue à plein entre les deux parties de la phrase. Le premier mouvement est orienté vers le négatif (G. Moignot, 1973):



Fig. 58

Le second est orienté vers le positif:



Fig. 59

L'exception consiste en une interception plus ou moins tardive du mouvement allant vers l'étroit pour l'orienter vers le plus large, positif:

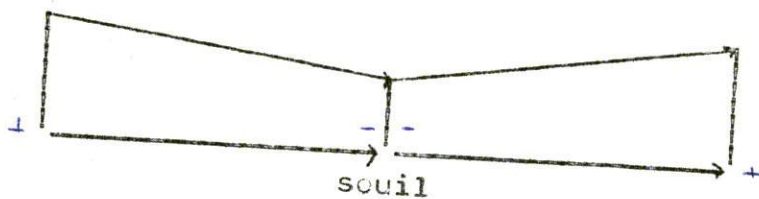


Fig. 60

Le terme exceptif, quel qu'il soit, intervient comme un intercepteur du mouvement à l'étroit signifié en première tension; il ouvre ainsi la seconde tension du mouvement au large.

Exemple

Siínjyá yó keroka n'únyingíinga
"Je n'y vais pas à moins que tu me supplie"

La première partie de la phrase étant négativée, la seconde est après coup positivée, d'où la valeur exceptive que prend cette seconde partie de phrase, au demeurant moins extensive que la première. On obtient un tour qui excepte une condition particulière de la négation qui affecte le genre considéré.

Les effets de sens obtenus sont conditionnés par le moment auquel se produit l'interception du mouvement au négatif:

a) un interception précoce provoque l'inversion au positif au cours d'une négativation à peine amorcée. L'effet de sens obtenu est celui d'un positif restreint. En figure:

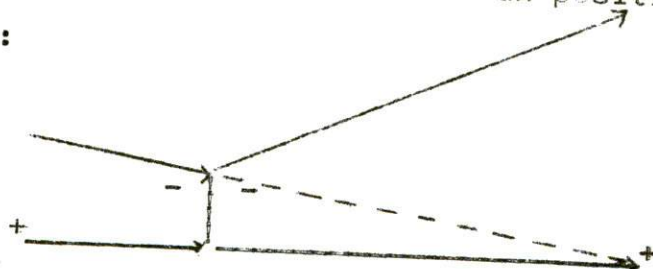


Fig. 61

Exemple

Ntaavúgá urétsé gusákuza
"Il ne parle pas à part qu'il crie"

b) une interception plus tardive (médiane) provoque l'inversion au positif, au moment où la négation est assez avancée en elle-même pour qu'un certain degré de particularisation soit obtenu:

En figure:



Fig. 62

Exemple:

Ntaa muuntu nasáanzé ^{'mu rúgó} kéreka umubooyi
 "Je n'ai trouvé personne à la maison sauf le groom"

L'effet de sens obtenu est celui de l'exception.

c) une interception extrêmement tardive, presque au terme du mouvement au négatif:

En figure:

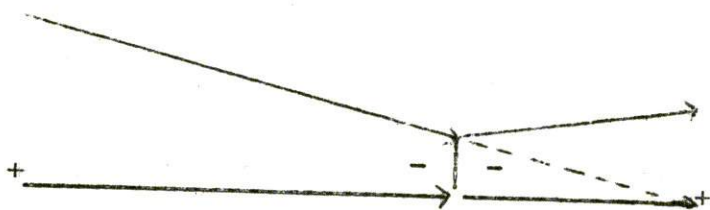


Fig. 63

Exemple:

Siimvá aha, kéreka unkúbise
 "Je ne quitte pas ici, à moins que tu me battes"

L'effet de sens produit est celui d'un positif réduit. Cette interruption différée presque à la limite produit une négativation très avancée.

Il y a tous les intermédiaires possibles entre la saisie précoce et la suite extrêmement tardive, et l'on peut hésiter sur l'interprétation de tel ou tel exemple. Aussi la présence d'un inverseur ou signe exceptif n'est toujours pas nécessaire. Une simple juxtaposition de propositions peut présenter deux mouvements antagonistes.

Exemple:

Siinsómyo, ndasógoongeye

"Je n'ai pas bu, j'ai (seulement) goûté (à la boisson)"

L'interception est tardive, on a ici un positif réduit.

L'effet négatif n'est pas entièrement détruit.

Dans tous les cas, il y a destruction de l'effet négatif, lorsque l'interception est précoce par engagement minimal du mouvement de négativation.

Exemples:

-Ntaa ntaama nariíye kereka rugoya rwáazo

"Je n'ai pas mangé de mouton, sauf le bélier d'entre eux"

-Sindiíye, ndatónocye

"Je n'ai pas mangé, j'ai fait ripaille"

L'effet de sens obtenu est celui d'un positif renforcé résultant comme d'un processus de gradation $- \longrightarrow +$. C'est là un cas d'antinomie. La faible négativité est

neutralisée par une forte positivité. Le mouvement d'inversion est largement supérieur à celui de la première cinèse. Dès que celle-ci prend le mouvement vers la nullitude, elle est interceptée sans délai par le mouvement vers le plein, le positif.

5.3. Le contraste thèse/hypothèse

L'opposition thèse/hypothèse

peut produire en certains contextes des cas d'antinomies:

CORPUS

1. Mbé imbwa ní njyá yó
+ + = -
"Que je sois un chien si j'y vais" = "Je n'y vais pas"
2. Naabikóze, yiíba wíitoondaga
+ + = -
"Je le ferais, si tu étais sage" = "Je ne le fais pas"
3. Sinaabikozo, yiíba utántukaga
- - = +
"Je ne le ferais pas si tu ne m'insultais pas"
4. Sinaabikozo, yiíba wíitoondaga
- + = +
"Je ne le ferais pas, si tu étais sage" = "Je le fais"
5. Naabikóra, yiíba utántukaga
+ - = -
"Je le ferais, si tu ne m'insultais pas" = "Je ne le fais pas"

L'hypothèse envisagée comme

non probable, le mouvement thétiqúe est irréalisable, antinomique.

Dans l'exemple 1 l'acte d' "aller" est mis en hypothèse; comme il est non probable, la thèse malgré qu'elle soit positive, ne peut se réaliser. De ce chef, l'ensemble

de la phrase devient notieunellement négatif, bien qu'elle ne porte aucun signe de négation. En effet, le mouvement hypothétique est dirigé vrs l'étroit. Or le mouvement thétique ouvrant est en fonction du mouvement hypothétique, fermant:

Figurativement:

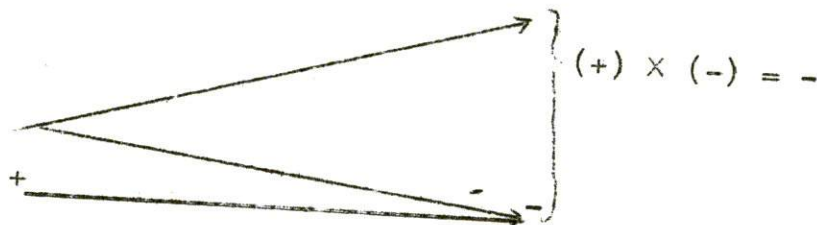


Fig. 64

- L'hypothèse est positive, seulement elle est envisagée non probable, pour autant, la thèse, positive, est irréalisable. On a au résultat une négation sans qu'il y ait un seul signe de négation. (Exemples 1, 2)
- L'hypothèse est négative, elle est envisagée comme non-probable; la thèse, négative, est irréalisable. On a au résultat, une affirmation malgré qu'il y ait des signes de négation. (Exemple 3)
- L'hypothèse est positive, elle est envisagée comme non-probable; la thèse, négative, est irréalisable. On a au résultat un effet positif. (Exemple 4)
- L'hypothèse est négative, elle est envisagée comme non probable; la thèse positive est irréalisable. On a au résultat une négation. (Exemple 5)

Schématiquement:

thèse hypothèse	+	-
+	-	+
-	-	+

Fig. 65

En effet tout résulte d'un fait: l'hypothèse qui sous-tend la thèse est non-probable, conséquemment, la thèse est dans tous les cas irréalisable. De ce chef, tout signifie son contraire. Quand la thèse est positive, la phrase est entièrement négative même s'elle ne comprend pas de signe de négation. Quand elle est négative, la phrase est sémantiquement entièrement positive, même s'elle comprend des signes de négation.

Nous en restons là pour les antinomies. Nous ne sommes pas sûr de les avoir relevées toutes. Il y en a certainement qui nous ont échappées. En effet, il n'existe pas comme pour l'expression, une syntaxe de l'expressivité. Nous n'avons ramassé que ce qui apparaît à l'esprit systématisable, sans l'épuiser.

CONCLUSION

La négation est le résultat d'un cinétisme qui, dès l'ontogénie, comme tout être de langue, s'oriente vers l'effectuation en discours. Notre tâche primordiale était d'en reconstruire le psychomécanisme. Celui-ci nous a révélé qu'elle s'effectue en transcendance du mouvement de négativation qui la sous-tend.

Elle est, en définitive, système de langue, fonction, en kinyarwanda, d'autres systèmes de langue, par loi de l'interaction entre les systèmes intégrés dans le grand système intégrant qu'est la langue. Ceci nous a conduit à considérer les systèmes de langue dont la négation est fonction. Nous marchions, un peu comme à l'aventure, sur des terrains moins sûrs d'autant plus que nous ne disposons pas de descriptions ayant mis au jour la structure profonde du kinyarwanda, afin de rendre compte avec toute la pertinence possible, de sa structure de surface. Cet obstacle s'avérait difficilement surmontable par les tâtonnements d'un novice mal avisé. Notre travail ne peut se prétendre à la suite, exhaustif, et encore moins, fini.

Cela étant, il faut néanmoins faire le point: la négation en kinyarwanda est essentiellement régie par la subduction syntaxique, tant sur le plan substantival que sur le plan verbal dont elle est fonction. Les modalités syntaxiques, relevant

de l'opposition posé/supposé, déterminent la forme, la place du négateur au niveau discursif.

La dichotomie posé/supposé nous a induit à discerner en subduction syntaxique l'actuel et le non-actuel. Cette distinction nous a permis de discuter sur le plan du verbe, l'existence des modes en kinyarwanda. Il nous est apparu, que les modes, tels que décrits par les grammaires traditionnelles, ne sont, purement et simplement, que des modalités syntaxiques qui ne peuvent constituer à eux seuls de véritables modes. L'existence des modes dans une langue est caractérisée par la formation progressive de l'image-temps dans le passage de la virtualité à l'actualité du procès exprimé par le verbe. Le kinyarwanda opposerait les formes actuelles aux formes non-actuelles sans rendre compte de cette progression dans la formation de l'image-temps. Ainsi, l'existence en kinyarwanda, d'une véritable chronogénèse est-elle mise en doute.

La négation affecte la morphologie verbale. A l'insertion d'un négateur dans le segment verbal, certains des morphèmes du verbe tombent. On ne sait préciser si ce sont des morphèmes temporels ou des morphèmes d'actualisation du procès. Nous persistons à croire, quant à nous, que la négation en kinyarwanda - ainsi en est-il des autres langues - porte, non sur le temps, mais sur le procès du verbe, afin de l'investir d'une saisie non-actuelle. Si, au contact de la négation, ces morphèmes tombent, ils ne sauraient

marquer le temps - celui-ci ne peut en effet être négatif. Ils ponctuent ou actualisent certainement le déroulement du procès.

En syntaxe, une négation portant sur une autre, détruit l'effet négatif dans le nexus. Force est, néanmoins, de constater que toute suite de négateurs ne produit pas le même effet. Ils peuvent aussi se renforcer, ou simplement, produire un effet de répétition. Aussi en syntaxe, comme toute représentation ayant atteint le degré d'expression, le négateur subit l'effection délibérée du locuteur.

Le système reconstruit de la négation nous a permis de donner une description de la négation sur le plan du discours. Nous ne dirons pas que notre but a été atteint. D'autres travaux peuvent apporter beaucoup plus de lumière sur le phénomène de la négation. Il est indéniable néanmoins que la démarche psychosystématique nous a fourni beaucoup plus de renseignements que n'en aurait donné une simple description qui ne va pas au delà des faits de surface.

Aussi exhortons-nous, les chercheurs en descriptive du kinyarwanda, à s'efforcer de mettre au jour sa structure profonde, jusqu'à présent peu explorée, afin d'éviter les tentations de transposition forcée des schémas acquis des autres langues, dont les descriptions antérieures ont été souvent victimes.

ANNEXE: Les morphèmes de négation en bantu

(J.G. Kamba Muzenga, 1981)

	Indicatif	Subjonctif	Relatif	Infini- tif	Conjunc- tif	Prédicatif
nyoro	ti-	-ta-	-ta-	-ta-	-ta-	ti-
ganda	tè, ti, si	te-	-ta-	-ta-	-ta-	si-
tooro	ti		-ta-	-ta-		
nkoro	ti	-ta-	-ta-	-ta-	-ta-	ti
kiga	ti		-ta-			
sega	ti	ti-, -ta-	-ta-	-ta-	-ta-	ti
ziba	ti	ti, -ta-	-ta-	-ta-	-ta-	ti
zinja	ti, -ta-	-ta-		-ta-	-ta-	
rwanda	nti/si	nti/si	-ta-	-ta-	-ta-	si, ntaa
rundi	nti/si	nti/si	-ta-	-ta-	-ta-	si, ntaa
ha	nti/si	nti/si	-ta-	-ta-	-ta-	si, ntaa
nyolo	si	-ta-	-ta-	-ta-	-ta-	si, ntaa
konzo	si	si-	-ta-	-ta-	-ta-	si
nando	si	si-	-ta-	-tendi-	-ta-	si
Iuhya	fi, si	-ra-	-ra-	-ra-	-ra-	
shi	-rha-	-rha-	-rha-	-rhaa-		ntaa
havu	-rha-	-rha-	-rha-	-rha-	-rha-	ntaa
nyambe	ti					
bukusu	se, si	-xa-	-xa-	-taa-		
kerebo	ti--	-ta-	ta-		-ta-	ti-
bwisi	ta		-ta-	-ta-		
kwaya	-ta-	-ta-		-ta-		
furiiru	-ta-		-ta-			
viira	-si-					nda
hunde	-ta-, -ti-		-ta-	-ta-	-sa-	nda
gisu	ke-				-ta-	
shubi	nhi					
tembe	-ta-	-ta-	-ta-	-ta-	-ta-	
shashi	-ta-					
hema	ti-					

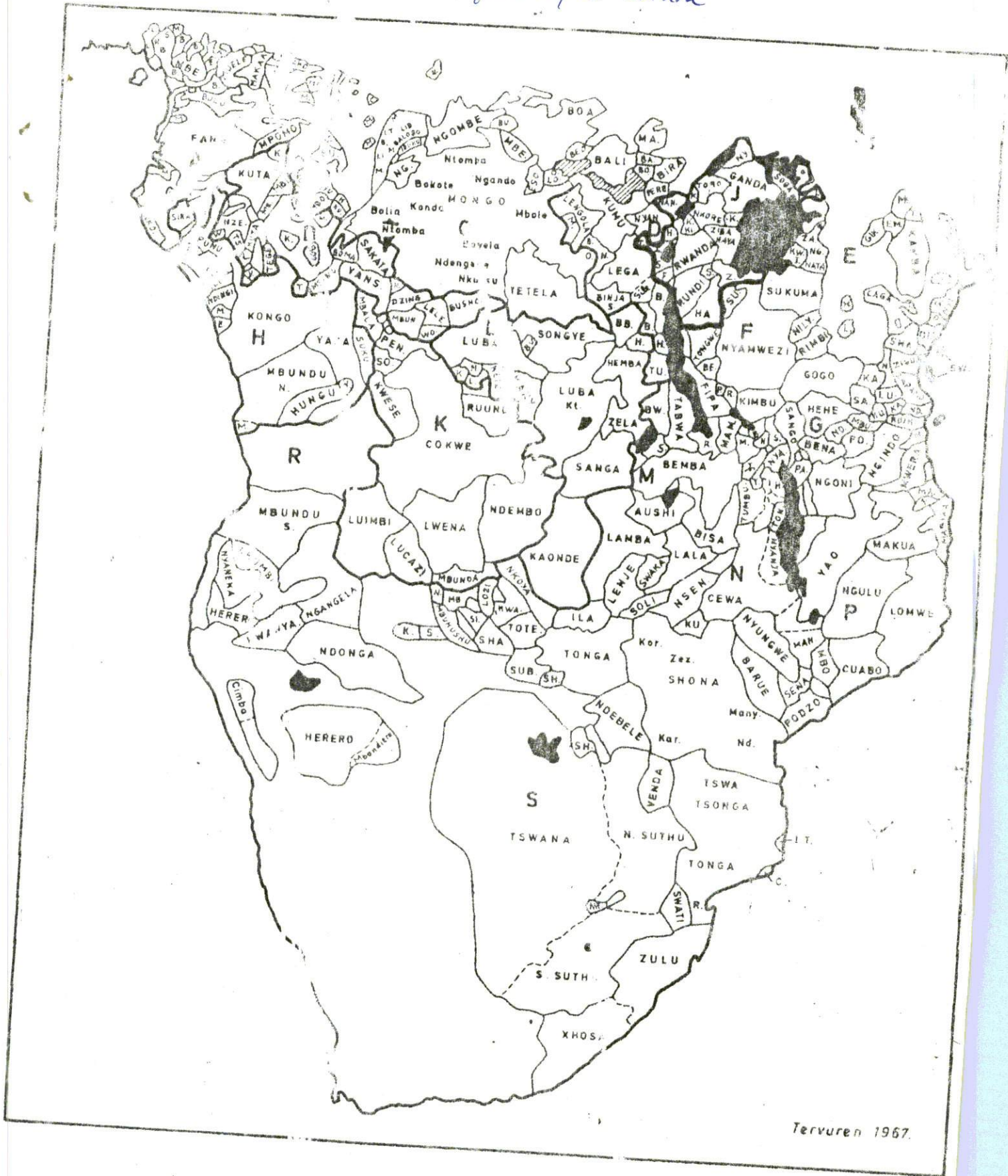
Le kinyarwanda, langue bantou de la zone J



Limite provisoire de la zone J, d'après TERWUREN

ECHELLE 1/3.000.000

Aire linguistique bantou



Tervuren 1967.

Fig.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARRIVE, M. et CHEVALIER, J. C., (1970) La grammaire
Paris, Librairie C. Klincksieck.
2. BAYLON, C. et FABRE, P. (1978) Grammaire systématique de
la langue française, Paris, Fernand
Nathan.
3. COUPEZ, André, (1961) Grammaire rwanda simplifiée, Usumbura,
Service de l'Information.
(1980) Abrégé de grammaire rwanda, Butare,
I.N.R.S. t.1 et t.2
4. De GIVE, M. (1963) La grammaire latine, H. Dessain Editeur.
5. FOULET, Lucien (1968) Petite syntaxe de l'ancien français,
Paris, Librairie Honoré Champion.
6. GATERA, J.M.V. (1982) Essai de recherche sur le système
verbal du kinyarwanda, Mémoire de
Maîtrise, Paris III .
7. GREVISSE, Maurice (1980) Le bon usage, Paris-Gembloux
Duculot, 11^e édition.
8. GUILLAUME, G. (1964) rééd. (1969) Langage et science du
langage, Paris, Nizet et Québec,
Presses de l'Université de Laval
(1929) rééd. (1970) Temps et verbe suivi de
(1945) L'architecture du temps
dans les langues classiques, Paris
Librairie Honoré Champion.

- (1971) Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, Série B, Québec, Presses de l'Université de Laval et Paris, Librairie C. Klincksieck.
- (1973a) Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume, Québec, Presses de l'Université de Laval et Paris, Librairie C. Klincksieck.
- (1973b) Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, Série A, Québec, Presses de l'Université de Laval et Paris, Librairie C. Klincksieck.
- (1973c) Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, Série C, Québec, Presses de l'Université de Laval et Paris, Librairie C. Klincksieck.
9. HARRIS, James (1796) rééd. (1972) Hermès ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle, Genève, Librairie Droz.
10. HUREL, Eugène (1959) Grammaire kinyarwanda, Kabgayi 6è éd.
11. JESPERSEN, Otto (1924) rééd. (1971) La philosophie de la grammaire, Paris, Editions de Minuit.
12. JOLY, A et HIRTLE, W.H. (1980-1981) Langage et psychomécanique du langage, Etudes dédiées à Roch Valin, Presses Universitaires de Lille; Presses de l'Université de Laval.
13. KAGAME, Alexis (1962) Introduction à la conjugaison du verbe rwandais, Astrida

14. KAMBA MUZENGA, J.G. (1981) Les formes verbales négatives dans les langues bantoues, (Thèse de doctorat), Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale.
15. MEEUSSEN, Achille-Emile (1959) Essai de grammaire rundi, Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale.
16. MEILLET, A et VENDRYES, J (1966) Traité de grammaire comparée des langues classiques, Paris, Librairie Honoré Champion, 6è édition.
17. MOIGNET, Gérard (1973) Les signes de l'exception dans l'histoire du français, Genève, Librairie Droz.
18. NDAHAYO, Eugène (1983) Représentation et expression du présent en kinyarwanda, Mémoire de Licence, U.N.R.-Faculté des Lettres. *(1965) de pronom personnel français, Paris, C. Klincksieck*
19. NDAHIMANA, Narcisse (1983) L'augment, essai de psychosystématique en kinyarwanda, Mémoire de Licence, U.N.R.-Faculté des Lettres.
20. NKANIRA, Pierre (1971) Vues de Gustave Guillaume sur les langues à classes nominales, et essai d'application ^{à la catégorie} du nom en burundais, Thèse de maîtrise ès Arts (linguistique) Université de Laval.

21. NIKIKO *Munya* Rugera (1980) Les langues interlacustres: classification généalogique d'un groupe de langues bantu, Thèse de doctorat, Lubumbashi, UNAZA.
22. OVERDULVE, C.H. (1975) Apprendre la langue rwanda, The Hague-Paris, Mouton
23. POTTIER, Bernard (1974) Linguistique générale, théorie et description, Paris, Librairie C. Klincksieck.
24. BARTRE, Jean Paul (1981) L'Être et le néant, Paris, Gallimard, Collection TEL.
25. SEBULIBWA, Emmanuel (1983) La personne en kinyarwanda, Mémoire de licence, Ruhengeri, U.N.R.-Faculté des Lettres.
26. TESNIERE, Lucien (1959) rééd.(1976) Eléments de syntaxe structurale, Paris, Librairie C. Klincksieck, 2^e édition, 3^e tirage.
27. VAN SANDEEK, J (n.d.) Petite grammaire kiha

ARTICLES

1. ARNOLD, Thierry (1980) "La conjugaison composée en rwanda"
in Africana Linguistica VIII,
Tervuren, Belgique.
2. BOTNE, Robert D. (1982) "La sémantique du temps en
kinyarwanda" in Linguistique
et Sémiologie des langues du
Rwanda II, n°4, Ruhengeri,
U.N.R - Faculté des Lettres,
GERLA. pp 4-42
3. JOLY, André (1981) "Structure psychique et structure
sémiologique de la négation nexale dans
les langues indo-européennes" in
Bulletin de la société de Linguistique
de Paris, Tome LXXVI- 1981, Fascicule
1, Paris, Librairie C. Klincksieck
pp. 99-154.
4. KIMENYI, Alexandre (1974) "Ambiguity in Neg-Constructions"
UCLA, Département of Linguistics.
(1979) "Double Negation and Negative
Shift in Kinyarwanda" in Studies
of African Linguistics, vol.10,
Los Angeles, University of
California, pp.179-196.

5. NKANIRA, Pierre (1984) "La structure du mot en kirundi: approche psychosystématique",
texte d'une communication présentée
au colloque "La structure du mot
en kinyarwanda et en kirundi"
organisé par le Groupe d'Etudes
**et de Recherches de Linguistique
Appliquée (GERLA)**, du 2 au 4 Avril
1984, Ruhengeri, U.N.R.-Faculté
des Lettres.

C O R P U S

1. COUPEZ, A et KAMANZI, Th. (1962) Récits historiques rwanda,
Tervuren.
2. KABALIRA, V (n.d.) "Urutango", source radiophonique, Radio-
Rwanda. (morceau de cithare)
3. KAGAME, A (1949) Indyohesha-birayi, Kabgayi, Ed. Royales.
4. KIRUSU, Th. (n.d.) "Impyisi Bihehe", source radiophonique,
Radio-Rwanda. (morceau de cithare)
5. RUGAMBA, C (1979) Umusegongero, Butare, I.N.R.S.
6. RWISHYURA, A (n.d.) "Rwanyonga" source radiophonique,
Radio-Rwanda. (morceau de cithare)
"Umwanzi si we muremyi", source radiophoni-
que, Radio-Rwanda. (morceau de cithare)
7. SEBATUNZI, J (n.d.) "Rukara", source radiophonique,
Radio-Rwanda. (morceau de cithare).

TABLE DES MATIERES

O. INTRODUCTION.....	1
O.1. L'intérêt du sujet.....	1
O.1.1. La définition du sujet.....	1
O.1.2. Les travaux antérieurs.....	8
O.1.2.1. André COUPEZ.....	9
O.1.2.2. C.M. OVERDULVE.....	13
O.1.2.3. Eugène HUREL.....	15
O.1.2.4. Alexis KAGAME.....	17
O.1.2.5. Alexandre KIMENYI;;.....	18
O.1.3. Circonscription du champ de recherche.....	22
O.2. Généralités.....	25
O.2.1. Le système de la langue.....	25
O.2.2. Le système de la négation et les autres systèmes de langue.....	28
CHAPITRE 1 LE CONCEPT DE NEGATION.....	33
1.1. La signification de la négation.....	33
1.1.1. Définition logique.....	33
1.1.2. Négation et origine de la négation en langues.....	41
1.2. Le psychosystème de la négation.....	47
1.2.1. Le champ de négativité.....	47
1.2.2. Hypothèse et thèse de négation.....	50
1.2.3. La particularité du kinyarwanda.....	53
CHAPITRE 2 LES NEGATEURS.....	63
2.1. Identification des négateurs.....	63
2.2. Nature des négateurs.....	65
2.2.1. Les négateurs du substantif ou de son substitut...65	
2.2.1.1. Le négateur "ntaa".....	65
2.2.1.2. Le négateur "si".....	72
2.2.2. Les négateurs du verbe.....	76
2.2.2.1. Les négateurs agglutinés au verbe.....	76
2.2.2.1.1. Les préinitiales /si-/ et /nt(i)-/.....	77
2.2.2.1.2. Les postinitiales /-ta-/ et /-ii-/.....	84
2.2.2.2. Les négateurs conjugués /-ooy-/ et /-o-/.....	91
2.2.2.3. Les mots essentiellement négatifs.....	96

CHAPITRE 3 LA NEGATION NUCLEAIRE.....	100
3.0. Introduction.....	100
3.0.1. Mot et phrase.....	100
3.0.2. "Noeud" et "nucléus".....	102
3.1. La négation du substantif ou de son substitut.....	105
3.1.1. La chute de l'augment.....	105
3.1.2. Dématérialisation par "contagion" à brève distance.....	109
3.2. La négation et le verbe.....	113
3.2.1. L'image verbo-temporelle et la négation.....	114
3.2.1.1. Les modes et la négation.....	114
3.2.1.2. Les temps et la négation.....	122
3.2.1.3. Les influences tonales.....	133
CHAPITRE 4 LA NEGATION NEXALE	141
4.1. La négation simple.....	141
4.1.1. La négation dans la conjugaison composée.....	144
4.1.2. La négation parataxique.....	146
4.2. Répétition de la négation.....	148
4.2.1. La "Double Négation".....	148
4.2.2. La négation de reprise.....	151
4.2.3. La négation renforcée.....	152
4.3. L'interrenégation.....	155
CHAPITRE 5 LES ANTINOMIES.....	166
5.0. Le rapport expression/expressivité.....	166
5.1. L'exclamation.....	170
5.2. Les tours exceptifs.....	172
5.3. Le contraste thèse/hypothèse.....	176
CONCLUSION.....	179
ANNEXE: Les négateurs en bantou.....	182
BIBLIOGRAPHIE.....	182bis
TABLE DES MATIERES.....	183